



Agenda

- 2 Mars à 20h au centre paroissial de Malagnou, 3, Ch. Rieu:
"La Solidarité crée l'emploi", conférence-entretien avec M. Chan Ka Wai, animateur du *Christian industrial committee* organisation active dans la défense des droits des travailleurs/tes à Hong Kong et en Chine. L'intervenant est l'invité de la Campagne oecuménique de Carême.

- "Excluez-moi, Majesté", création théâtrale du Bazar théâtre, prologue: "la naissance du jongleur" de Dario Fo. Représentations en lien avec la Campagne de Carême 1999.
>3 mars à 20h30, Genève, maison de quartier de la jonction, av. Ste Clotilde, 18 bis
>6 mars à 20h30, Fribourg, le phenix, rue des alpes 7
>13 mars à 20h30, Lausanne, au centre paroissial d'Ouchy.
>2 ch. de Beau Rivage,
>26 mars à 20h30, Sion, RLC Totem, rue de Loèche 23

Pour tout autre renseignement, concernant notamment les représentations à Bulle, à la Chaux-de-fonds, à Nyon, à Delémont, à Vevey, à la Sarraz et à St Imier: tél. 021/617 88 81

Et d'autres Rendez-vous...

- 13 mars, de 13h30 à 17h séance d'information sur le CORSAM (coordination suisse d'envoi des volontaires dans les campements civils pour la paix au Chiapas/Mexique) à Lausanne, CUC, 29, Bd de Grancy.
Renseignements: tél.: 01/272 27 76

- Comité référendaire contre le démantèlement du droit d'asile: depuis le 3 février 1999, le comité genevois se réunit tous les mercredis de 18h30 à 20h au CSP, (14, rue du village suisse, 1er ét.) séance ouverte à toute personne intéressée.
Renseignements: tél.: 022/ 807 07 40

- 26-27 Avril au centre "Le Cénacle", 17, promenade Charles Martin, 1208 Genève, Séminaire: les impacts de la mondialisation sur les emplois, les revenus et les pauvretés.
Org. CCIIG: Centre catholique international de Genève.
Contact: tél.: 022/734 14 65

Dilemme de l'Australie face aux réfugiés du Timor: La compassion ou le poisson ?

En décembre dernier, une organisation catholique australienne propose de violer la loi pour accueillir 1400 réfugiés du Timor oriental, fuyant les violences qui affectent leur pays occupé par l'Indonésie

Colonie du Portugal du 16ème siècle à 1975, le Timor Oriental n'aura pu savourer longtemps son indépendance. Fin 1975 déjà, l'Indonésie envahit puis annexe le pays. Depuis lors, on estime que 200 000 des 700 000 habitants du Timor sont morts, victimes de la repression de l'armée indonésienne. Pour fuir la violence, de nombreux réfugiés demandent l'asile en Australie. L'Australie qui, paradoxalement, est le seul pays à avoir officiellement reconnu l'annexion indonésienne. C'est pour des raisons essentiellement commerciales: l'Australie a en effet signé un traité avec l'Indonésie, visant à l'exploitation des fonds marins alentour. Ainsi le gouvernement australien, soucieux de préserver l'entente avec son partenaire économique, voudrait nier le problème des réfugiés du Timor et les déporter...vers le Portugal! Face à cette décision, "l'Australian Catholic Social Justice Council" (conseil catholique australien pour la justice sociale) envisage d'en appeler à la désobéissance civile: "la question est de savoir si l'on est en droit de désobéir aux lois de l'Etat pour défendre une loi plus importante, celle de la justice sociale."

Il semble bien dans cette affaire que l'Australie ait à choisir entre

deux pôles. D'un côté, cette justice sociale, demandant d'accueillir les réfugiés du Timor. De l'autre, la loi inspirée par une logique commerciale, exigeant le maintien des accords de pêche. Il s'agirait en somme, et c'est plus profond qu'il n'y paraît, de choisir entre la compassion et le poisson. ■

Marie Pasquier

Nous venons d'apprendre le transfert de Xanana Gusmao, leader du mouvement indépendantiste, de la prison de Cipinang à Jakarta (capitale de l'Indonésie) où il était incarcéré, vers une résidence surveillée. D'aucuns voient dans ce transfert un prélude à sa libération et même à l'indépendance de l'île dont la proclamation pourrait être faite prochainement. (Réd.)

SUISSE «Le droit d'asile en question»

Une votation populaire aura lieu à propos des mesures d'urgence et de la loi sur l'asile adoptées par les chambres fédérales en juin 1998. Nous devons nous prononcer sur ces textes de loi. Quels points de repères retenir pour se faire une opinion? Les réfugiés qui ont réellement besoin d'une protection pourront-ils la recevoir en Suisse? Dispose-t-on des bons instruments pour combattre les abus? Une brochure de Justice et Paix répond à ces questions et permet à chacun de formuler sa propre opinion.

«Le droit d'asile en question»
Prix de vente : Frs 6.-
Justice et Paix
cp 6872, 3001 Berne
Tél. 031/381 59 55

UNE BELLE PEAU DE BANANE...

Peu après l'ouragan Mitch, nous apprenions que la multinationale produisant les bananes "Chiquita" avait licencié ses employés dans les régions touchées par la catastrophe. L'association pour le Commerce équitable de Genève (ACEG) avait alors fait circuler largement à la ronde un communiqué dénonçant cette pratique. Cela avait eu l'heur d'ébranler la multinationale. Un responsable de "Chiquita-Suisse", puis le vice-président de Chiquita-Europe se sont empressés de tancer le responsable de l'ACEG, en précisant que le nombre des employés cités dans le communiqué en question n'était pas exact et qu'il n'avaient pas été licenciés mais suspendus... Lorsque le

responsable de la petite association genevoise de promotion du commerce équitable osa alors demander si la multinationale allait réengager ces employés, il n'eut droit qu'à une réponse évasive, mais il apprit au passage que "Dôle" avait aussi suspendu - ou licencié? - ses employés... Rebelote: notre ami se fendit alors d'un article détaillé et bien documenté sur la guerre de la banane entre les grandes multinationales américaines et leurs concurrentes européennes, où il rappela fort à propos le comportement de Dôle et Chiquita... BRAVO à l'ACEG. David fait encore une fois trembler Goliath. Et nous gagnons une raison de plus de préférer la banane équitable à toutes les autres! D.F.

1231 JAB
Conches
Changement d'Adresse
16, Bd du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

COTMEC

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
1205 GENEVE
Tél & Fax:
+41 22 329 26 81
E-mail:
cotmec@worldcom.ch
Web:
www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

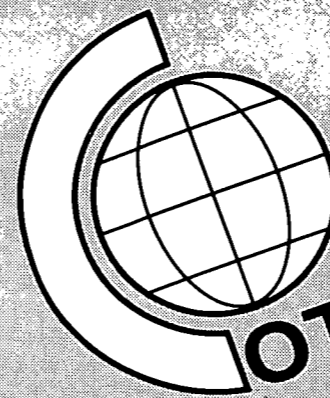
COTMEC-INFO est Mensuel

Abonnement: Frs 15.- /an
Rédacteur Responsable:
Dominique Froidevaux
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnés. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.

Guy Musy



Mini-dossier:
Agir contre le
travail-esclave en
Chine

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Billet évangélique

La dame à la perle fine

Qui ne connaît la parabole du marchand de perles fines qui liquide toute sa bijouterie pour acquérir l'exemplaire unique qu'il convoitait depuis longtemps? Que ne vendrait-on pas pour avoir auprès de soi celui ou celle qu'on aime? L'amour donne des ailes et pousse à des folies somptuaires. Et si Dieu est au terme du désir, cela ne vaudrait-il pas la peine, pour y parvenir, de sacrifier toutes ses petites et grandes économies? C'est du moins l'avis de Jésus, si je me réfère aux évangiles (Matthieu 13,45-46).

J'avais cru un instant que cette sagesse serait partagée par cette dame de Genève qui se délesta en novembre dernier d'un seul de ses diamants qui fut mis aux enchères pour cinq millions de francs suisses. Pour acheter une perle plus fine? La radio romande qui nous donnait cette nouvelle - et je crois qu'elle est digne d'intérêt - ne nous indiqua pas que la dame en question avait choisi de se dépouiller pour les pauvres dont on sait qu'il y en aura toujours parmi nous, ni pour se construire un stupa où elle pourrait atteindre enfin le nirvana, mais tout simplement et bêtement, allais-je écrire, "pour réparer son yacht" qui doit sans doute flotter entre des rives moins rapprochées que celles qui enserrant le Léman. Aux grands maux, les grands et coûteux remèdes, que voulez-vous!

Alors que le budget de l'Etat - et que dire de celui des Eglises? - rabote au centime près les allocations sociales, culturelles ou sanitaires, d'autres jettent à l'eau - c'est bien le cas de le dire - des fortunes qui échappent à l'impôt! Mais peut-être suis-je trop mesquin ou naïf pour penser ainsi! Je confesse avoir grandi dans une culture où les francs ne s'échangeaient pas encore en Euros ou en "diums", et où chaque sou équivalait à un poids de fatigue et de sueur. Faut-il le regretter? Je ne le pense pas. Mais le don ne prenait que plus de valeur à nos yeux. Et le Royaume de Dieu aussi.

Edito

Campagne de carême

«La solidarité crée l'emploi». Tel est le thème de la campagne annuelle de carême des organisations de solidarité des Eglises de Suisse. Elle s'articule autour de trois exigences fondamentales: le droit au travail, le droit à des conditions d'existence décentes et le respect de la dignité de toutes et de tous.

LA
SOLIDARITE
CREE
L'EMPLOI



ACTION DE CAREME - PAIN POUR LE PROCHAIN

En lien avec cette campagne, vous trouverez dans ce numéro:

- un gros plan sur le «travail-esclave» en Chine (p.3);
- la présentation des enjeux de l'action «pour des habits produits dans la dignité» lancée par Action de Carême, La Déclaration de Berne et Pain pour le prochain en partenariat avec de nombreuses associations, dont la COTMEC (p.2);
- une série de cartes «clean clothes-pour des habits produits dans la dignité», à envoyer aux distributeurs de textiles auprès desquels vous achetez vos habits (annexe);
- un supplément sur une perspective d'action de solidarité créatrice d'emploi: l'idée d'un impôt mondial de solidarité, qui commence à faire son chemin en Suisse (supplément blanc);
- et quelques rendez-vous à ne pas manquer...

En lien avec la Consultation Oecuménique, la campagne de carême encourage les réflexions de tous les groupes de base sur «sur l'avenir social et économique de la Suisse». Nous reviendrons sur cet aspect dans un prochain numéro.

BONNE LECTURE!

Eglises en solidarité avec les femmes

Il y a dix ans le COE (Conseil Oecuménique des Eglises) lançait la décennie des "Eglises en solidarité avec les femmes". Trois jours avant l'ouverture de la huitième assemblée générale du COE à Harare (Zimbabwe), début décembre 1998, des délégations venues du monde entier (un peu plus de mille femmes et une cinquantaine d'hommes) se sont retrouvées pour célébrer la clôture de cette décennie et faire le point sur les acquis de cette solidarité agissante à l'égard des femmes. A l'issue de la commémoration, une lettre intitulée "de la solidarité à la responsabilité" a été adressée à la huitième assemblée du COE. Extraits*.

A la question posée par Jésus: "Femme, pourquoi pleures-tu?" les femmes ont répondu en révélant leur peine si souvent cachée, face à l'abandon, à l'injustice économique, aux obstacles qui entravent leur participation, au racisme, au fondamentalisme religieux, aux génocides ethniques, au harcèlement sexuel, au SIDA et à la violence envers les femmes et les enfants. Nous nous sommes lamentées, nous avons

cherché dans les écritures, nous avons prié et nous avons trouvé l'Esprit qui intercède par des gémissements inexprimables (Romains 8, 26). Remplies de sa puissance, nous avons alors entamé notre parcours de guérison.

...Nous nous engageons à accomplir la mission de Dieu en vue d'un monde où le peuple de Dieu aura la vie en abondance, partagera équitablement les ressources de la terre, vivra en harmonie avec la création où toutes et tous se reconnaîtront mutuellement comme créé/e/s à l'image de Dieu. Nous tenons fermement à cette vision d'une communauté humaine renouvelée par la participation pleine et entière de chacun/e... une communauté dans laquelle la diversité est reconnue avec joie comme don de Dieu au monde.

... Nous en appelons à nos églises pour qu'elles évaluent leurs structures ecclésiales et leurs pratiques afin d'éliminer toutes formes d'exclusion... Nous demandons à nos Eglises de combattre les maux que sont la domination et la discrimination... Nous tenons fermement à la vision d'un monde où régnera la justice économique, où la pauvreté ne sera ni tolérée ni justifiée... Nous demandons instamment à nos églises représentées à cette huitième assemblée du jubilé, de déclarer que la pauvreté et ses séquelles déshumanisantes sont un scandale qui offense Dieu... Nous leur demandons fermement d'appeler la Banque mondiale et le F.M.I. à suspendre immédiatement tous les programmes d'ajustement structurel qui lèvent les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants... Nous demandons la remise de la dette extérieure et intérieure des pays les plus pauvres, que les ressources ainsi économisées soient utilisées pour améliorer la qualité de vie des pauvres, en particulier des femmes et des enfants. Nous demandons vos prières et vous invitons à nous accompagner à la source de toute vie, là où l'eau vivifiante et rafraîchissante coule sans fin, "ouvrant de nouvelles voies, purifiant, guérissant, rapprochant, nourrissant les racines de nos rêves... Elle ne tarit jamais"

D.F.

Elisabeth Raiser et Justin Kahamaile

*Vous pouvez obtenir le texte intégral (Anglais, Français) au département "Femmes" du COE Tél: 022/791 61 11



Agir pour des habits produits dans la dignité

Le lancement en Suisse de la campagne "pour des habits produits dans la dignité" a été un succès. La focalisation de cette action sur le secteur du textile est symbolique: le secteur de l'habillement est en effet incontournable pour les consommateurs. Et c'est dans ce domaine que la guerre des prix et les délocalisations ont connu l'évolution la plus foudroyante. A l'autre bout de la chaîne, on retrouve les pires violations des droits économiques et sociaux: travail des enfants, travail esclave touchant principalement des femmes, majoritaires dans ce secteur. L'enjeu d'une telle campagne, c'est un contrôle accru des entreprises par les citoyens du Nord et du Sud: l'action des consommateurs critiques rejoint celle des travailleuses et des travailleurs du textile qui sont en train de s'organiser pour défendre leurs droits et améliorer leurs conditions de vie. C'est une nouvelle forme de solidarité active pour forcer les entreprises à respecter les droits humains fondamentaux.



A vos cartes!

Lancée en Suisse en janvier dernier, la campagne "Clean clothes" a déjà commencé en 1990, en Hollande. Les cartes que vous trouverez en annexe de ce numéro vous permettent de participer activement à cette action citoyenne de contrôle des entreprises (le mode d'utilisation est décrit sur le document annexé; si vous avez déjà reçu un jeu de cartes vous pouvez ainsi écrire à d'autres entreprises concernées ou passer vos cartes plus loin pour aider la campagne à faire tache).

La campagne internationale s'organise autour d'une série de revendications communes visant au respect des normes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en matière de droit des travailleurs. Elle a élaboré un code de conduite à l'attention des entreprises et met sur pied un organe de contrôle indépendant, impliquant ces dernières en lien avec les syndicats et diverses organisations de solidarité. Un gros travail est actuellement réalisé afin

de traduire le code en critères mesurables et contrôlables, en se fondant sur l'expérience de l'OIT. Tout cela doit par ailleurs aider à renforcer l'organisation et la formation des organisations locales de travailleurs afin que leurs voix soient déterminantes dans les contrôles effectués sur place. Cette campagne est donc vouée à s'inscrire dans la durée. Une période minimale de 3 ans est prévue pour la campagne suisse.

Notons qu'il s'agit ici d'un autre registre que celui du commerce équitable. Il est juste que les consommateurs paient un prix légèrement plus élevé pour des produits issus de réseaux de production indépendants et fonctionnant eux-mêmes sur un mode coopératif et équitable. Dans le cas de secteurs comme la grande industrie textile, où règne la surexploitation des travailleurs, la pression des citoyens consommateurs vise à remettre en cause des rapports de production foncièrement inéquitables. La part des salaires des travailleurs ayant réalisé le produit oscille en effet entre 1 et 5% du prix de vente. Pour un habit vendu 50 francs, les ouvrières du Sud ne toucheront ainsi que 50ct ou 2.50 francs. On peut donc très bien doubler ces salaires sans rehausser le prix de vente! Sur des produits vendus ici à très bas prix, par contre, une légère hausse pourrait se justifier à condition qu'elle profite aux travailleurs concernés!

Comme la campagne "clean clothes" fut lancée il y a près de 10 ans en Hollande, nous pouvons déjà apprécier son impact. Une société comme C&A, par exemple, qui est déjà soumise à la pression des consommateurs depuis longtemps, a pu faire la preuve qu'il était possible d'améliorer les conditions de vie des ouvrières du textile sans augmenter les prix de vente. A l'extrême opposé, la société de distribution Ackermann s'est montrée extrêmement réticente lors d'une enquête réalisée en Suisse par les responsables de la campagne: cette dernière société se contente d'un contrôle de qualité de ses produits et renvoie la balle aux pays du Sud pour l'application des normes de l'OIT... Nous tiendrons nos lecteurs informés de l'évolution des différents distributeurs de textiles en Suisse, en fonction de l'impact des envois de cartes. Rappelons-le toutefois: il ne s'agit pas de boycotter tel ou tel distributeur, mais de faire pression sur lui, afin qu'il prenne au sérieux le respect des droits humains dans l'activité économique.

Dominique Froidevaux

La campagne «Clean clothes - pour des habits produits dans la dignité» a été lancée en Suisse par Action de Carême, la Déclaration de Berne et Pain Pour le Prochain, avec le soutien de nombreuses associations, dont la COTMEC.

Les principaux résultats de l'enquête réalisée par «Clean clothes» auprès des marques et des distributeurs de vêtements en Suisse sont disponibles sous forme de fiche. Vous pouvez l'obtenir à la Déclaration de Berne: Tél.: 021 624 54 17

Agir pour des habits produits dans la dignité Contre le travail esclave en Chine

En marge de la campagne «pour des habits produits dans la dignité», gros plan sur la lutte contre le travail esclave dans la «zone franche» de Shenzhen, aux portes de Hong Kong.

Michel Egger, collaborateur de Pain Pour le Prochain, a pu se rendre à Shenzhen, dans la toute première "zone économique spéciale" créée par Deng Xiao Ping, en 1979, dans le cadre de sa politique d'ouverture et de réformes économiques. Ce gros bourg, à la frontière de Hong Kong, est devenu le symbole du capitalisme chinois. A la fin des années '70, il abritait environ 600'000 habitants, essentiellement des paysans et des soldats. Il en compte deux millions et demi aujourd'hui, venus de toutes les régions de Chine. Les entreprises y jouissent d'une exonération fiscale à peu près totale, elles n'ont pas de droits de douane à payer, et peuvent économiser sur les salaires qui sont dix fois moins chers qu'à Hong Kong. Deux secteurs se côtoient dans cette nouvelle aire urbaine en pleine croissance. D'un côté, la ville commerçante: c'est l'endroit de Chine où il y a le plus de palaces, de centres commerciaux, de boîtes de nuit ou encore de téléphones portables. On y vend de tout. De l'autre côté: la ville-usine. C'est là que survivent des milliers de femmes, souvent très jeunes, "importées" par une multitude d'entreprises de textile, de jouets, d'électronique, de chaussures, toutes venues profiter des avantages de cette zone où règne le non-droit.

Corvéables à merci

"Ces femmes n'ont ni permis de travail ni permis de résidence, a pu constater Michel Egger. Cela signifie qu'elles n'ont aucune sécurité sociale car celle-ci est liée à l'endroit où l'on a ses papiers. Elles sont entassées dans des baraques de béton qui leur servent de dortoirs, à proximité des ateliers qui les emploient. Elles vivent ainsi à 10 ou 15 dans des sortes de boyaux d'à peine 30 m², avec une petite fenêtre pour seule ouverture. Les bâtiments comportent une dizaine de ces pièces par étage. Ces jeunes filles n'ont aucun espace de vie autour. Pour elles, la vie d'usine continue dans la vie privée: elles travaillent 7 jours sur

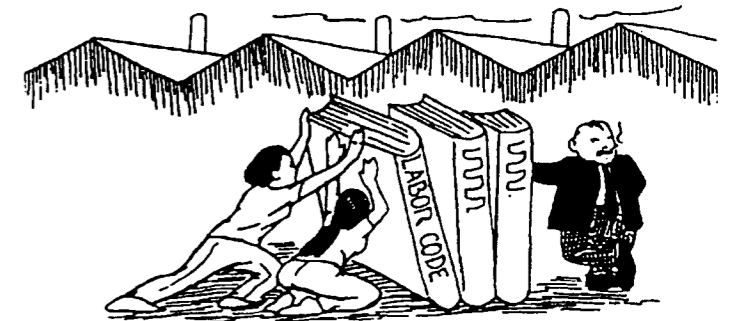
7, coupées de leurs familles qui sont restées au village. Leurs heures supplémentaires sont programmées. Pour satisfaire certaines commandes urgentes, leurs employeurs peuvent les faire travailler jusqu'à 90 heures par semaines. En principe, elles ont des horaires de 7h le matin jusqu'à 18h le soir. La plupart du temps, elles travaillent jusqu'à 22-23 h. Elles sont corvéables à merci. Sur un maigre salaire de 450 à 500 yuan par mois (500 yuan = à peu près 100 de nos francs) une part d'au moins 10% leur est retenue pour la nourriture et le loyer. Le reste, elles l'envoient à leurs familles. Lorsqu'elles sont enceintes, ces femmes sont licenciées. Dans cette vie de forçats, si un jour de congé leur est accordé de temps en temps, c'est pour aller faire du shopping, dans l'autre zone de la ville."

Contre le capitalisme sans foi ni loi

Si Michel Egger a pu se rendre dans cette zone très spéciale, c'est grâce à Chan Ka Wai, sociologue, responsable du Christian Industrial Committee, une importante organisation de Hong Kong spécialisée dans la défense des droits des travailleurs. Chan Ka Wai organise des enquêtes sur place, avec des jeunes filles qui interrogent leurs consoeurs sur leurs conditions de vie. Il tente également d'entamer avec ces femmes un travail discret mais efficace de conscientisation de leurs droits. Car les lois chinoises existent, même si elles ne sont plus respectées par personne. Et si les organisations syndicales libres ne sont pas reconnues, elles commencent à faire leur chemin. Ainsi Chan Ka Wai, travaille-t-il main dans la main avec Han Dongfang, ancien leader syndical des cheminots chinois et héros de la révolte de Tian An Men. Après plusieurs années passées en prison, Han Dongfang, malade, avait été exilé aux Etats Unis. Il est aujourd'hui de retour à Hong Kong, où il travaille à l'organisation des mouvements syndicaux indépendants en Chine. Ses objectifs: lutter contre la corruption qui est devenue endémique depuis l'irruption du capitalisme et faire en sorte que les lois existantes soient connues et appliquées. Les Chinois ont droit à des allocations de retraite, à des allocations chômage, à un rembour-

sement des frais médicaux. Mais ces droits sont bafoués. La plupart du temps, les cadres du parti, devenus entrepreneurs à leur compte, détournent l'argent public pour leur profit exclusif. Han Dongfang dénonce les cas d'abus, lance des programmes de conscientisation, aide à l'organisation de syndicats.

Dans les usines de fabrication de jouets, Tchan Ka Wai et Han Dongfang ont déjà réalisé un excellent travail, notamment en dénonçant les dangers encourus par les travailleurs en raison de l'utilisation de substances no-



cives, du cadre de travail inadapté et de l'absence totale de prévention. Dans le secteur du textile leur organisation est désormais un des partenaires privilégiés de la campagne internationale "clean clothes", qui invite à s'engager pour "des habits produits dans la dignité".

Pour Michel Egger, qui est une des chevilles ouvrières du démarrage de "clean clothes" en Suisse, un tel partenariat est essentiel: "nous faisons pression sur les entreprises afin qu'elles adoptent des codes de conduite conformes aux exigences de l'Organisation Internationale du Travail, afin de garantir les droits des travailleurs. Pour veiller à l'application de tels codes, le premier et le meilleur contrôleur, c'est le travailleur. C'est lui qui dispose des informations essentielles, c'est lui qui sait ce qu'il veut pour l'amélioration de ses conditions d'existence et de travail. Les travailleurs doivent donc pouvoir s'approprier ces codes et pouvoir les faire valoir, sans encourir de risque. C'est pourquoi les organismes partenaires mettent aussi au point des mécanismes de plainte qui devraient faciliter ce travail de contrôle. C'est un immense chantier en devenir"



L'enjeu est énorme

Les entreprises se contenteraient en effet de codes "virtuels", qu'elles pourraient utiliser comme leurre afin d'éviter d'être soumises à un contrôle indépendant. Pour contrôler elles-mêmes les activités de leurs sous-traitants, elles font généralement appel à des sociétés d'audit, grassement payées pour établir des rapports bidons, souvent réalisés à distance, depuis des hôtels de luxe. En fait ces sociétés d'audit sont spécialisées dans l'examen de la qualité des produits, mais n'ont aucune

compétence en matière de droit du travail. En se rendant sur place, Michel Egger n'a pu que renforcer sa conviction: "Rien ne peut remplacer la libre organisation des travailleurs".

Dominique Froidevaux

Chan Ka Wai

Animateur du Christian Industrial Committee de Hong Kong séjournera en Suisse du 26 février au 4 mars 1999.

Rendez vous:

à Sornetan le 27 février, à Genève, le 2 mars 1999 à 20h00, au centre paroissial de Malagnou, 3 ch. Rieu, à la Chaux de Fonds le 3 mars à Neuchâtel le 4 mars
Renseignements: Tél.: (021) 617 88 81



cratie officielle, ses centres sont multiples et les opérations y sont improvisées dans une large mesure. Tant qu'on ne parviendra pas à mettre de l'ordre dans les marchés des changes au niveau mondial, les spéculateurs auront toujours une longueur d'avance sur les institutions étatiques qui tenteraient d'y introduire un contrôle fiscal⁹.

Du côté de l'association ATTAC, on ne souhaite pas faire de la Taxe Tobin en elle-même un objet sacré. Pour l'économiste François Chesnais, membre du comité scientifique d'ATTAC, «une Taxe Tobin pourra avoir un sens dans un ensemble reconstruit après la crise et dans lequel, tirant les leçons de la mondialisation financière, des gens essaieraient d'en finir avec les paradis fiscaux et la toute-puissance des spéculateurs»¹⁰. Mais il reconnaît que c'est encore de la musique d'avenir. En brandissant cette utopie, l'objectif d'ATTAC est de provoquer dès maintenant un débat sur les enjeux du pouvoir financier au niveau national et international. Or, en quelques mois, depuis que toutes les prévisions des spécialistes les plus réputés de la haute finance ont été balayées par la lame de fond des crises asiatique et russe, ce débat semble devenir incontournable. En tous les cas, les oppositions purement politiques et idéologiques à toute forme de contrôle des marchés financiers se font déjà plus discrètes. La dernière réunion de la Banque Mondiale (BM) - à Washington en octobre dernier - s'est avérée fort instructive à cet égard. Malgré la crise, on s'y est bien sûr voulu rassurant sur l'avenir du système, en soulignant toutefois qu'il avait besoin de «sérieuses réparations». Et de nouveaux mots d'ordre ont été lancés: nécessité d'une «nouvelle architecture financière», reposant sur des «règles et normes minimales» et s'intégrant dans une «politique à long terme propre à créer un climat de confiance en assurant la stabilité monétaire et financière»¹¹.

Des voies réalistes existent

Les ouvertures qui se manifestent de la sorte au sein des institutions financières internationales laissent entrevoir des solutions réalistes pour avancer dans la perspective d'une «répression de la spéculation» qui est un des volets de l'idée lancée par Tobin. En la matière, l'idée d'un retour pur et simple au *contrôle des changes et des mouvements de capitaux* semble s'imposer. Le Chili et la Malaisie l'ont tenté avec succès¹². C'est plus simple, mieux rôdé, plus efficace et plus admissible par les pouvoirs en place que l'idée d'un nouvel impôt. Et cela répondrait en partie aux préoccupations de stabilisation financière que tout le monde partage désormais.

Ces idées sont également creusées par le comité scientifique d'ATTAC¹⁴. Mais, selon, François Chesnais, la grande question est de savoir si la

crise actuelle va être l'occasion d'un «simple replâtrage de plus du capitalisme» ou si elle va être «l'occasion de mettre en œuvre un programme qui satisfasse les besoins en argent des exploités et des exclus en s'attaquant à la domination du capital»¹⁵. Pour ATTAC, les questions de fond soulevées par une campagne autour de la taxe Tobin sont donc primordiales. Et le second principe de la taxe, celui d'une redistribution des richesses est tout aussi important que celui de la stabilisation du système financier. Dans le même axe de réflexion, Howard M. Wachtel, professeur d'économie à l'American University de Washington, propose plusieurs systèmes fiscaux, complémentaires à la taxe Tobin, pour aller dans le sens de «davantage de justice et d'équité»: introduction, par exemple, d'un *impôt sur les investissements directs à l'étranger* - dont le taux prendrait en compte le respect des droits des travailleurs selon les normes du Bureau International du Travail - ou encore d'un *impôt unitaire sur les bénéfices* des entreprises s'inspirant de l'«unitary tax» telle qu'elle existe déjà aux Etats-Unis, mais en l'appliquant de manière coordonnée dans les pays du monde entier afin de combattre les paradis fiscaux¹⁶.

Un débat citoyen

De telles propositions doivent être discutées, critiquées et ont certainement du chemin à faire avant d'être mises en œuvre. Quel que soit le sort qui leur sera réservé, le fait qu'elle soient lancées dès maintenant est une provocation pour qu'un véritable débat citoyen puisse voir le jour autour d'enjeux qui nous concernent tous. Au premier chef, c'est la question du pouvoir que ce débat remet sur la place publique. Les mouvements de capitaux provoqués chaque jour par les opérateurs financiers atteignent des montants tels qu'aucune banque centrale au monde ne peut espérer les contrebalancer. Le pouvoir financier menace ainsi dangereusement la prééminence du politique. On ne peut laisser sans limites ni contrôles un tel pouvoir capable de précipiter l'économie et les sociétés de la planète entière dans le chaos¹⁷.

Deuxièmement, le débat sur les excès des pouvoirs financiers permet de s'attaquer à la racine du mal-développement. Les dysfonctionnements du monde financier peuvent en effet réduire à néant, en quelques mois, tous les progrès réalisés sur plusieurs années en matière de développement économique ou d'entraide et de coopération, tout comme les avancées dans le domaine sanitaire, social ou écologique. D'une logique de réparation, en aval des problèmes, il est temps de passer à une logique de transformation des rapports économiques, en amont des problèmes. Enfin, le débat sur de nouveaux systèmes d'impôts relance la question essentielle du bien public. Mais à l'échelle planétaire cette fois-ci. Alors que les pouvoirs financiers jouent sur la

capacité d'un petit nombre de tirer son épingle du jeu afin de s'enrichir au détriment des autres, il est plus urgent que jamais de favoriser l'émergence de mécanismes de solidarité et de nouveaux rapports de production permettant aux humains de mieux vivre ensemble, à l'ère de la mondialisation. ■

Dominique Froidevaux

¹ En Suisse, les Amis du Monde diplomatique, Le COURRIER, l'Association pour le Commerce équitable de Genève, la Coordination genevoise contre l'AMI et la Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique (COTMEC) ont déjà organisé, fin septembre, une rencontre pour faire connaître le mouvement ATTAC.

² Les premières versions de ces documents circulent déjà sur le site Internet d'ATTAC : www.attac.org.

³ Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement.

⁴ David Felix, «Mondialisation financière ou libre échange, arguments en faveur de la taxe de Tobin», CNUCED Bulletin, janvier-mars 1996.

⁵ Le PNUD, Programme des Nations Unies pour le Développement, estime que 40 milliards de dollars suffiraient pour «financer l'éducation de base, la santé, la nutrition, les soins génésiques, le planning familial, ainsi que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous». In *Rapport mondial sur le développement humain 1998*, Editions ECONOMICA, Paris.

⁶ Depuis les années '70, le volume des transactions sur les marchés des changes a littéralement explosé : De 10 milliards de dollars par jour en 1970, il est passé à 500 milliards en 1990 et à 1500, voire à 1800 dollars actuellement, selon les estimations (*Le Monde*, 1.9.98).

⁷ Chiffre cité par *l'Entreprise Romande*, organe des syndicats patronaux suisses, 27 septembre 1996.

⁸ Les arguments classiques des néo-libéraux sont en effet que tout impôt introduit une distorsion des prix nuisible au libre marché et que les sociétés modernes devraient aller dans le sens du «moins d'Etat». Pour un examen détaillé des critiques adressées à la Taxe Tobin ainsi que des arguments qui plaident en sa faveur, on se référera à A. C. Michalos, *Good Taxes*, Série «Science for Peace», Dundrum Press, Toronto & Oxford, 1997.

⁹ Propos recueillis par l'auteur de cet article. A. Comford est co-auteur du «Rapport sur le commerce et le développement, 1998» (CNUCED) largement consacré à l'instabilité financière internationale née de la crise du Sud-Est asiatique. Notons encore qu'actuellement déjà, selon la Banque Mondiale, plus de la moitié des flux financiers mondiaux transitent par les paradis fiscaux encouragés par de nombreux avocats d'affaires qui y voient une manière légale de se soustraire à l'impôt. Il existe même de nombreux guides permettant aux contribuables d'utiliser au mieux de leurs intérêts privés ces lieux de détournement du bien public.

¹⁰ Interview parue dans *Politis*, No 515, 24 septembre 1998.

¹¹ Banque Mondiale Actualités, 13 octobre 1998, p.6.

¹² Banque Mondiale Actualités, 13 octobre 1998, p.1.

¹³ Ce contrôle peut s'effectuer, comme au Chili, par exemple, à travers l'instauration d'un dépôt obligatoire sur les transactions de change, assorti de l'obligation de conserver les investissements dans le pays durant un laps de temps minimum.

¹⁴ Voir à ce sujet: Jean-Pierre Averaete, *Tableau synoptique de plusieurs dispositifs possibles de contrôle et de réglementation des marchés financiers spéculatifs*, document provisoire circulant sur le site internet d'ATTAC: www.attac.org.

¹⁵ Op. cit. note 10.

¹⁶ Pour le détail de ces propositions, voir: H.M. Wachtel, *Trois taxes globales pour maîtriser la spéculation*, in *Le Monde Diplomatique*, octobre 1998.

¹⁷ Même la très sérieuse Banque de Règlements Internationaux l'affirme aujourd'hui!

Cet article est paru dans la revue CHOISIR, en janvier 1999 (Commandes: 022 827 46 75).

Enjeux Nord Sud

Edito

En marge du désormais traditionnel «World Economic Forum» de Davos, réunissant le gotha des «élites» économiques et politiques mondiales, un forum alternatif a commencé à creuser son trou. Les lignes d'action dégagées par cet «Alter Davos» méritent notre attention. Vous trouverez la déclaration finale de l'Alter Davos en page 2.

Parmi les propositions d'actions concrètes issues des milieux alternatifs, deux se dégagent avec de plus en plus d'insistance: celle d'un mouvement pour l'annulation des dettes des pays du Sud, dont nous reparlerons dans un prochain supplément. Et celle d'un impôt mondial de solidarité. C'est cette deuxième proposition que nous avançons déjà dans le livre «Guerre économique, l'heure de la résistance»* que nous développons dans ce numéro.

Jean-Pierre Papat, délégué pour la COTMEC à l'Alter Davos et Dominique Froidevaux

* «Guerre économique, l'heure de la résistance» Ed. St-Augustin/COTMEC- Le Cerf

COTMEC-info
Janvier-Février 1999
Supplément



Agir pour un impôt mondial de solidarité

Rendez vous citoyens

- Le Groupe suisse d'ATTAC - Mouvement citoyen pour le désarmement des pouvoirs financiers, verra officiellement le jour le vendredi 12 mars 1999. Rendez-vous à 19h30 au Buffet de la Gare (1er étage, salle des Vignerons), avec notamment la présence de CHRISTOPHE AGUITON, secrétaire d'ATTAC-France.

- Les organisations d'entraide des Eglises (AdC-PPP), Le groupe romand de la Consultation oecuménique sur l'avenir social et économique de la Suisse, le Carrefour Travail & Chômage et la COTMEC préparent en outre un séminaire commun sur la Suisse et l'économie financière mondiale. Un rendez-vous tout public est prévu le vendredi 7 mai 1999, 20h00, au Centre Culturel St-Boniface, 14 Avenue du Mail / Genève, pour une conférence avec RICCARDO PETRELLA, sur le thème: MONDIALISATION ET DESARMEMENT DES POUVOIRS FINANCIERS.

Pour un Alter Davos

Déclaration finale de la rencontre tenue en opposition au World Economic Forum de Davos (29.1-1.2.1999)

Les politiques appliquées ces dernières années à l'initiative des dirigeants réunis à Davos - politiques définies dans le cadre du GATT/OMC (Organisation mondiale du commerce), du FMI (Fonds monétaire international), de la Banque mondiale - ont conduit à une allocation des ressources disponibles inefficace, inégalitaire, injuste. Cela conduit à une course acharnée aux profits et à l'accaparement par quelques-uns de l'essentiel de la richesse mondiale et à la dévastation de l'éco-système planétaire.

Ils reconnaissent aujourd'hui s'être trompés. Toutefois, ils continuent à prétendre que le fonctionnement de l'économie de marché capitaliste actuelle, libéralisée et déréglementée, reste le seul possible.

Les quatre réseaux qui ont pris l'initiative de cette rencontre considèrent que la "globalisation" des résistances et des luttes s'affirme comme un impératif. Partout, des femmes et des hommes agissent et remettent en cause toute prétendue fatalité. C'est sur la base de leurs expériences et de leur créativité que la construction d'alternatives devient aujourd'hui possible.

Face aux multiples défis que pose la mondialisation du capital nous avons décidé, forts des résistances et mouvements dont nous sommes représentatifs et solidaires, de coordonner nos efforts, de développer nos pressions. Il s'agit de passer à la riposte.

Commerce et investissements

Dans la foulée de la première victoire remportée contre l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement), nous nous opposons au projet de transfert d'un texte presque inchangé à l'OMC, au PET (Partenariat économique transatlantique), au "Millennium Round". Tous ces projets accentuent la subordination du pouvoir politique au capital transnational.

Systeme financier international

Nous exigeons l'annulation de la dette de tous les pays du tiers monde et de ceux d'Europe centrale et orientale. Le système financier international et ses institutions doivent être repensés de fond en comble. Ils doivent être subordonnés à la démocratie politique. Dans ce cadre, l'indépendance des Banques centrales est inacceptable. Nous exigeons l'interdiction des paradis fiscaux, l'application de taxes sur les transactions financières, telles la "Taxe Tobin".

Développement

Nous proposons de rompre avec les politiques destructrices d'ajustement structurel des organismes financiers internationaux, tels que le FMI, la Banque Mondiale, les clubs de Londres et de Paris ; de repenser et reconstruire un nouveau système financier international basé sur une allocation claire et juste des ressources pour les besoins essentiels des peuples, fondés sur la justice et la liberté.

Paix et sécurité

La politique générale de "deux poids deux mesures" est inacceptable dans tous les domaines, qu'il s'agisse du droit international, de l'application des résolutions des Nations Unies ou de l'embargo décrété contre des peuples entiers. D'évidence le système des Nations Unies doit être démocratisé.

Libertés et droits

Toutes ces revendications sont inséparables de la garantie des droits civiques, syndicaux, associatifs et politiques; de la concrétisation du droit à l'égalité entre femmes et hommes ; ainsi que de l'extension des droits individuels et collectifs aux sphères sociale, économique et écologique, tels que proposé dans la Conférence des Nations Unies à partir de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Qui sommes-nous ?

- ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), France et groupe ATTAC-Suisse; Mouvement citoyen pour le désarmement des pouvoirs financiers;
- CCCANII (Coordination contre les clones de l'AMI), France;
- FMA (Forum mondial des alternatives) Sénégal, Belgique, Canada;
- FUNDE, membre de SAPRIN (Structural Adjustment Participatory Review International

Network), Washington. Participent à cette initiative six mouvements sociaux, de divers continents, représentatifs des diverses résistances aux logiques de Davos.

- MST (Mouvement des sans terre), Brésil;
- FENOP (Fédération nationale des Organisations paysannes) Burkina Faso;
- PICIS (Policy and Information Center for International Solidarity) Corée du Sud;
- Le mouvement des chômeurs et des Sans Droits en France;
- Le mouvement des femmes au Canada et au Québec;
- Karnathaka State Farmers Association de l'Inde.

Sont également présents une quinzaine d'analystes des cinq continents, économistes, sociologues, politologues, historiennes et historiens, philosophes, citoyen-ne-s, élu-e-s, syndicalistes, préoccupé-e-s de l'avenir de l'humanité.

Nos alternatives, nombreuses et à différents niveaux, s'enracinent dans la prise en compte des besoins sociaux et de la juste allocation des richesses produites par le travail. Elles visent à réenclaver l'économie dans la société et à assurer la pérennité de la biosphère.

Il s'agit d'instaurer les principes d'une économie sociale ; de réaliser des réformes agraires ; d'assurer les droits collectifs des salarié-e-s et des citoyen-ne-s; de garantir la liberté des personnes de circuler et de s'installer; d'améliorer les systèmes de protection sociale; de promouvoir les responsabilités publiques et citoyennes ; d'accroître et d'adapter les institutions d'éducation et de santé; de réduire de manière radicale les dépenses d'armement tout en assurant la reconversion civile des industries correspondantes.

A ceux qui invoquent la "main invisible" du marché, nous opposons les mains et les intelligences des femmes et des hommes. Ces mains et ces intelligences construisent l'économie d'aujourd'hui, laissée en héritage aux générations à venir. Face à l'oppression et à l'arrogance des puissants, commence à se dessiner les contours d'un monde des mondes dans lequel les citoyennes et les citoyens, les salarié-e-s, librement associé-e-s pourront décider de la répartition des revenus comme de l'usage des moyens de travail et, de la sorte, se réapproprier la maîtrise et l'avenir.

Dans cet esprit nous avons décidé de soutenir les nombreuses initiatives déjà engagées et d'organiser une grande rencontre internationale à Paris du 24 au 26 juin 1999, pour échanger les expériences de lutte des différents pays et décider d'actions communes.

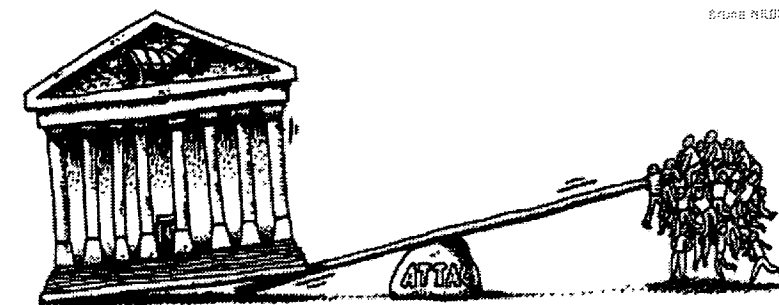
Un mouvement de citoyens s'attaque aux pouvoirs financiers

Par Dominique Froidevaux

Des mouvements de citoyens à l'échelle planétaire, il en existe déjà un certain nombre. Qu'on pense aux revendications portées par Amnesty international, par les organisations écologistes ou au spectaculaire mouvement international pour l'interdiction des mines antipersonnel. Mais un mouvement affichant l'ambition de s'attaquer directement aux privilèges de plus en plus exorbitants des pouvoirs financiers, cela on ne l'avait encore jamais vu. C'est pourtant ce qui semble se dessiner sous nos yeux avec le mouvement ATTAC lancé en juin dernier, à l'appel du mensuel «Le Monde diplomatique». Utopique ? Il convient d'y regarder de plus près dans un contexte où la planète tout entière semble basculer dans une crise financière sans précédent.

ATTAC est le sigle qui se veut combatif d'un mouvement dénommé "Action pour une Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens". A son origine, un éditorial retentissant d'Ignacio Ramonet, publié en décembre '97 dans le Monde diplomatique et intitulé "Désarmer les marchés". Le rédacteur en chef du célèbre mensuel y affirmait : "Le désarmement du pouvoir financier doit devenir un chantier civique majeur si l'on veut éviter que le monde du siècle à venir ne se transforme en une jungle où les prédateurs feront la loi". Et l'auteur de proposer trois pistes d'action dans ce sens : suppression des paradis fiscaux, augmentation de la fiscalité des revenus du capital et taxation des transactions financières. Pour concrétiser ce programme, il en appelait à la création d'une organisation non-gouvernementale à l'échelle planétaire mobilisant l'opinion autour de la revendication d'un "impôt mondial de solidarité".

L'appel d'Ignacio Ramonet n'est pas resté lettre morte : les soutiens ont afflué par milliers. Diverses publications, syndicats, mouvements de chômeurs, des organisations non-gouvernementales, des universitaires et des personnalités de gauche ont rapidement mis sur pied l'association ATTAC. Créée en juin '98, elle comptait plus de 5000 membres en novembre dernier et le rythme des adhésions ne semble toujours pas faiblir. Le mouvement est déjà international avec des soutiens en Belgique, en Allemagne, aux Etats-Unis et en Suisse, notamment¹. Un conseil scientifique est en train de mettre au point divers documents sur les thèmes qui sont les raisons d'être d'ATTAC : taxes sur le capital et ses revenus, rôle des fonds de pension dans la finance internationale, étude des paradis fiscaux, etc². En



France, des comités locaux s'organisent et une première rencontre nationale a eu lieu le 17 octobre dernier, avec pour principal objectif de faire entrer dans les préoccupations gouvernementales françaises les revendications du mouvement.

Une idée ancienne

Qu'en est-il donc de la revendication centrale de ce mouvement? L'idée d'un "impôt mondial de solidarité" s'inspire du système de taxation proposé en 1972 par un lauréat du Prix Nobel d'économie, le nord-américain James Tobin. Imaginée dans un contexte d'instabilité monétaire dû à la mise en œuvre des taux de changes flottants, cet impôt visait à introduire une régulation des flux financiers en faisant payer un prix à la spéculation. Tobin proposait ainsi de taxer, très modestement, chaque transaction sur les marchés des changes. L'effet escompté était prioritairement un effet de frein sur la spéculation (plus vous jouez avec les monnaies pour tirer profit des opérations de change, plus vous êtes taxés) sans peser pour autant sur le fonctionnement ordinaire des marchés, le taux d'imposition étant très faible.

Pour Tobin, le produit de cette taxe devait être encaissé par le Fonds Monétaire International (FMI) ou la Banque Mondiale. C'est par la suite que l'on s'est intéressé à l'utilisation qui pourrait être faite des montants générés par un tel impôt. La CNUCED³ a ainsi calculé, en 1996, que sur un montant de 1000 milliards de dollars de transactions par jour imposés progressivement au taux de 0,25%, on pourrait réduire les opérations spéculatives dans une proportion pouvant aller jusqu'à 30%, tout en dégageant des recettes de près de 200 milliards de dollars par an⁴. Les sommes alléchantes émergent de ce genre de calculs font rêver: 200 milliards de dollars, c'est bien davantage que le montant jugé nécessaire par les Nations Unies pour garantir un accès universel aux services sociaux de base⁵. Or, actuellement, ce ne sont plus seulement 1000 milliards de dollars qui passent d'une main à l'autre chaque jour sur les marchés des changes,

mais au moins 1500 milliards, selon les estimations les moins audacieuses⁶. Rien qu'en Suisse, la Banque Nationale estime que 100 milliards de francs suisses sont échangés chaque jour sur ces mêmes marchés⁷. Et seulement 7 à 8% de ces transactions correspondraient à des règlement commerciaux. Le reste, ce sont essentiellement des mouvements spéculatifs, dont certains se font même en simple «aller et retour» de quelques heures, le temps de dégager une marge de profit en jouant sur les monnaies.

Vu les perspectives qu'elle laisse entrevoir en matière de recettes et de régulation des marchés financiers, on comprend que l'idée de la «Taxe Tobin» revienne à la mode et pas seulement du côté des milieux de gauche largement représentés au sein du mouvement ATTAC. Mais est-elle pour autant une solution réaliste?

Obstacles politiques et techniques

Si cette taxe n'a pas été appliquée jusqu'ici, c'est que, comme le reconnaissait Tobin lui-même, l'ensemble des maîtres de la finance, y compris les responsables des banques centrales et des institutions financières internationales, s'y sont opposés dès le début, par principe. Tout impôt nouveau leur apparaissait en effet comme une entrave au dogme sacro-saint de la libéralisation des marchés⁸. De plus, de nombreux problèmes techniques se poseraient aujourd'hui, si l'on voulait mettre en œuvre un tel impôt. Comme le souligne Andrew Cornford, l'un des spécialistes de la gestion des crises financières à la CNUCED, «la complexité des marchés financiers s'est fortement accrue depuis l'époque où Tobin a avancé ses propositions. Le grand mérite de la Taxe Tobin, c'était sa simplicité théorique qui aurait dû aller de pair avec une simplicité d'application pratique. Or, avec le développement spectaculaire de nouveaux instruments de commerce des devises toujours plus difficiles à contrôler, il existe aussi de plus en plus de possibilités d'échapper à un impôt dans ce domaine. Le marché des changes n'a pas de siège, pas de bureau-

Alphaville et jus d'orange

Je le savais. Je le savais pour l'avoir lu, pour avoir entendu des témoins. Il n'empêche. Lorsqu'à l'aéroport de Johannesburg, il y a bien des années, j'ai vu de mes yeux "Restaurant pour les Blancs" ou quelque chose d'approchant, cela a été le choc. Comme si la raison vacillait. De même, j'avais entendu parler et j'avais parlé moi-même d'Alphaville, dans les faubourgs de São Paulo. Alors, j'ai voulu me rendre sur place. Je me suis retrouvé devant une espèce de péage d'autoroute, avec une file pour les "habitants", une autre pour les "visiteurs" et une troisième pour le "service". Des vigiles ont noté le numéro de

notre voiture et ont averti de notre visite l'"habitante" censée nous attendre. On m'a signalé une camera braquée sur nous : elle permettait à cette "habitante" de nous voir de chez elle. Nous avons pénétré dans une zone de villas, cossues sinon de bon goût, avec une forte densité de Mercedes. Nous avons croisé une voiture de sécurité qui, au ralenti, patrouillait. Alphaville est formée de douze zones résidentielles de ce type, entourées de murs surmontés de grilles. En tout, une cinquantaine de milliers d'habitants, me dirait-on. Non pas riches mais aisés. La classe moyenne supérieure. Un service d'hélicoptère permet aux cadres des grandes entreprises de se poser sur le toit des gratte-ciels de São Paulo et de gagner ainsi leur lieu de travail sans affronter les dangers de la rue. Il est vrai que, certains week-ends, on enregistre une soixantaine d'assassinats dans la mégapole (entre 1980 et 1996, le "taux d'assassinats" est passé de 13 à 25 par 100'000 habitants au Brésil).

Là aussi, le choc et l'angoisse de voir l'apartheid inscrit dans le paysage. L'apartheid social dans ce cas. Les plus favorisés s'isolent par peur des pauvres. Alphaville n'est d'ailleurs nullement un cas unique et de tels complexes n'existent pas qu'au Brésil - il est vrai champion des inégalités. Ils se multiplient notamment aux Etats-Unis. En Suisse même, les codes d'accès fleurissent à l'entrée des immeubles.

J'ai visité Alphaville au retour d'un voyage au Parana, dans la région qui produit le concentré à la base du jus d'orange portant le label "Max Havelaar" vendu chez nous depuis le mois de février par la Coop et la Migros (alors que le jus d'orange des Magasins du Monde vient du Mexique). Le supplément de prix consenti par les consommateurs suisses est destiné à améliorer le sort des cueilleurs d'oranges, les "boias frias", ces ouvriers agricoles appelés ainsi parce que, absents de chez eux du matin au soir, ils prennent leur repas froid. A l'occasion de ma visite s'étaient rassemblés, dans les deux municipalités concernées, des représentants des services sociaux de ces municipalités, des syndicats, des producteurs (petits et moyens) et de la fabrique de concentrés. Tous, en tout cas en apparence, disposés à collaborer pour le succès de l'opération "Max Havelaar" - une opé-

ration qui, il est vrai, sert les intérêts de chacun. Peut-être peut-on voir là, bien contrastés, deux types de comportement de ceux qui détiennent, à des degrés divers, l'avoir et le pouvoir : les habitants d'Alphaville d'un côté, les consommateurs suisses et les propriétaires des plantations de l'autre. S'isoler ou dialoguer. S'accrocher à tout prix à ses privilèges ou accepter un certain partage. Il n'est pas certain que ce dialogue et ce partage aboutissent au minimum de justice nécessaire à une coexistence harmonieuse. Ce qui est certain, par contre, c'est que l'autre option conduit, tôt ou tard, à l'affrontement. Qui provoque souvent plus de dégâts que la fin de l'apartheid n'en a provoqués en Afrique du Sud...

Michel Bavarel

Idées fausses sur les réfugiés

Les idées fausses et les mythes concernant les réfugiés et requérants d'asile ne manquent pas. Pour y remédier, Vivre Ensemble, service d'information et de documentation sur le droit d'asile vient d'éditer un dépliant «*Réfugiés, tous des profiteurs, tous des dealers*» pour faire le point sur certaines idées reçues. Ainsi à l'objection «Ce sont des réfugiés économiques qui viennent profiter de notre bien-être», le document fait remarquer, à titre d'exemple, que ce ne sont pas n'importe quels citoyens sri-lankais ou turcs qui arrivent en Suisse mais bien ceux qui appartiennent à des minorités en conflit avec leur état, Tamouls et Kurdes dans cet exemple.

Face à l'argument «Ils sont traités comme des princes», le dépliant souligne qu'un requérant d'asile touche entre 400.- et 650.- francs par mois, contre Fr. 1'000.- à 1'800.- pour d'autres bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse. Contre l'idée selon laquelle «nous en accueillons plus que les autres pays européens», le prospectus met en garde contre une lecture biaisée des statistiques. Ainsi en Suisse, sont comptabilisés comme requérants tous les individus d'une famille, alors que dans la plupart des autres pays européens, les personnes à charge (enfants) ne sont pas comptés. Chiffres et tableaux viennent compléter une palette de neuf mythes à l'encontre des réfugiés. Des exemplaires peuvent être commandés à : Vivre ensemble, CP 177, 1211 Genève 8. Tél. 022/ 320 60 94; fax. 022/ 807 07 01.

Sophie de Rivaz

Agenda

- Du 13 au 23 avril à "L'Usine", 4, pl. des Volontaires, Exposition "Par-ci, par-là", Genève et le Pérou, deux mondes en écho. Tous les jours de 14h à 20h, Samedi, jusqu'à 22h. Du 26 Avril au 7 mai à Vernier. Du 10 au 21 mai à Versoix. Mi-novembre, Plan-les-ouates. Organisation: FGC (Fédération Genevoise de Coopération), Tél. 022/ 738 04 88

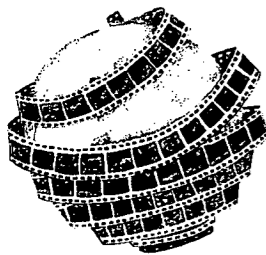
- Du 26 mars au 3 avril, cinémas, théâtre, photographie, musique au théâtre St. Gervais, Spoutnik, Moulin à danses, l'Usine. Organisation: Black Movie. renseignement et programme, Tél. 908 20 00.

Passez à l'ATTAC !

- Le 30 mars 1999, 20h00, au Foyer St-Boniface, 14, av. du Mail, Genève, Réunion du groupe genevois d'ATTAC. Mouvement citoyen pour le désarmement des pouvoirs financiers

Cinéma des 3 mondes

- Les 17 et 18 avril, présentation de trois films d'expression berbère; La colline oubliée, La montagne de Baya (en première genevoise), Machaho. Organisation: Cinéma des trois mondes, fonction cinéma. Rens. tél. 022/906 59 27



Supplément
Mondialisation:
Chances et limites
Par Susan George

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Billet évangélique

Délicatesses

Une amie m'apprend qu'une autre amie n'est plus. Fauchée par une mort stupide, dans un pays d'Afrique vers lequel la police genevoise l'avait expulsée quelques jours plus tôt. Ce n'était même pas son pays. Avait-elle fêté ses vingt ans ? Elle devait en avoir à peine 16 ou 17 quand elle avait cherché refuge "chez nous". Je ne dirai rien de sa triste histoire. Je sais seulement qu'elle fut arrêtée et conduite à "son" avion sans que sa famille d'accueil, ses amies et amis, ses camarades de classe, ses professeurs, n'aient pu lui dire au-revoir! Comme une dangereuse criminelle!

Ecoeuré, je ne tiens plus. J'ai besoin de crier, de respirer. Longue promenade au bord du lac, dans la lumière et la fraîcheur d'un matin de février. Tout respire le calme et la sérénité. A l'est, sur l'autre rive, le Mont Blanc flamboie au soleil levant. Au jardin anglais, un couple asiatique photographie des cygnes goguenards. Une Genève de carte postale, comme on en voit sur les prospectus en papier glacé étalés dans les banques et les grands hôtels voisins. Voilà le jardin botanique. Les biches se recroquevillent au fond de leur parc. Il n'y a guère que les perroquets et les perruches pour cacqueter à ces heures. Fixée à la volière, une pancarte en gros caractères : "Interdiction de nourrir les animaux". Quelle attention et quelle prévenance pour ces oiseaux des Iles! Ils pourraient souffrir d'être trop nourris, trop cajolés, trop aimés. Que ce pays est délicat pour les espèces "exotiques"!

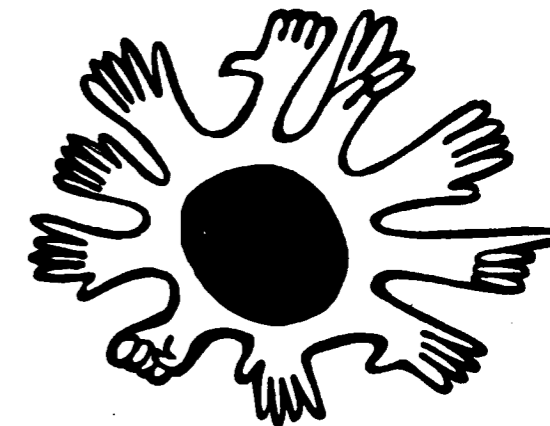
Alors me remontent au coeur des paroles d'évangile. Je vous les cite sans commentaires : "Vous qui versez la dime de la menthe, du fenouil et du cumin et qui négligez la justice, la miséricorde et la fidélité. Aveugles qui filtrez le moucheron et avalez le chameau! C'est ceci qu'il fallait faire, sans oublier cela".

Quand donc cesserons-nous de marcher sur la tête? ■

Guy Musy

Edito

Solidarité stratégique A la base et entre les peuples



Il y a quelques semaines, un vaste réseau d'ONG et de comités de solidarité européens publiait le «Manifeste pour la paix et les droits de l'homme en Colombie», un plaidoyer adressé à tous les acteurs de la tragédie en faveur d'une solution négociée au conflit qui secoue le pays.

Le manifeste exhorte la communauté internationale à délier les cordons de la bourse pour soutenir un processus de paix encore hésitant et à mettre un frein à l'exportation d'armes et à l'aide militaire au gouvernement colombien. Elle demande également de mettre en oeuvre tous les mécanismes diplomatiques pertinents pour doter la démarche colombienne des instruments de médiation, d'observation et de vérification nécessaires à la création «d'un climat de confiance et de respect entre les parties».

Guère plus tard, le dernier week-end de février, le Mouvement de solidarité avec l'Amérique centrale, a publié un document de principe sur la reconstruction de l'après- ouragan Mitch qui recueillait le soutien d'une trentaine de comités de solidarité, de comités de jumelage, d'associations et d'ONG ayant des projets ou des volontaires dans la région.

En répondant à deux questions fondamentales (quelle reconstruction là-bas et quelle solidarité ici?), le Mouvement a défini des voies concrètes d'action ne fuyant pas la responsabilité historique du Nord. Dans quelques semaines, à la fin mai, le Groupe consultatif pour l'urgence en Amérique centrale, soit les pays donateurs, ficellera le paquet d'aide pour les trois prochaines années. Le Mouvement de solidarité entend agir sur l'opinion publique pour transmettre les revendications du mouvement populaire d'Amérique centrale.

Colombie et Amérique centrale : deux démarches solidaires d'un nouveau genre qui créent des passerelles entre les peuples et les sociétés du Nord et du Sud, qui appellent à réagir différemment aux tragédies pour passer de la notion ponctuelle d'aide d'urgence à la vision stratégique de la responsabilité partagée quant à l'avenir de notre planète.

Sergio Ferrari

trad. J.-F. Cuennet (Service de presse E-CHANGER)

Prix international pour deux artisans de paix au Rwanda

Nos deux amis, Modeste Mugwarareba et Laurien Ntezimana ont reçu en novembre 1998 le PRIX DE LA PAIX 1998, décerné par Pax Christi international. Ce prix n'ayant eu pratiquement aucun écho en Suisse, nous nous devions de relever cet événement qui encourage le travail inlassable des deux hommes et des «noyaux générateurs de paix»* avec lesquels ils ont commencé à travailler déjà bien avant le génocide qui a frappé leur pays en 1994.

L'action de Laurien et Modeste continue au Rwanda et témoigne du courage de milliers de Rwandais qui continuent à poser des actes de réconciliation dans leur pays déchiré comme l'a souligné le cardinal Daneels lors de la remise de ce prix.

Grâce à Mme Antoinette Bruttin qui s'est rendue à Louvain pour cette remise de prix, nous pouvons répercuter ici le message lancé par nos deux amis à cette occasion.

Pour MODESTE, en 1990, «il fallait contrecarrer les propéandiques de division et de haine... Nous avons senti que ce qui fait le cœur de l'Évangile, à savoir la non-violence et le refus de toute guerre, manquait cruellement dans nos communautés chrétiennes.» Le Service d'Animation Théologique (SAT) a

alors organisé des sessions intensives de Non-Violence active au sein des communautés chrétiennes; puis des hommes et des institutions politiques ont fait appel à leur expérience.

En 1994, «émèrgés de l'horreur», tous se sentaient désespérés, déstabilisés, écrasés. Avec foi, le SAT se remis à l'oeuvre. L'apaisement du cœur est un préalable indispensable à la paix et à la réconciliation. C'est l'orientation de base du SAT. Il cherche à créer des espaces où tristesse, colère, peur, puissent s'exprimer pour essayer de reconnaître la souffrance de l'autre. «Lorsque les hommes en conflit parviennent à s'identifier comme Frères dans la souffrance, leurs préjugés tombent, leurs cœurs s'apaisent et ils choisissent le chemin de la vie et l'entente.»

Ce travail pour la paix ne peut être fait que par les Rwandais eux-mêmes. Mais ils ont besoin de la solidarité des autres peuples. MODESTE lance un APPEL pressant à notre solidarité à tous :

«La recherche de la paix et de la solidarité au Rwanda n'est pas souvent évoquée. Mouvements ou individus, apprenez à mettre en évidence les signes positifs, les efforts de paix, que la grande presse ne perçoit pas. N'entrez pas dans "la logique mortifère hutu-tutsi." Favorisez la rencontre, l'écoute mutuelle chez les Rwandais que vous hébergez. Que la vérité puisse être dite et écoutée. Considérez le Rwanda comme

une nation qui a tout pour la réussite de la coexistence pacifique. Coalisez-vous avec nous pour apaiser les esprits et les cœurs, pour les désarmer.»

Au nom de sa foi, ancrée «dans la logique de Dieu, telle qu'elle nous a été révélée par la viemort-résurrection de Jésus de Nazareth», LAURIEN reprend à son compte le message de Modeste et élargit son appel.

«Nous avons besoin d'une coalition de tout l'humain du monde pour tenir contre l'inhumain. Et l'humain du monde, c'est vous et nous, quand nous nous dégageons de la logique du profit, pour nous engager dans la logique du gratuit... Vous, hommes et femmes d'Occident, vous avez à vous dégager de la glu de la pensée unique qui gouverne la mondialisation économique pour GLOBALISER LA SOLIDARITE en lieu et place du profit... En intervenant partout où l'humain se trouve menacé. Car l'humain est supranational...»

«Quand est-ce que nous comprendrons que nous sommes TOUS CO-RÉSPONSABLES DE L'HUMAIN PARTOUT DANS LE MONDE. La pierre de touche est alors le RESPECT, le respect de tous, du semblable et du différent. Qui dit respect, dit "écoute juste et parole sans mensonge, qui poussent chacun à admettre et assumer ses responsabilités". C'est par la méditation de la parole et de la logique de Dieu que l'on peut apprendre le respect de tout humain.»



«En ce soir, voilà le voeu que nous formons, mon frère Modeste et moi-même qu'il y ait désormais, à partir de nous et dès maintenant, coalition de tout l'humain du monde contre l'inhumain. Si chacun(e) d'entre nous s'interroge en sortant d'ici pour voir honnêtement ce qu'il (elle) peut faire pour accomplir ce voeu, alors cette soirée aura décidément joint l'utile à l'agréable!»

Propos recueillis par Antoinette Bruttin

* Voir à propos des «Noyaux générateurs de paix»: Cotmec-info No 177, sept 95

Nous vous recommandons aussi: «Désarmer les cœurs, démarche rwandaise pour une réconciliation» par Laurien Ntezimana et Modeste Mugwarareba, Repères, 2/97. Commandes: (41 21) 646 30 77

Livre

Laurien Ntezimana : «Libres paroles d'un théologien rwandais. Joyeux propos de bonne puissance». Karthala, Paris, 1998.

Voilà assurément un livre paradoxal et étonnant. On aurait attendu de Laurien Ntezimana, engagé de très près dans un processus de réconciliation au Rwanda, un récit ou des réflexions pertinentes sur sa mission impossible et périlleuse. Peut-être va-t-il nous en faire part un autre jour? Mais pas dans cet ouvrage, dont la rédaction s'achève en 1990, bien avant la folle génocidaire et les massacres qui l'ont suivi...

Ce livre est l'histoire d'une thèse académique qui n'a

jamais vu le jour et qui prend la forme d'une "contre-thèse". Adressé à la Faculté de Théologie de Leuven, cet écrit exprime les convictions "libres" d'un théologien qui veut dire pourquoi il ne lui est plus possible de souscrire aux conditions universitaires. Au risque de décevoir son évêque, ses amis et ses "chers bienfaiteurs" qui lui avaient permis de rêver aux palmes académiques, Laurien a décidé de rentrer dans son pays, sans titre doctoral. Mais pas comme un chien sans queue. Apparemment, l'auteur s'en porte très bien et, après plus de dix ans, il ne regrette pas du tout son choix.

Le lecteur se demande bien sûr quels sont les motifs qui ont amené Ntezimana à sacrifier sa "carrière". La maladie de son fils serait-elle une raison? «Il a fallu que mon plus jeune enfant se mette à dessiner dans son corps le résultat de mes absences pour que je m'avise de ce que le "souci de

science" qui m'avait emporté loin des miens était en fait une de ces forces qui étouffent, défont et contrecarrent, les puissances des humains.» (p.124). Ce problème familial n'était en fait que le révélateur d'un malaise bien plus profond. Habité par la pensée de Maurice Bellet, Laurien se découvre homme libre, face à toute récupération idéologique ou dogmatique. Il ne voit pas comment il pourrait parler de Dieu comme d'un objet livré à son analyse. Sous des propos "libres" où la poésie n'est pas absente, c'est en fait le procès de la théologie comme science dont il est question dans ce livre.

On comprend mieux dès lors la singulière rencontre que fit Laurien avec une des voyantes de Kibeho (paroisse rwandaise qui connut dans les années 80 des "apparitions" de la Vierge à un groupe de jeunes filles). Après s'y être rendu plusieurs fois en théologien

ou en pharisien critique, Laurien laissa enfin tomber son filtre pour s'entendre dire par la voyante que "la joie est au cœur de la souffrance". Cette découverte le bouleversa : "c'est l'état de ceux qui habitent "le ciel" sur la terre des vivants. Le fond de leur être est "jubilation" et non tristesse. Ce qui arrive de mauvais ne peut plus être chute ou mort, ce ne peut plus être qu'épreuve ou passage (p.67). Faut-il lire cette phrase sur un arrière-fond de larmes et de sang? Laurien perdit des êtres chers dans la guerre rwandaise.

Je serais désolé si ce livre - hors du commun - passait inaperçu. Écrit avec cœur et conviction, il restitue au théologien sa fonction naturelle qui n'est pas celle du docteur, mais du prophète qui "fait vibrer la Parole" au risque de sa vie.

Guy Musy

Venezuela

«Bendición» «Une bénédiction, s'il te plaît?» C'est la salutation traditionnelle au Venezuela. Il est certain que la nature est bénie des dieux dans ce pays... Peut-on en dire autant de ses habitants? Au fait qui connaît le Venezuela? Il ne fait quasiment jamais la Une des médias, tout au plus savons-nous qu'il est producteur de pétrole, donc riche! Un peuple heureux puisqu'on n'en parle jamais. Est-ce bien sûr?

Première constatation: la richesse induite par les ressources naturelles n'a pas profité - et ne profite toujours pas - à la population. 80% des habitants vivent sous le seuil de la pauvreté. La classe moyenne est pratiquement inexistante et les tensions sociales sont importantes. Corruption, violence, fuite des capitaux, inflation et dette extérieure extrêmement importante sont des mots devenus banaux à force d'être évoqués sans que cela aboutisse à des changements.

Et dans ce tableau déjà fort sombre, une minorité, environ 0,013% de la population, vit dans des conditions encore plus précaires, puisque même leur identité est niée. Ce sont les premiers habitants du pays, les Indiens; ils n'en restent que fort peu, car ils se sont défendus de toutes leurs forces contre la colonisation et ils ont payé cette résistance de leurs vies. Aujourd'hui, les différents peuples indigènes regroupent environ 315.000 personnes. Leur existence était d'autant plus niée que, même la constitution accréditait le mythe d'une population et d'une culture homogènes...celle des créoles bien entendu.

Lassés d'un combat qui semblait perdu d'avance pour obtenir la reconnaissance de leur identité, le droit de garder leurs cultures et leurs traditions et surtout la reconnaissance officielle de la propriété des terres sur lesquelles ils vivent depuis toujours, les représentants des organisations indiennes s'étaient faits discrets. Mais la volonté de se battre pour que justice soit rendue a re-

Les Indiens d'Imataca sortent de leur réserve pour défendre leurs droits

trouvé une nouvelle vigueur ces dernières années et le Conseil National Indigène du Venezuela - CONIVE - s'en retrouve redynamisé, résultat: il intensifie ses activités aussi bien au plan national qu'international..

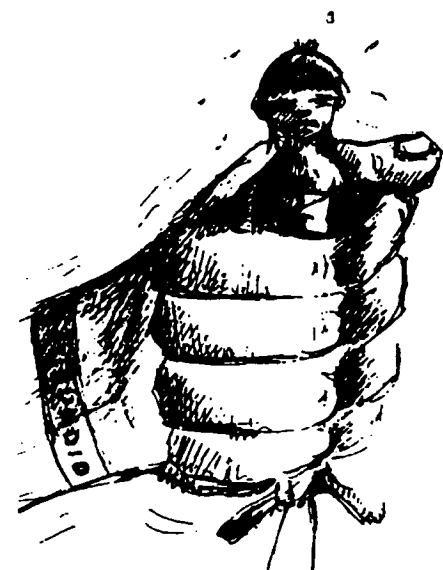
Son programme peut se résumer en trois points :
- reconnaissance des droits des communautés indigènes sur leur territoire et l'octroi de titres de propriété sur ces terres;
- annulation des décrets menaçant les droits des indiens;
- consultation des communautés

le respect des droits traditionnels et les Indiens craignent que soit développée une zone industrielle pour profiter du passage de la ligne électrique, augmentant encore les nuisances et les destructions déjà subies: intrusion des compagnies forestières et minières, orpailleurs illégaux, pollution, acculturation, maladies. Dès l'annonce de la construction, les habitants de cette réserve ont tenté de faire renoncer le gouvernement... Sans succès: la forêt est mutilée, mais le courant électrique - passe.

Deuxième événement - qui pourrait être positif celui-ci: l'élection d'un nouveau président Hugo Chavez (voir encadré).

Il a promis d'instituer une constituante; le CONIVE oeuvre activement pour obtenir d'y envoyer des représentants afin que la nouvelle constitution affirme que le Venezuela est un état pluriculturel et pluriethnique et que le droit à la terre pour les peuples autochtones y figure noir sur blanc.

Mais quand on sait que 80% du pétrole - principale ressource du pays - va vers les USA, il est facile d'ima-



giner les pressions que subit le gouvernement pour que les compagnies étrangères puissent travailler sans se préoccuper outre mesure des droits des peuples autochtones. Ce n'est que par une contre-pression exercée aussi bien au niveau national qu'international que Hugo Chavez pourra résister et réaliser le programme sur lequel il a été élu. Un de ces groupes de pression est actif à Genève (voir encadré). En ouvrant nos oreilles et nos cœurs à ces résistances, nous leur donnons une chance supplémentaire de renverser ce qui paraît inéluctable...la toute-puissance de l'économie et la disparition des peuples autochtones, non seulement au Venezuela, mais partout où les populations d'origine ont été supplantées par les colonisateurs, même si cela s'est passé il y a plusieurs siècles. ■

La déforestation menace la survie des Indiens

Deux événements sont à l'origine de ce nouveau combat : Premier événement: La construction d'un fil électrique reliant le Venezuela au Brésil a ravagé la réserve IMATACA dans laquelle vivent 10'000 indigènes. La déforestation prive les indigènes de leurs moyens de subsistance. Malgré une législation protégeant l'environnement, le gouvernement a signé en 1997, le décret 1850 qui permet l'exploitation de toutes les ressources sans respecter ni protéger les populations indigènes et l'environnement. La volonté d'avoir «une carte d'entrée» dans le MERCOSUR a été plus forte que

Hugo Chavez Un militaire putschiste «reconverti»

Une de ses premières mesures de gouvernement fut de renoncer à son salaire présidentiel. D'aucun pourront crier à la démagogie populiste, mais tout indique que le nouvel élu vénézuélien fera parler de lui ces prochaines années.

Aussitôt en fonction (le 2 février 1999), Chavez a rejeté le «consensus rétrograde» de la classe politique traditionnelle. Il a initié un référendum constitutionnel qui devrait arriver à terme ces prochaines semaines et a convoqué tous les secteurs - civils et militaires - du pays pour promouvoir la «révolution bolivarienne» contre la pauvreté... Une pauvreté qui concerne 80% de la population. Autre action du nouveau président, son offre de médiation dans le conflit colombien est pratiquement passée inaperçue... Affaire à suivre de près... Sergio Ferrari



FIAN INTERNATIONAL défend le droit à se nourrir, tel qu'il figure dans le «Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels». Depuis février 1998, une antenne locale de la Section suisse de FIAN s'est créée à Genève, elle s'engage tout particulièrement en faveur des populations indigènes de la forêt Imataca au Venezuela. Activités actuelles: - pressions sur le gouvernement vénézuélien par des campagnes de lettre; - présentation du cas des peuples indigènes d'Imataca à la Commission des droits de l'homme à l'ONU; - sensibilisation au travers d'une exposition sur Imataca (Genève - Uni Dufour, 12-23 avril '99).

Adresse: FIAN, case postale 2338 1211 Genève 2 tel/fax 41 22 328 27 00

Maryse Durrer

et qu'il faut occuper tout de suite.

Autre bonne nouvelle, il y a enfin du mouvement sur le front de la dette. Même le FMI admet en privé aujourd'hui que la dette des pays les plus pauvres ne sera jamais payée et que cela n'a d'ailleurs aucune importance pour l'économie mondiale. Ce dossier de la dette est repris en vue du millénaire par des campagnes Jubilé 2000 un peu partout. J'encourage les volontaires à regarder de près sur place dans les pays où ils résident quel est l'impact concret de la dette et à communiquer ces informations aux campagnes dans le Nord. Il faut aussi porter dans le Sud les nouvelles de ce qui se fait au Nord, et lier au maximum les actions de part et d'autre.

Les volontaires peuvent utiliser leur place d'insider, de connaisseur du Nord pour expliquer aux gens dans les pays où ils résident pourquoi la dette les appauvrit encore plus, étudier avec eux la situation concrète locale et partir de là pour donner les outils d'analyse permettant aux gens de comprendre plus en profondeur leur propre situation.

Mais prudence aussi: Les ONGs, du Nord ou du Sud, sont de plus en plus utilisées dans les pays endettés pour recoller les morceaux et pour réparer les dégâts de l'Ajustement Structurel. Il faudrait au moins documenter l'usage que l'on fait de vous. Même si vous acceptez d'être exploités à cette fin, en servant à amoindrir les ravages provoqués par les politiques du FMI, faites-le au moins en connaissance de cause et faites-le savoir.

Franchement, je n'aime pas beaucoup «l'humanitaire» car il est à sens unique. On ne peut pas imaginer les Nicaraguayens débarquant pour aider les Européens à la suite d'une inondation ou d'un ouragan. Il est naturellement utile d'avoir du personnel, en partie du personnel militaire, spécialisé dans les secours d'urgence post-catastrophes, mais nous parlons ici, je crois, de solidarité, c'est à dire d'une route à deux voies.

Repenser nos solidarités

Si l'on s'intéresse à la solidarité et non pas à l'humanitaire ou à la charité, je ne vois pas l'intérêt de partir dans un pays du Sud auprès d'une communauté quelconque, à moins de pouvoir apporter aux membres de cette communauté quelque chose auquel ils n'auraient pas accès autrement. Je comprends qu'il est peut-être difficile d'identifier la demande. Mais pourquoi partir si l'on ne sait rien faire? La bonne volonté ne suffit pas. Si l'on ne sait rien faire, on risque au mieux d'imiter, de faire en beaucoup moins bien que ce que les habitants savent déjà parfaitement faire tout seuls.

Cela ressemblerait dangereusement à de la thérapie pour soi-même. Serait-on présent uniquement pour des raisons égoïstes, pour laver je ne sais quelle culpabilité ou contribuer à je ne sais quel «développement personnel»? Je n'ai pas envie de m'embarquer dans la psychanalyse, et j'espère que cette remarque ne concerne personne ici, mais je ne vois pas pourquoi l'on aurait honte de savoir-faire quelque chose et de l'apprendre aux autres. Je

n'ai jamais rencontré des gens intelligents qui n'aimaient pas apprendre. Pas de fausse modestie donc, si vous avez des connaissances utiles. Transmettez-les.

Autre très bonne nouvelle: on peut gagner des batailles maintenant parce que l'on dispose des mêmes armes que l'adversaire, en particulier l'information. J'ai été très impliquée dans le mouvement en France et dans le monde contre l'AMI, ce traité scélérat qui aurait mis un pieu dans le cœur de la démocratie. Nous avons, du moins momentanément, gagné. A travers cette lutte, j'ai compris qu'il n'est plus du tout utopique que de s'organiser internationalement autour de préoccupations communes. C'est en tous cas facile dans les villes et presque toutes les organisations du Sud peuvent désormais trouver ou se faire offrir un équipement informatique de base. Et c'est très rentable politiquement. Autrefois, seules les entreprises transnationales—à la rigueur des gouvernements—avaient accès à autant d'informations aussi rapidement. La guérilla de réseau est devenue réalité.

Aidez donc à construire des réseaux. Trouvez quelque part un ordinateur et apprenez à ceux qui vous entourent comment on se sert de l'internet et du courrier électronique, même s'il n'y a de courant que deux heures par jour. Même si la plupart des habitants ne savent pas lire: ils auront alors peut-être envie d'apprendre et en tous cas que leurs enfants apprennent. Il faut avoir assez de respect des gens pour utiliser les techniques de pointe.

Mettez en place votre réseau en travaillant avec d'autres volontaires, d'abord à l'intérieur du pays où vous vous trouvez; ensuite entre pays d'une même région, ensuite sur la terre entière. Apprenez aux gens comment ils peuvent s'organiser eux-mêmes, se connecter à d'autres, pour gérer leurs propres réseaux. Le mieux est peut-être de commencer avec les gamins, pour que les parents en soient fiers, et aient envie de pouvoir les suivre.

J'ai appris dans l'un des documents préparatoires à ce séminaire que 750.000 Africains diplômés exercent leur métier à l'étranger; que tous les ans 60% des diplômés de médecine de l'Université de Lagon, au Ghana, émigrent immédiatement après l'obtention de leur diplôme aux USA, au Canada ou en Australie. Voilà au moins des gens qui comprennent comment fonctionne la mondialisation. Tu as un diplôme, tu te vends au plus offrant, tant pis si tes frais de scolarité ont été assumés par ton pays d'origine, tant pis pour ton peuple. Ils sont alors remplacés par de gentils volontaires occidentaux.

Permettez-moi de trouver ces comportements honteux. Ayant constaté cela, je crois que j'essayerais d'organiser tous les coopérants de tous les services de coopération de tous les pays «envoyants» pour exiger que le Ghana oblige ses diplômés de sciences médicales à pratiquer au minimum cinq ans chez eux. Et ainsi de suite, dans d'autres pays, dans d'autres domaines. Sinon, plus de volontaires, plus de budgets de coopération. Ce n'est pas parce qu'on a utilisé la «conditionnalité» pour le traitement de la dette qu'il ne faille pas l'utiliser contre les méfaits de la mondialisation. Je ne comprends pas le refus de juger les élites des pays pauvres ou alors c'est du racisme à l'envers.

Je ne conçois pas non plus de «valeurs asiatiques» ou autres qui feraient dire à un ouvrier ou à une ouvrière qu'il ou elle a envie de travailler 12 heures par jour dans des conditions épouvantables pour faire plaisir à son patron ou au dictateur de son pays. Le volontaire a pour devoir aussi de faire connaître ces conditions, à faire entendre la voix de ceux que les dirigeants de leurs pays, ou de nos pays, étouffent.

Mais il y a une autre honte: le ministre de l'éducation d'un pays de l'Amérique latine m'a dit il y a une dizaine d'années que de tous les étudiants occidentaux qui venaient faire des recherches dans son pays, il n'y avait pas un sur dix qui envoyait un seul exemplaire de sa thèse à une université ou à une bibliothèque du pays.

Ce n'est évidemment pas, hélas, la seule manière d'exploiter les gens et leurs connaissances pour son seul profit. Si j'allais dans le Sud, je crois que je chercherais à aider les gens à comprendre que leurs connaissances sont utiles et ont une valeur universelle. Les entreprises transnationales s'arrachent à présent leurs connaissances agricoles, médicales ou entomologiques et il faut expliquer aux gens qu'ils doivent faire attention à qui ils livrent des savoirs qui valent de l'or.

Voilà que je me suis laissée aller à faire ce que j'avais promis de ne pas faire; c'est à dire à vous apprendre votre métier. Pour conclure, je voudrais vous dire deux mots sur la manière dont je conçois mon métier à moi, parce qu'en tant que volontaires, vous aller pratiquer tous d'une manière ou d'une autre le métier de chercheur. Un chercheur est quelqu'un qui essaie de comprendre les phénomènes, qui écrit et qui parle en public. A quoi sert-il? Si on fait son métier dans la solidarité, je crois qu'on essaie de produire et de diffuser des connaissances et des analyses utiles au mouvement social, pour l'aider à changer les structures injustes.

Si j'avais la conduite des affaires, j'obligerais tous les volontaires à passer deux fois plus de temps dans leurs pays d'origine que dans le pays du Sud, à faire par exemple de l'éducation et du lobbying contre la dette ou en faveur du commerce équitable dans les supermarchés ou des recherches sur les traités bilatéraux d'investissement—tout ce que l'on voudra, mais quelque chose d'utile pour ceux auprès de qui on a vécu et qu'ils ne peuvent faire eux-mêmes.

Si on mondialise, alors mondialisons tout; mondialisons les connaissances et les réseaux d'information et les droits de l'homme. Le volontaire est un ambassadeur, soit, mais d'un genre particulier, car il doit déranger, il doit critiquer les politiques, il doit refuser les structures injustes non seulement dans le pays où il se rend mais chez lui et sur le plan international. Il doit avant tout travailler tous les jours, de toutes ses forces, pour qu'il n'y ait plus besoin de volontaires. ■

SUSAN GEORGE

CONFERENCE DES ONGS UNITE dans le cadre du FORUM EUROPEEN de Dulliken (6 au 9/12/1998) BERNE 8/12/98.

Enjeux Nord-Sud

COTMEC-info
Mars 1999
Supplément



Edito

En décembre de l'année dernière, les organisations européennes qui envoient des volontaires dans le Sud se réunissaient à Dulliken, en Suisse, pour un Forum commun, à l'invitation d'UNITE, association faïtière des réseaux travaillant dans ce domaine en Suisse.

Invitée d'honneur, Susan George, sociologue réputée pour ses nombreuses analyses des enjeux Nord-Sud, y présentait une conférence extrêmement stimulante et riche en repères pour une réflexion sur l'action solidaire dans nos sociétés en voie de mondialisation.

Vu l'intérêt de cette contribution, nous avons décidé de la partager avec un public plus large, en la reproduisant dans le présent supplément réalisé en partenariat avec l'organisation de volontaires suisses E-CHANGER. C'est, pour la COTMEC, l'occasion de marquer le 40e anniversaire de cette organisation amie.

*Dominique Froidevaux
COTMEC*

Mondialisation et solidarité: Chances et limites

Par Susan George



En partenariat avec



COTMEC
Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
1205 GENEVE
Tél & Fax:
+41 22 329 26 81
E-mail: cotmec@worldcom.ch
Web: www.cath.ch/cotmec

E-CHANGER
48, rte de la Vignettaz
case postale 129
CH - 1709 FRIBOURG
Tél.: (+41)-026/422.12.40
Fax: (+41)-026/422.12.43
e-mail: e.ch@worldcom.ch
Web: http://home.worldcom.ch/echanger

«Une terre glissante»

Mon séjour en Haïti en février dernier m'a laissé un arrière-goût de réelle inquiétude. Pour la première fois j'avais l'impression que l'état du pays corroborait l'adage créole "Haïti est une terre glissante" (Tè glise). Ce qui signifie que tout ce qui est entrepris fini par s'effondrer. "Un grand cimetière des projets" constatait également une personnalité que j'ai rencontrée. On pourrait, dans une première analyse, en dégager la cause la plus évidente soit les séquelles pernicieuses des décennies d'une dictature totale. Mais ceci serait bien insuffisant. Force nous est de tenir compte de nombreux paramètres aussi délétères les uns que les autres comme la politique ambiguë des Etats-Unis envers ce voisin "pitoyable", l'exode permanent d'une partie importante de l'élite, l'isolement de ce pays créolophone et francophone en Amérique centrale, le manque de coordination, la prolifération, voire la concurrence des ONG, et bien sûr le manque d'expérience démocratique.

Comment peut-on laisser un gouvernement sans premier ministre pendant près de deux ans ? Avec pour première conséquence le blocage d'une aide de 600 millions de dollars par la Banque Mondiale. L'immaturation et l'irresponsabilité de nombreux députés sont intolérables. Le parlement est transformé en une arène où s'affrontent les ambitions personnelles et les basses tractations, au demeurant souvent d'un caractère vérial. Dans ces conditions, il est évident que le peuple est en proie au plus grand désarroi, plus grave encore, le découragement gagne chaque jour du terrain. L'augmentation du coût de la vie devient insupportable. Se garder, néanmoins, de faire des comparaisons avec les années de dictature. Sous le régime Duvalier l'ennemi avait un visage. Aujourd'hui il est plus difficile de débusquer le mal car il est multiple et souvent insidieux. Par exemple, il est prouvé qu'Haïti est une plaque tournante du trafic de drogue.

Par ailleurs, à deux ans d'intervalle, j'ai été choqué par l'état de dégradation de la capitale Port-au-Prince. La ville est gagnée par la construction anarchique de quartiers populaires qui sont, en fait, de nouveaux bidonvilles. La circulation est effroyable, l'électricité et la distribution d'eau problématiques. Ajouter à cela la croissance de l'insécurité. Les crimes et le banditisme sont de différents types : assassinats politiques, actes de vengeance, hold-up etc. La population est traumatisée car sous la dictature les exactions étaient le fait des macoutes et des sbires du gouvernement.

Ma plus grande préoccupation se porte sur les élections présidentielles qui auront lieu à la fin de l'année prochaine. D'ores et déjà, il est prévisible que les candidats seront nombreux. Tout le monde s'accorde à penser que Jean-Bertrand Aristide sera en première ligne et que ses chances seront grandes, notamment dans les campagnes où son aura ne s'est guère ternie. En revanche, à Port-au-Prince, la bourgeoisie redoute le spectre d'une dictature populiste. Et bien des mouvements progressistes ne reconnaissent plus leur ancien leader depuis qu'il a créé son propre parti politique. Pour l'heure, l'attitude équivoque de l'ex-président donne lieu aux rumeurs les plus insensées. Nombreux sont ceux qui le tiennent, en partie, responsable de la crise actuelle. On se demande par quel tour de force le grand

rassembleur d'hier pourrait redonner confiance aux Haïtiens et avant tout éviter les affrontements fratricides. Je m'en voudrais de terminer ce témoignage sans relater la grande satisfaction que j'ai eue à participer à l'animation d'un séminaire regroupant une quarantaine de leaders paysans (représentant environ 20'000 personnes). Je suis resté ému d'admiration devant leur ardeur au travail, le sérieux des débats, leur capacité d'analyse, plus encore, par leur solidarité dans l'engagement. Pour moi, un sentiment d'espoir indicible. L'avenir d'Haïti ne se fera pas sans la participation de la population des campagnes. Il serait grand temps que l'intelligentsia et la classe politique en prennent conscience.

Les dernières informations nous apprennent qu'en dépit de la caducité du parlement un gouvernement a été constitué à fin mars. Il semble que le nouveau premier ministre Jacques Edouard Alexis ait réussi à s'assurer le soutien des principaux partis politiques. Il n'y a que les chats échaudés qui perdent confiance... ■

Michel Floquet

Jacqueline et Michel Floquet ont vécu de nombreuses années comme volontaires (avec Frères sans Frontières, devenu depuis E-CHANGER) dans le Nord-Ouest d'Haïti. Ils continuent aujourd'hui à travailler en solidarité avec le peuple haïtien à travers diverses associations dont ils sont membres. Michel Floquet vient de publier un très beau récit sur cette expérience.

«Haïti, souvenirs d'un espoir»
L'AGE D'HOMME, 1999

Le 29 avril 1999, ne manquez pas l'émission de Temps présent (TSR): «Sur la piste suisse des chimistes de l'apartheid». Jean-Philippe Ceppi et Bertrand Theubet ont réalisé un travail remarquable pour compléter les révélations de la Commission Vérité et Réconciliation sur l'implication de la place financière et de personnalités suisses dans certains crimes de l'apartheid. Un document à voir absolument sur la TV suisse romande. Pour plus de renseignements sur notre campagne «Crimes de l'apartheid, il est temps de réparer», vous pouvez consulter nos pages web: www.cath.ch/cotmec (cliquer sur «Actions») ou obtenir des documents par tél. 022 329 26 81.

COTMEC
bd du Pont-d'Arve 16
1205 GENEVE
CH

Changement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

JAB
1231 Conches

COTMEC

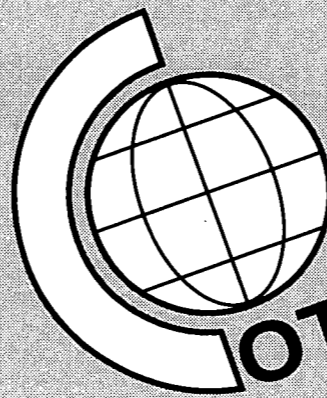
Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
1205 GENEVE
Tél & Fax:
+41 22 329 26 81
E-mail:
cotmec@worldcom.ch
Web:
www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

Abonnement: Frs 15.- /an
Rédacteur Responsable:
Dominique Froidevaux
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnées. Merci donc de FAIRE CONNAITRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.



COTMEC
INFO

Mini-Dossier
Droits humains et
solidarité helvétique

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Billet évangélique Enfant à l'encan!

Vincenzo, 10 ans, 110 centimètres et 30 kilos vient d'être «acheté» à ses parents napolitains par un club de foot-ball de Turin pour la somme de 120 millions de lires, qui équivalent à cent mille de nos francs. Pour être plus précis, le club en question a voulu se réserver le futur «championissimo» qui jouera effectivement dans l'équipe piémontaise dès l'âge de quatorze ans. Un ancien joueur de Servette, commentant l'événement, avoue qu'il s'agit d'une aberration consentie par la société. Qualifier d'aberration sociale la traite d'un enfant me paraît innocent. Mais puisque notre société y consent et aime ça, allons-y. Et surtout, taisons-nous lorsque l'envie nous vient de dénoncer l'esclavage des enfants soudanais.

Plus proche de cette triste réalité, la réflexion désabusée de Slava Bykov, remercié sans ménagement et sans sentiment par les patrons de l'équipe Fribourg-Gottéron: «un sportif est comme un citron. On le presse puis on le jette». Sombre destinée pour le petit Vincenzo! J'imagine que c'est ainsi que les vieux romains « pressaient » les gladiateurs du cirque avant de les envoyer à la casse ou servir de déjeuner aux lions. Qu'auraient-ils fait d'un boxeur improductif? Entendez: de celui qui a cessé de plaire à son public. J'imagine aussi que beaucoup de travailleurs et de cadres, victimes aujourd'hui des restructurations, pourraient tenir les mêmes propos que le malheureux Bykov.

Genève ces jours est tapissée d'affiches électorales. «Au centre l'humain», proclame l'une d'entre elles. Mais quelle humanité? Il y a près de 20 ans, Raoul, archevêque de Santiago au Chili, écrivait que dans son pays «l'image de Dieu qui aurait dû briller sur le visage des pauvres était assombrie et même tournée en dérision». Au Chili seulement? Voyons donc!

Mais quelle espérance pour ceux qui croient qu'un condamné bafoué puisse revenir à la vie et avoir raison contre tous ceux qui l'ont mis en croix! ■

Guy Musy

Edito

L'ombre de Pinochet hante encore le Vatican

Le 7 avril dernier, le nonce apostolique du Chili écartait toute possibilité d'une «nouvelle intervention en faveur de Pinochet de la part du Saint-Siège» qui, avouait-il, «a déjà fait tout ce qu'il pouvait, d'un point de vue strictement humanitaire».

Ouf! Le scandale a donc des chances de ne pas perdurer. Mais il n'est pas dissipé pour autant. Car cette affaire, dont le manque de transparence n'a fait que renforcer le caractère trouble, a réveillé de vieux démons. Dès le coup d'Etat perpétré par le général Pinochet, en 1973, il s'est en effet trouvé des autorités d'Eglise pour lui apporter un soutien moral des plus révoltants. Ainsi, plusieurs évêques, dont Mgr Fresno, de La Serena, avaient-ils repris les termes mêmes du dictateur pour qualifier son entreprise meurtrière: «une opération, disait Mgr Fresno, réalisée avec intelligence, énergie, courage, et avec toute l'habileté du chirurgien qui sait ce qu'il faut couper, ni plus ni moins». D'autres évêques, tel Mgr Hourton, ont bien sûr dénoncé à l'époque déjà «l'insulte au Dieu de la vie» que représentaient les violences des militaires chiliens contre les civils de leur propre pays. Il n'empêche que ce sont les représentants de la ligne dure, favorable au pouvoir de Pinochet, qui se retrouvent aujourd'hui en position de force au Vatican: les cardinaux Sodano (ex-nonce au Chili et actuel secrétaire d'Etat du Vatican) et Medina Estevez (ex-évêque chilien, actuel préfet de la congrégation pour le culte divin) ont déjà souvent manifesté leur sympathie aux partisans les plus acharnés du général Pinochet. Ce sont eux qui sont soupçonnés d'avoir convaincu le pape du bien-fondé d'une démarche diplomatique en sa faveur auprès des autorités de Londres, en février dernier. Officiellement, il s'agissait de relayer la demande des évêques chiliens qui, au nom de la «réconciliation nationale» réclament la libération de Pinochet et son retour au pays. Mais la démarche a largement été récupérée par les partisans du dictateur qui cherchent toujours à étouffer ses crimes et souhaitent maintenir le silence sur les disparitions forcées.

Dans un récent article du journal *le Monde* (23.03.99), Jean-Jaques Sévillia a pu démontrer que le puissant lobby pro-Pinochet, qui s'appuie depuis de nombreuses années sur un catholicisme traditionaliste, disposait de moyens financiers exorbitants. La *Fondation Pinochet* est en effet alimentée par des capitaines d'industrie qui ont fait fortune sous son règne, en profitant abondamment des privatisations et de la situation de non-droit qui régnait à l'époque. Depuis l'arrestation du général, cette fondation a dépensé près de 2 millions de francs suisses pour ses frais d'avocat et pour financer une vaste opération de propagande le présentant comme «un vieux soldat de quatre-vingt-trois ans lâchement torturé par les prétendus défenseurs des droits de l'homme». Pour lui éviter des tortures supplémentaires, c'est cette même fondation qui assure l'hébergement du couple Pinochet dans une luxueuse villa de la banlieue de Londres (10'000 livres de loyer par mois).

Ce que révèle cette affaire, c'est que, au Chili tout comme en Argentine (voir l'article de Thérèse Parrat, p.3), les forces anti-démocratiques ont aujourd'hui accaparé une part décisive des pouvoirs économiques et financiers. Et qu'elles considèrent que le pouvoir religieux est encore et toujours dans leur poche.

Il appartient aux principaux tenants de ce pouvoir religieux de se démarquer clairement de ces forces anti-démocratiques. La crédibilité du message évangélique en dépend. ■

Dominique Froidevaux

1 Citation tirée de l'excellent ouvrage de Charles Antoine: «Guerre froide et Eglise catholique, l'Amérique latine», qui vient de paraître aux éditions du cerf, avec une préface de Claude Julien.



L'enjeu majeur du troisième millénaire

«On peut vivre sans Internet et sans Windows, sans pétrole ou sans compte en banque. Mais - c'est très banal de le dire - on ne peut pas vivre sans eau.» dit le politologue Riccardo Petrella. Et pourtant, bien que vitale, l'eau devient de plus en plus rare. L'organisation météorologique mondiale l'a rappelé l'an dernier, les quantités d'eau douce ont diminué d'un tiers en vingt-cinq ans. Une pénurie qui n'est pas sans conséquences.

Dans son dernier livre* Riccardo Petrella rappelle, martèle même, quelques chiffres alarmants: près d'1,4 milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable, 15 millions en meurent même chaque année. D'ici 2025 le nombre de personnes n'ayant

ceux qui ont opposé l'Irak et l'Iran... Mais le contrôle de l'eau n'aiguise pas seulement les appétits de ceux que Riccardo Petrella appelle les «Seigneurs de la guerre». L'enjeu est aussi bien sûr commercial. Jusqu'à récemment, l'eau était un des derniers domaines de biens publics à n'avoir pas été touché par la vague de privatisations qui a emporté la quasi-totalité des autres secteurs, tels les banques, les assurances, le gaz, l'électricité ou les chemins de fer. Mais la situation est en train de changer. Des pressions toujours plus fortes s'exercent pour privatiser l'eau. Avec quelques arguments choc: l'eau devenue rare ne doit plus être gratuite, mais plutôt considérée comme un bien économique monnayable;

son prix doit être déterminé par le marché. Enfin seul le secteur privé, symbole de flexibilité et de rentabilité, peut assurer une gestion efficace là où les Etats ont échoué. Ces quelques idées simples, voire simplistes, font leur chemin parmi les responsables politiques. Et si le nombre de privatisations est aujourd'hui encore relativement modeste en comparaison avec d'autres secteurs, la brèche est ouverte. A titre d'exemple, Riccardo Petrella, cite le cas de la ville de Manille qui a fait passer en 1997 son service des eaux en mains

privées, dont l'américain Bechtel et la française Lyonnaise des Eaux. Il s'agit de la transaction la plus importante connue à ce jour dans le secteur de l'eau, comportant au moins 7,5 milliards de dollars d'investissement.

Eviter une pétrolisation de l'eau

Or, selon Riccardo Petrella, il faut absolument éviter une «pétrolisation» de l'eau. Ce liquide si précieux ne peut être considéré comme un bien économique. C'est une ressource unique, particulière et non remplaçable, précisément ce qu'on appelle un «bien social», et par conséquent un bien com-

mun de base de toute communauté humaine. Pour permettre l'accès pour tous à une eau de qualité et rendre ce patrimoine aux communautés locales, Riccardo Petrella propose un contrat mondial. Un contrat qui associerait les parlements, les associations, les scientifiques, les intellectuels et qui définirait de façon précise le système de détermination des coûts de l'accès de base pour tous et de son financement. Enfin, si les droits sont évoqués, il n'oublie pas les devoirs qu'ils impliquent. Ceux d'une gestion solidaire et durable de l'eau ou d'une protection/respect envers l'écosystème Terre. Trop utopiste, Riccardo Petrella? Peut-être. Mais les gouttes d'eau font les rivières, et les rivières mènent à la mer. ■

Francesca Argiroffo
* Riccardo Petrella
«Le Manifeste de l'eau, pour un contrat mondial», éditions Labor, 1998.

Egalité des sexes Un outil supplémentaire

C'est ce que les Etats ont offert aux femmes lors de la session de mars de la Commission de la condition de la femme tenue en mars 1999 à New-York. Cet outil supplémentaire et bienvenu est un protocole additionnel à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Par rapport aux attentes, son contenu est un peu minimaliste, mais il contient deux éléments extrêmement importants: l'impossibilité de l'adopter en faisant des réserves - très important car beaucoup de pays ratifient les instruments internationaux, mais les vident de leur contenu en faisant de nombreuses réserves - et la possibilité donnée aux associations de déposer plainte dans des cas de discrimination d'une femme. (C'est déjà le cas au niveau national suisse)

Ce second point est particulièrement précieux pour les femmes vivant dans des pays où leur chance d'être entendues est mince pour ne pas dire nulle.

On ne peut que se réjouir de voir s'enrichir la panoplie des instruments de défense des droits de la femme... mais sans la volonté politique de les voir respecter et sans une pression permanente pour qu'évoluent les mentalités, ils ne restent que des vœux pieux. ■

Maryse Durrer

Droit du travail Un livre fait le point sur les exigences de base

Jean-Michel Bonvin, *L'Organisation internationale du travail, étude sur une agence productrice de normes*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, 338 pages, 199FF

Grâce aux efforts de ceux que le commerce équitable préoccupe, la clause sociale agite le monde du commerce international. On souhaite empêcher le fruit d'une exploitation indigne de la main d'œuvre de concurrencer le produit de travailleurs libres et honnêtement rétribués. On s'efforce de fixer des normes internationales qui préciseraient les conditions minimales de travail acceptables n'importe où dans le monde. Mais comment les déterminer? Des conditions de travail inadmissibles en Europe combleraient-elles les rêves de chercheurs d'emploi ailleurs où sévissent le chômage et la misère à plus grande échelle. On veut interdire le travail des enfants: leur interdire donc de nourrir les poules de la famille? D'aider leurs mères au métier à tisser? On veut interdire le travail dans les prisons. Veut-on donc que la famille dont un gagne-pain est détenu soit de surcroît privée de son apport au revenu du ménage?

A supposer que l'on s'entende sur un texte qui décrit les limites de l'admissible, les mêmes mots peuvent prendre un sens différent selon le contexte et la culture. Prenez le mot 'corvée': à quel moment est-ce que le service non-rémunéré à la collectivité devient du travail forcé? La question du fondement de la justice est l'un des thèmes les plus controversés de la réflexion contemporaine, dans un cadre où le recours à l'argument d'autorité ne suffit plus. L'Organisation internationale du travail (OIT) semble le lieu idéal pour s'entendre sur les normes à mettre en œuvre dans le cadre de la clause sociale. Non seulement regroupe-t-elle la plupart des pays du monde, mais chaque pays y est représenté paritairement par son gouvernement, ses employeurs et ses travailleurs.

Le livre de Jean-Michel Bonvin s'ouvre sur une introduction d'une dizaine de pages bien tassées qui explique comment se construit une position morale à partir des valeurs en présence. Ce chapitre à lui seul vaut déjà le détour. Le gros du livre décrit ensuite comment ces méthodes se sont appliquées au cours de l'histoire de l'OIT. Jean-Michel Bonvin est chargé de recherche à l'Université de Louvain-la-Neuve, mais il est bien connu à Genève en relation avec l'Observatoire de la finance et avec le certificat de perfectionnement en politique sociale à l'Université. ■

Edouard Dommen

Amérique latine

L'horreur qui a marqué au fer rouge l'Argentine pendant plus de 7 ans, de 1976 à 1983, a mobilisé les milieux solidaires de notre pays. Dès le début de la féroce répression, des contacts étroits se sont liés entre ces milieux et les Organisations argentines de défense des Droits humains. Faisant fi de la terreur régnante, des voix ont commencé à s'élever pour dénoncer disparitions, tortures et autres exactions perpétrées par la junte militaire. Thérèse Parrat, volontaire suisse en Argentine, nous rappelle les enjeux de cette lutte qui doit, aujourd'hui, se tourner vers de nouveaux défis.

L'Assemblée Permanente pour les Droits de l'Homme -APDH- et l'Association des «Mères de la Place de Mai» se sont constituées dans les années '70. Ces organisations - et d'autres comme le Mouvement Oecuménique pour les Droits de l'Homme -MEDH - ont investi toutes leurs forces dans la lutte contre le terrorisme d'Etat. Les familles des victimes ont su trouver l'espace indispensable pour organiser la défense de leurs droits fondamentaux et dénoncer les atrocités commises. En Suisse ils ont trouvé un écho. La solidarité active s'est mise en marche. Comme ce fut le cas auparavant pour le Brésil, le Chili et l'Uruguay, dans la plupart de nos villes, des "groupes de solidarité" se sont créés, assurant le relais entre le Cône Sud et notre pays.

La dictature ne fut pas un hasard. Pour les militaires et l'oligarchie, il était nécessaire de "nettoyer" le pays d'une génération critique, désarticuler la trame solidaire, démolir les structures existantes (partis politiques, syndicats, organisations populaires, etc.); une foi le vide réalisé, il fut aisé de le remplir. C'est le terrorisme économique qui a été introduit de la main même du terrorisme d'Etat. Les politiques néolibérales du Ministre J. Martinez de Hoz font perdre dans les privilèges qu'une minorité a acquis au cours de la dictature.

Pour les organismes engagés dans la défense des Droits humains, la lutte continue mais dans le contexte de cette autre dictature qu'est l'ordre économique dominant. C'est un sys-

Droits humains et solidarité helvétique

tème qui viole les droits fondamentaux des citoyens. Les Argentins expriment régulièrement leur sentiment d'être dépossédés de la plupart de leurs droits et des valeurs essentielles qui cimentaient jadis leur société.

Dans un tel contexte, les principaux axes de travail des organismes de défense des Droits de l'Homme sont actuellement les suivants: intervenir dans des situations précises de violation des Droits humains (tortures pratiquées par la Police, etc), dénoncer les injustices sociales, installer le débat sur les Droits humains au sein de la société, aider les exclus de ce système à s'organiser pour défendre leurs droits (familles sans terre ou sans travail, peuples indigènes, habitants des quartiers marginaux). En plus de cela, les Mères de la Place de Mai continuent de réclamer leur droit à savoir qui leur a arraché leurs enfants, comment et pourquoi.

Changements économiques indispensables

S'attaquer aux causes des violations des Droits humains passe en ce moment par une résistance à l'ordre économique dominant. Les organismes actifs dans cette lutte attendent de la solidarité suisse un engagement dans ce sens. Principalement en ce qui concerne l'abolition de la dette externe.

Sans cela, le travail qu'ils réalisent ne sera qu'une goutte d'eau dans une mer déchainée. En effet, la situation actuelle signifie pour une partie importante de la population une sorte de mort annoncée, à moyen terme. La récente suspension des négociations sur l'Accord Multilatéral sur l'Investissement (AMI), dans le cadre de l'OCDE, grâce à la pression exercée par les mouvements associatifs de multiples pays, est bien la preuve que la résistance peut aboutir. C'est une victoire extrêmement encourageante qui donne de l'oxygène à la solidarité internationale.

Les personnes engagées dans la défense des Droits humains en Argentine ne baissent pas les bras. Elles sont convaincues que la somme des résistances génère le changement et que les victoires apparemment insignifiantes peuvent, à la longue, transformer de manière irréversible la conscience universelle.

Le slogan des Mères de la Place de Mai exprime bien cette conviction: «Les seules luttes qui se perdent sont celles qui s'abandonnent!» ■

Thérèse Parrat
Neuquen
Argentine
E-CHANGER

Cet article est le fruit de trois entrevues réalisées auprès de membres de: l'Assemblée pour les Droits de l'Homme-APDH, l'Association des Mères de la Place de Mai, et l'Equipe de Pastorale Sociale-Mouvement Oecuménique pour les Droits de l'Homme, à Neuquén, Nord-Patagonie, Argentine. L'ApDH et la Pastorale Sociale sont, depuis plusieurs années, partenaires locaux d'E-Changer, organisme suisse d'envoi de volontaires.



Enfants de disparus le doigt accusateur de l'histoire

En août de l'année passée, plusieurs mois avant la démission du dictateur Augusto Pinochet à Londres, la justice argentine ouvrait des procès juridiques contre les principaux militaires qui, en 1976, ont pris la tête du plus sanglant coup d'Etat que l'Amérique latine aie connu. Objets d'accusations: le sort réservé à 3'000 mineurs nés en captivité ou volés à leurs parents par les militaires d'une part, et le sort des enfants de disparus d'autre part. Dans la majeure partie des cas, ils furent donnés en cadeau comme butin de guerre à des policiers ou militaires engagés dans la répression, ou encore à certains de leurs amis. La constante mobilisation des organismes de défense des Droits humains - des Mères de la Place de Mai aux Grand-Mères et en passant par les organisations oecuméniques et laïques - a porté du fruit: les enfants de disparus se sont levés contre la dictature tel un doigt accusateur. Le maillon le plus fragile de cette brutale répression apparaît ainsi en agitateur de la mémoire collective, une quinzaine d'années après la réinstallation de la démocratie. Divers procès ont été instruits ces derniers mois contre une dizaine des plus hauts militaires putschistes. Parmi eux les tristement célèbres Jorge Videla et Emilio Massera. Si Plusieurs d'entre eux sont en prison et attendent la décision des juges, c'est grâce à la ténacité des Grand-Mères de la Place de Mai qui ont contraint les autorités judiciaires à réouvrir

certains dossiers. Ces dernières ont défendu avec fermeté le principe de la non-prescription des crimes contre l'humanité comme, par exemple, le vol de mineurs et le changement de leur identité. Pendant que la justice agit, les Grand-Mères de la Place de Mai continuent leur travail systématique de recherche de ces enfants qui, devenus adultes, ignorent, pour la plupart, leur véritable identité. C'est le cas de Victoria Ruiz, née à Neuchâtel en 1978 alors que ses parents étaient réfugiés en Suisse. Il en est de même de sa soeur Laura née dans le camp de concentration ESMA où leurs parents à toutes les deux furent séquestrés après leur retour à Buenos Aires. Les parents ont disparu depuis. Laura et Victoria ont été placées et ignorent probablement tout de leur véritable identité. Seul leur frère aîné, Marcelo, a été retrouvé par les Grand-Mères et son identité rétablie. Près de 70 de ces enfants ont déjà été retrouvés au cours des dernières années. L'effort de clarification historique nécessite par ce processus complexe de recherche des survivants se confronte sans cesse à l'amnésie imposée par la terreur. A travers l'action des Mères et des Grand-Mères de disparus, c'est tout un continent qui se rebelle contre l'oubli.

Sergio Ferrari
Trad. Thérèse Parrat
Service de presse
E-CHANGER.

Voir pétition
annexée!

Annuler la dette... et quoi encore?

Cologne, 18 et 19 juin prochains: grande rencontre du G7 (les 7 pays les plus industrialisés plus la Russie). Au menu: la dette des pays les plus pauvres. Tout le monde est d'accord pour dénoncer la gravité du problème. Mais ONG et gouvernements s'affronteront sur la stratégie à adopter face à ce problème.

L'opposition se dessine déjà entre deux initiatives majeures. Celle, d'une part, de la Banque Mondiale qui concerne les pays les plus pauvres très endettés: elle consiste à alléger le fardeau de la dette, mais en soumettant ces pays à des programmes d'ajustements structurels dont on ne cesse de dénoncer les effets ravageurs. Et, d'autre part, l'initiative du Jubilé 2000 soutenue par une large coalition

Suisse: le système du désendettement créatif

Les lecteurs de COTMEC-Info se souviennent: en 1991, 700e anniversaire de la Confédération, nous avons mis le paquet pour que la pétition «700 millions pour le désendettement» soit une réussite. Avec ces 700 millions, la Suisse a non seulement annulé ses créances envers les pays les plus pauvres, mais elle a pu racheter des parts de leur dette multilatérale. Et d'une manière originale: la dette est annulée ou réduite du côté créancier mais le gouvernement débiteur doit investir l'argent correspondant à sa dette dans des programmes axés sur le développement humain (projets de santé, éducatifs, dans le domaine de l'économie solidaire). Ce concept de développement créatif a été cité en exemple par la campagne internationale Jubilee 2000. Une ombre au tableau: ce ne sont que les créances publiques de la Confédération qui sont en jeu. Les créances sur les pays pauvres détenues par les banques privées, c'est en core une autre affaire... Nous en reparlerons en détail dans notre prochain numéro!

d'Organisations non-gouvernementales, dont les Eglises qui y jouent un rôle moteur. Selon les tenants du Jubilé 2000, il faut étendre l'annulation des dettes à davantage de pays. Et selon la majeure partie des représentants du Sud au sein de la coalition du Jubilé 2000, il faut aussi refuser d'entrer en matière sur les conditions imposées par les instances financières internationales (Banque Mondiale et FMI). Car celles-ci sont davantage orientées vers la libéralisation du marché des capitaux et la défense des intérêts des investisseurs que vers les besoins réels des pays concernés.

Par ailleurs, la question de la dette est plus vaste que l'on ne croit: beaucoup d'initiatives ne prennent en compte que les dettes envers les Etats, beaucoup plus faciles à négocier que les dettes commerciales, contractées auprès des banques. Et l'on ne saurait se limiter au seul critère de l'insolvabilité des Etats les plus pauvres pour annuler les dettes: il y a aussi des dettes qui sont manifestement illégitimes. C'est le cas des dettes héritées de l'apartheid dans toute la région de l'Afrique australe. Les ONG de cette région nous rappellent que les populations victimes de l'apartheid sont en train de payer une seconde fois pour les aberrations de ce régime: elles ont payé le prix du sang et de la violence au temps de la répression et de la guerre financées par des afflux de capitaux détournant les sanctions économiques édictées à l'encontre du régime de l'apartheid. Elles payent une seconde fois aujourd'hui, puisque les autorités qu'elles ont élues démocratiquement doivent assumer les dettes causées par le régime de l'apartheid...

Enfin, on ne saurait se contenter d'une annulation pour la forme et continuer à reproduire les injustices qui ont conduit à la crise

actuelle de la dette. Comme l'affirme le Conseil Océanique des Eglises (COE): «Les coûts sociaux, politiques et écologiques de la crise de la dette ne peuvent être tolérés davantage. L'annulation de la dette ne sera qu'un pas. Il ne saura y avoir de progrès véritable que si l'on parvient à modifier les mécanismes qui rendent les pays dépendants du capital étranger et corriger les instruments qui condamnent des populations entières à subir de nouvelles formes d'esclavage. La question de la dette doit être abordée dans une optique plus large de justice économique dans le cadre du système financier mondial». C'est dans cette perspective que le COE, avec la collaboration de la COTMEC, organise une grande rencontre à Genève, avec Susan George (directrice du Transnational Institute (Amsterdam) ainsi qu'un représentant du Mozambique et un intervenant suisse. L'enjeu est très clairement de poser des jalons pour une alternative constructive dans ce domaine ■

Dominique Froidevaux

ANNULER LA DETTE et quoi encore?

avec
Susan George

Conférence suivie d'une
Table ronde
avec des représentants du
Mozambique et de la Suisse.

le mercredi 9 juin, 17h,
au Centre oecuménique,
salle de Conférence,
150, rte de Ferney,
Bus 5, 18 et F,
Arrêt: Crêt-de-Morillons.

JAB
1231 Conches
Changement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

COTMEC

Commission Tiers Monde
de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
1205 GENEVE
Tél & Fax:
+41 22 329 26 81
E-mail:
cotmec@worldcom.ch
Web:
www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

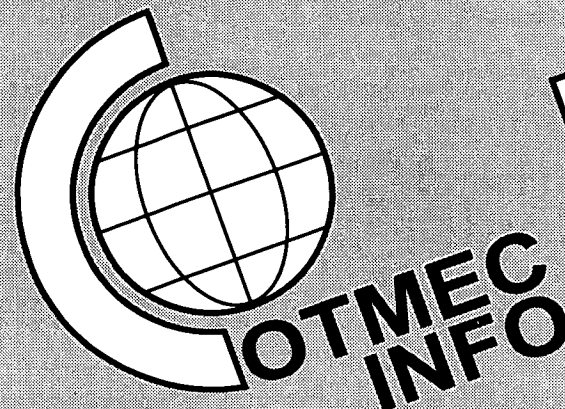
Abonnement: Frs 15.- /an
Rédacteur Responsable:
Dominique Froidevaux
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnés. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.

Mensuel - Abonnement annuel Frs: 15.-

N° 214 - Mai 1999



Mini-dossier
Votations du 13 juin
sur le droit d'asile

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Billet évangélique Goutte d'eau dans la mer !

Monique vient de passer 22 ans à soigner des mourants dans un centre de soins palliatifs parisien. Cancéreux et sidéens, en phase terminale, selon la triste terminologie en usage. Vous avez bien lu: 22 ans! La voici maintenant parvenue à l'âge de sa retraite professionnelle. L'infirmière se retire, non pas saturée ou fatiguée, mais pour respecter le règlement. Pourquoi relever ce fait? Voilà: Monique avoue qu'au cours de ces 22 années de service, elle n'a vu aucun malade se retirer de son établissement, si ce n'est en transitant par le funéraire! Où a-t-elle puisé tant d'énergie pour donner soins et tendresses à des êtres humains que les grands hôpitaux ne voulaient pas voir mourir dans leurs lits? Le grand nombre de décès porte atteinte à la réputation d'une clinique et fait baisser le montant des subventions.

Le secret de cette femme? Une eucharistie quotidienne, une équipe soudée, et quelques petits loisirs où elle s'appliquait à terminer des travaux de broderie. Elle me racontait cela avec simplicité, presque en s'excusant. En l'écoutant, me revint en mémoire une Parole entendue le soir du jeudi-saint: «Jésus, après avoir aimé les siens qui sont dans le monde, les aima jusqu'à la FIN». On peut aussi traduire «jusqu'à l'extrême!» Quel témoignage!

Exemple parmi tant d'autres, sans doute. Chaque matin, l'AGORA* reçoit de nouveaux réfugiés qui deviendront de nouveaux refoqués. Chaque matin des idéalistes retrempe leur plume pour dénoncer les tyrans et les prédateurs de tout poil et de toute robe. Mais avec quel succès? Chaque matin, comme Sisyphé ou Pénélope!

Une goutte d'eau dans une mer de violence et d'indifférence. Mais si elle est donnée avec tendresse et respect, on finit par oublier de nous demander à quoi elle sert! ■

Guy Musy

*Aumônerie genevoise
oecuménique auprès des requérants d'asile

Edito

Guerre des Balkans Quelle paix et à quel prix ?

Elle ne devait durer que quelques jours, cette guerre contre Milosevic. Elle se compte dorénavant en mois. Elle avait pour objectif de faire cesser les exactions en Kosove. A l'heure où nous écrivons ces lignes on ne parle toujours que du flot de réfugiés. Elle devait être propre... On nous explique aujourd'hui qu'il n'y a pas de guerre sans bavures.

Cette guerre coûte, paraît-il, 60'000 francs à la minute. Pour le plus grand bonheur des marchands d'armes et des stratèges de l'OTAN enfin gratifiés d'un terrain d'exercice grandeur nature. Mais a-t-on seulement pensé une fois offrir de tels moyens pour autre chose que la guerre? Par exemple pour soutenir massivement l'opposition démocratique en Serbie, renforcer les réseaux locaux d'ONG fondant leur action sur la promotion des droits humains, promouvoir une information libre contre la censure et la propagande, parrainer les soldats ou miliciens serbes prêts à désertir, financer un maillage serré d'observateurs de paix formés aux techniques de défense civile non-violente, etc...



Irréaliste? Pas tant que cela si une stratégie intégrant ces diverses pistes parmi d'autres pouvait compter sur des moyens financiers comparables à ceux de l'OTAN. Insuffisant? Peut-être, mais la stratégie militaire actuelle n'a pas davantage fait ses preuves. Irresponsable face aux exactions d'un tyran confirmé de la trempe de Milosevic? C'est là la question la plus cruciale. On ne saurait en effet écarter toute idée d'une intervention armée. Comme le souligne Zaki Laïdi, il peut y avoir une «légitimité éthique, dépassant la légitimité nationale, et autorisant une intervention de la force armée au nom du respect des droits humains». Mais il appartient alors aux populations civiles du monde entier de forcer ceux qui prétendent ainsi avoir le monopole de la «violence lé-

gitime supranationale» à rendre des comptes pour l'usage qu'ils en font. Et, jamais, on ne saurait banaliser les bavures ou la prise en otage des populations civiles comme tente de le faire actuellement l'OTAN en rejetant toute responsabilité sur le pouvoir serbe. Car le péril le plus grave dans toute cette affaire est celui de la dilution du concept même de dignité humaine. Chaque vie humaine a un prix incommensurable. Même à coup de 60'000 francs à la minute on ne saurait en racheter une seule. Et l'on ne peut combattre les violations des droits humains sans respecter soi-même ces droits, quelles que soient les difficultés de l'action engagée.

A nous, citoyens suisses, de montrer le prix que nous accordons à la dignité humaine en portant une attention particulière aux prochaines votations. Si nous n'avons que peu de pouvoir pour orienter la stratégie de lutte contre les exactions en Kosove, nous pouvons au moins offrir dans notre pays un asile digne de ce nom aux victimes de cette sale guerre (voir notre mini-dossier en page 3 et le tract en annexe). ■

Dominique Froidevaux

Agenda

Passez à « l'ATTAC »

- 2 juin, à 20h 15, au Buffet de la gare, Lausanne;
« Une taxe internationale sur le capital » avec François Chesnais, professeur en économie, Paris, membre d'ATTAC, dernière publication: « Tobin or not Tobin? »
- 7 juin, à 20h, au Centre culturel saint-Boniface, 14, Av. du Mail (Genève), Assemblée générale, ATTAC, groupe de Genève.
- Du 24 au 26 juin, grande rencontre internationale organisée par ATTAC à Paris, pour échanger les expériences de lutte des différents pays et décider d'actions communes.
Contact:
A. Velasco, Tél. 022/321 23 90

Caravane internationale des paysans indiens (p.2)

- 7 Juin, arrivée à Genève en provenance de Milan
- 8 juin, 18h, Débat public avec les étudiants et les enseignants en biologie sur les OGM (organismes génétiquement modifiés) et l'Agriculture, 20h15, UNI-Dufour, conférence publique « les paysans face à l'OMC », avec la participation de paysans suisses.
- 9 juin, 18h, visite aux jardins de Cocagne, rencontre des Dalits (hors caste) avec la paroisse d'Anières. 19h, à l'IUED, rue Rothschild 24, débat à l'assemblée annuelle de la FGC
- 11 juin, soir, conférences publiques à Bâle ville et à l'Université de Fribourg
Diverses manifestations sont prévues devant l'OMC et les sièges de Cargill et de Nestlé.

Pour obtenir le programme définitif et détaillé:
Tél: 022/ 344 27 31

La Caravane des paysans du Sud arrive bientôt en Suisse!

Révolution verte Lutter contre les fléaux

La révolution verte est en marche. Les biotechnologies de pointe devraient permettre aux cultures génétiquement modifiées de résister aux prédateurs sans le recours aux pesticides. Pourtant cette révolution ne profite pas aux petits paysans, mais les assujettit davantage et creuse le fossé Nord-Sud. L'agriculture durable et la biodiversité sont menacées. Des paysans du Sud se mettent en marche pour lutter contre les vrais fléaux que sont le profit et la mondialisation.

Monsanto est une multinationale nord-américaine qui s'est rendue tristement célèbre par la mise au point de l'agent orange qui a meurtri le Vietnam. Cette entreprise s'apprête, avec une poignée de multinationales (dont Novartis), à se partager les droits de propriété intellectuelle des quelques dizaines de plantes qui demain fourniront l'essentiel de l'alimentation mondiale. Pour garantir ces droits et contrôler le marcher des semences, l'arme biologique la plus efficace a vu le jour : un procédé de stérilisation des semences.

Résistance

Des foyers de résistance s'organisent. Ils sont, bien sûr, plus écoutés en Europe. Ainsi, en Grande-Bretagne, Monsanto a été condamné à une forte amende pour insuffisance de mesures de protection contre la pollinisation des plantes environnantes. On y envisage un moratoire des expériences.

Marche des paysans

Face aux menaces de la biotechnologie, mais aussi de la perte inexorable de leurs terres – autre effet destructeur de la mondialisation – des paysans se lèvent. Une caravane de 500 d'entre eux, Indiens pour la plupart, mais aussi Bengalis, Népalais, Brésiliens, Argentins, ... se met en marche et vient sillonner les pays où se trouvent les centres décisionnels de la mondialisation. Ces marcheurs seront de passage à Genève les 8 et 9 juin. Quelques piétons de la résistance face au rouleau compresseur du profit immédiat. Puisse cette marche inverser la course folle vers la destruction et faire résolument avancer l'agriculture durable qui apprend du passé, travaille dans le présent et regarde le futur. ■

Roland Pasquier

Contact :
Mouvement populaire et mondialisation
CCP 17-305507-3
Tél. 022 344 47 31

→ Voir AGENDA, page 4



A la mémoire d'un juste Notre ami Modeste Mungwarareba

L'abbé Modeste Mungwarareba est décédé le 4 mai dernier à Butare, des suites d'une banale sinusite. Dans notre numéro de mars nous évoquions le prix Pax Christi qu'il avait reçu avec son compère, Laurien Ntezimana, avec qui il avait fondé les noyaux générateurs de paix au Rwanda. Fils de paysan, né en 1951 à Jimbu, dans le Sud-Ouest du Rwanda, Modeste a été ordonné prêtre en 1976. Puis il a étudié la chimie à l'université de Neuchâtel, époque de laquelle il a gardé de nombreuses amitiés dans notre pays. Fortement engagé pour la paix et la réconciliation dans son pays, il a connu plusieurs fois la prison et des menaces contre sa vie. Lors du génocide rwandais, en avril-juillet '94, sa tête fut mise à prix et il perdit quasiment tous les siens. Cela l'a renforcé dans sa lutte pour l'homme contre l'inhumain. Laurien Ntezimana, qui était comme un frère pour Modeste, lui a rendu un hommage poignant. En voici quelques extraits:

«A l'âge de 12 ans, dans la sombre année 1963 où l'on massacrait les Tutsi sous prétexte de démocratie, Modeste fut battu, grièvement blessé et laissé pour mort. On en pouvait voir encore la cicatrice sur son front. Un voisin ayant remarqué qu'il n'était qu'évanoui, le prit chez lui à ses risques et périls, le soigna et parvint à le guérir. On se serait attendu à ce que Modeste garde de cette aventure une blessure identitaire, mais ce fut l'inverse qui arriva dans cette nature d'élite: il comprit que la méchanceté n'est pas ethnique mais individuelle, puisque ce sont des Hutu qui l'avaient battu à mort et que c'est pareillement un Hutu qui l'avait soigné. Cela le conforta dans la décision de devenir prêtre pour pouvoir prêcher la dignité de tout homme et l'amour pour tous dont personne ne devrait jamais se départir.» (...)

«Affligé des maux qui se sont abattus sur le Rwanda et faisant du salut de ce peuple une affaire personnelle, affamé et assoiffé de la justice du Royaume dans ce pays où la justice humaine a de la peine à se frayer un chemin à travers les diverses tendances au règlement de comptes, miséricordieux dans un pays où les gens ont tellement souffert qu'ils ne savent plus ce que signifie ce mot de miséricorde, artisan de paix chez un peuple dont beaucoup de membres recourent encore à toutes sortes de violence pour résoudre les conflits, Modeste a vécu à contre-pente de la pente naturelle où l'entraînaient les malheurs subis et ses affinités conventionnelles...»

Modeste venait de finir un mandat de trois ans comme secrétaire général de la Conférence des évêques et se réjouissait de retrouver le Service d'Animation Théologique (SAT) de Butare pour continuer avec Laurien le travail des noyaux générateurs de paix.

Avec d'autres «compagnons de bonne puissance», Laurien entend bien continuer l'entreprise de paix du SAT qui avait déjà perdu un autre de ses membres fondateurs en '94, Innocent Samusoni. Amis de la paix et de la justice, nous sommes de tout coeur avec vous! ■

Dominique Froidevaux

Asile Non et non le 13 juin!

On n'en fait pas assez de peur d'en faire trop

C'est vrai: l'arrivée de nombreux déportés kosovars, si elle se produit, posera des problèmes, comme en pose la présence de ceux qui se trouvent déjà chez nous. Des problèmes toutefois sans commune mesure avec ceux auxquels sont confrontés des pays comme la Macédoine ou l'Albanie. Ou ces régions d'Asie et d'Afrique qui hébergent la plus grande partie des 50 millions de réfugiés et de personnes déplacées de la planète.

Face à la tragédie des Balkans, nos autorités, à l'unisson avec une grande partie de la population, ont commencé par tenir un discours d'ouverture et de générosité. Puis, saisies de vertige par la peur d'en faire trop, elles ont dressé tant de barrières administratives et appliqué des mesures si restrictives qu'elles n'en ont pas pris le risque – c'en est un – de traduire dans la pratique l'élan du coeur. Rien, ni les images révélant l'ampleur du drame, ni le retournement de l'opinion publique helvétique, rien ne les a ébranlées (même si, au bout d'un mois et demi, un nouveau conseiller fédéral ose quelques pas...)

Il en va un peu de même avec la nouvelle loi sur l'asile soumise au vote du peuple le 13 juin. D'abord généreuse, la politique helvétique en la matière est devenue, au fil des années, de plus en plus restrictive. De peur d'en faire plus que les autres, on a tout tenté pour rendre la Suisse moins attractive. Sous prétexte de lutter contre les abus de quelques-uns, on a multiplié les obstacles pour tous les requérants. On en arrive aujourd'hui à une législation autiste, centrée sur nos peurs et non pas sur le besoin de protection de ceux et celles qui frappent à notre porte. Voici quelques bonnes raisons de lui opposer un double non.

Michel Bavarel

Il existe des raisons fondamentales de dire deux fois non aux mesures prises par nos autorités en matière d'asile. Tant la nouvelle loi que l'arrêté urgent contiennent des dispositions portant atteinte aux droits des plus faibles, c'est-à-dire de ceux qu'une société digne de ce nom se doit de protéger en priorité. Nous signalons ci-dessous certaines de ces dispositions.

Un statut précaire pour les «réfugiés de la violence»

Ce qui pourrait passer à première vue comme une innovation sympathique constitue en réalité un piège. La loi sur l'asile reprend une disposition qui figure déjà dans la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers: le Conseil fédéral a la compétence d'accorder une protection provisoire collective à un groupe de «réfugiés de la violence», victimes d'un conflit armé. La nouveauté, c'est que dorénavant la procédure d'asile sera suspendue pendant cinq ans pour ces réfugiés (sauf exceptions qui resteront sans doute rarissimes). Si la nouvelle loi avait été en vigueur entre 1993 et 1996, les quelque cinq mille Bosniaques qui ont obtenu le statut de réfugiés en auraient été privés. Or ce statut assure, à maints égards, de bien meilleures conditions de vie qu'une «protection provisoire» révoquant en tout temps et limitée au strict nécessaire. Il permet, grâce à la sécurité qu'il procure, de reconstruire une existence mise à mal par les horreurs subies. Notre pays n'a, à long terme, rien à gagner à une multiplication du nombre des personnes au «bénéfice» d'un statut précaire, sans avenir ni moyens de mener une vie digne.

Un arrêté urgent pas si urgent que ça...

De nouvelles clauses permettent aux autorités de ne pas entrer en matière sur une demande d'asile. Sont visées, d'une part, les personnes séjournant illégalement en Suisse qui présentent une demande d'asile «dans l'intention manifeste de se soustraire à l'exécution imminente d'une expulsion ou d'un renvoi». Et, d'autre part, celles qui ne remettent pas leurs papiers d'identité dans un délai de 48 heures, sauf si elles rendent vraisemblable qu'elles ne peuvent pas le faire pour «des motifs excusables», ou s'il existe «des indices de persécution qui ne sont pas manifestement sans fondement». Ces clauses, qui figurent dans la nouvelle loi, ont été reprises dans un arrêté urgent – sur lequel nous devons aussi voter – ce qui a permis, l'été dernier, leur mise en vigueur immédiate. Jusqu'à présent, cet arrêté urgent n'a eu que des effets dérisoires: l'urgence est donc loin d'être démontrée. Cependant, l'on craint que l'autorité fasse preuve de moins de retenue en la matière



après le 13 juin. La destruction des papiers des déportés kosovars par les forces serbes montrent que les requérants peuvent avoir des «motifs excusables» pour ne pas les présenter. Encore faut-il convaincre les fonctionnaires de l'Office fédéral des réfugiés de leur «vraisemblance»...

Une législation d'exception pour les moins aptes à se défendre

La loi révisée multiplie les obstacles au droit de recours. Elle abolit, pour la seule procédure d'asile, les «feries judiciaires», c'est-à-dire le report du délai de recours de quinze jours à Pâques et à Noël et d'un mois au creux de l'été, périodes durant lesquelles il est difficile de trouver une aide juridique. La garantie de recevoir une décision dans la langue officielle comprise par le requérant ou par son mandataire (souvent bénévole) est supprimée. Dans les aéroports, la règle qui impose la notification des décisions au mandataire est également supprimée. Celui-ci sera ainsi informé avec retard, alors que le délai pour recourir contre un renvoi immédiat n'est que de 24 heures. On met ainsi en place une législation d'exception qui, au lieu d'offrir des garanties supplémentaires aux requérants d'asile qui figurent parmi les moins aptes à se défendre, restreint ces garanties et complique la tâche de ceux qui soutiennent les requérants.

Michel Bavarel

POUR EN SAVOIR PLUS
- Le droit d'asile en question, brochure de Justice et Paix, case postale 6872, 3001 Berne, tél. 031/381 59 55, fax 031/381 83 49.
- Vivre ensemble, numéro spécial, avril 1999, C.P. 177, 1211 Genève 8, tél. 022/320 60 94.

OÙ VIVRONT-ILS EN SÉCURITÉ?

Personne n'a cru à son histoire

Il a fui son pays après avoir été arrêté et torturé par l'armée. Il avait trop peur d'être à nouveau arrêté. Il se savait menacé.

Il demande l'asile en Suisse. En guise de papier d'identité, il présente une photocopie certifiée conforme de son acte de naissance. Mais les autorités estiment que ce document est insuffisant pour prouver son identité. Il explique qu'il a été torturé. On lui a mis un sac de plastique rempli de pétrole sur la tête et on le lui a attaché autour du cou. Mais son récit ne convainc pas. Les autorités refusent d'entrer en matière sur sa demande d'asile.

Il lui reste 24 heures pour déposer un recours. Il ne connaît ni les langues parlées en Suisse, ni la procédure d'asile.

Nous ne savons pas ce que cette personne est devenue.

L'arrêté sur les mesures d'urgence dans le domaine de l'asile et des étrangers rend possible un tel scénario. Nous disons non!



Photos: CIRIC

Elle n'a pas pu faire valoir ses droits

Elle s'était engagée pour les droits humains dans son pays. A cause de cela elle était sans cesse menacée, harcelée. Pour se protéger elle dormait chaque nuit ailleurs, chez des amis. Elle ne se sentait plus chez elle dans son propre pays. Après quelques mois, elle a décidé de partir. Elle a dépensé toutes ses

économies et s'est endettée auprès d'amis pour prendre l'avion jusqu'en Suisse. Elle demande l'asile. Mais les autorités refusent provisoirement son entrée dans le pays et l'assignent à résidence à l'aéroport. Après quelques jours, elle reçoit une décision: renvoi préventif dans un pays tiers. Elle ne la comprend pas. Elle a un mandataire. Elle essaie de le joindre. Mais la décision est exécutée avant qu'elle ait pu le contacter.

La loi sur l'asile rend possible un tel scénario. Nous disons non!

Votation fédérale du 13 juin 1999 à propos de la loi sur l'asile et de l'arrêté sur les mesures d'urgence dans le domaine de l'asile et des étrangers

NOUS DISONS 2 X NON! – ET VOUS QUE DITES-VOUS?

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-Suisse) • AGORA – Aumônerie genevoise oecuménique auprès des requérants d'asile • Capucins – province suisse • Commission nationale suisse Justice et Paix • Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève (COTMEC) • Communauté romande de l'apostolat des laïcs (CRAL) • Conseil missionnaire catholique suisse (CMCS) • E-changer – Partenaires dans l'échange et pour le changement • Dominicaines Ilanz • Fédération suisse des femmes protestantes • Ligue suisse des femmes catholiques • Médiateurs Eglises – réfugiés Vaud • Mission Bethléem Immensee • Mouvement Chrétien pour la Paix • Oeuvre Kolping Suisse • Organisation romande des Mouvements d'Action Catholique • Pax Christi Suisse • Pères Blancs • Soeurs de la Sainte-Croix d'Ingenbohl – Province Suisse romande et direction de la province Suisse alémanique • Soeurs de la Sainte-Croix Menzingen • Union des Supérieurs Majeurs Religieux de la Suisse • Union des supérieures majeures de Suisse romande (USMSR) • Verband KAB Katholische Arbeitnehmerinnen- und Arbeitnehmer-Bewegung Schweiz.

Pour en savoir plus:

- «Le droit d'asile en question», réflexions à propos de l'arrêté sur les mesures d'urgence et la loi sur l'asile, J+P Texte 1/99, 24 pages, Fr. 6.–, tél. 031 381 59 55
- «Droit d'asile démantelé et non amélioré!», Caritas-Suisse, 4 pages, gratuit, tél. 041 419 22 22
- «Réfugiés sans refuge?», Organisation suisse d'aide aux réfugiés, 46 pages, gratuit, tél. 031 370 75 75



OÙ VIVRONT-ILS EN SÉCURITÉ?



VOTATION FÉDÉRALE

DU 13 JUN 1999



LOI SUR L'ASILE



ARRÊTÉ SUR



LES MESURES D'URGENCE DANS LA DOMAINE



DE L'ASILE ET DES ÉTRANGERS



NOUS DISONS 2 X NON!



ET VOUS QUE DITES-VOUS?



Cotmec-info No 214, mai 1999 / supplément

C'est en 1991 déjà que les organisations suisses de solidarité ont lancé une pétition en faveur du désendettement des pays les plus pauvres. A l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération helvétique, cette pétition demandait la création d'un fonds de 700 millions pour le désendettement et préconisait un nouveau concept: le désendettement créatif (voir page 4). Cette action menée dans notre pays a servi de référence pour la campagne internationale du Jubilé 2000. C'est pourquoi la récolte des signatures dans le cadre de cette nouvelle campagne n'a pas été organisée de manière systématique en Suisse. Divers mouvements ont cependant jugé utile de faire circuler des pétitions du Jubilé 2000 en Suisse aussi. De nombreux lecteurs de Cotmec-info nous ont demandé pourquoi ils n'avaient pas trouvé cette pétition dans leur bulletin jusqu'ici, alors que nous annonçons dans divers journaux que l'on pouvait l'obtenir à l'adresse de la COTMEC. Séduits par cet engouement, nous avons donc décidé de joindre au présent numéro la pétition du Jubilé 2000. Bien que les revendications de cette dernière aient déjà obtenu une première réponse dans notre pays, avec cette nouvelle salve notre objectif est simplement d'ajouter un nombre significatif de signatures suisses à la pétition internationale. L'essentiel sera de suivre de près les perspectives qui se dessineront à partir du sommet de Cologne, les 18 et 19 juin (voir page 4). Il ne faudrait pas que l'annulation symbolique de la dette de quelques pays du Sud devienne un prétexte pour ne pas s'attaquer aux causes de la crise de l'endettement... Nous en reparlerons dans notre prochain numéro qui sera entièrement consacré à ces questions.

A noter:

*Il n'est pas trop tard pour signer. Rassembler quelques signatures dès réception d'une pétition et l'envoyer immédiatement à l'adresse indiquée en bas de page est souvent la meilleure méthode. Il n'est pas nécessaire de renvoyer une liste entièrement remplie!
Vous avez le droit de signer une pétition quel que soit votre âge ou votre nationalité.*

PETITION

Les pays pauvres ont déjà trop payé Pour l'an 2000, annulons la dette!

«Nous lançons un appel aux gouvernements des nations les plus riches afin qu'ils annulent la dette des pays pauvres très endettés pour l'an 2000. Cette annulation doit s'effectuer dans la transparence, avec la participation de la société civile. Les ressources aujourd'hui destinées à rembourser la dette extérieure pourront ainsi être consacrées à des programmes de lutte contre la pauvreté (santé, éducation). Nous demandons également aux gouvernements des pays riches de tout mettre en oeuvre pour que cette situation ne se reproduise pas et pour créer au plus vite les conditions nécessaires à un développement durable et équitable.

Nous sommes convaincus que le nouveau millénaire doit être l'occasion de redonner l'espoir aux millions de personnes condamnées à la pauvreté par l'endettement insupportable de leur pays. Aujourd'hui, nous avons tous intérêt à annuler cette dette. C'est une question de choix politique.»

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Adresse</i>	<i>Signature</i>
------------	---------------	----------------	------------------

.....
.....
.....
.....
.....

Merci de signer et de faire signer ce texte puis de l'envoyer immédiatement (au plus tard le 10 juin 1999) à Justice et Paix, C.P. 6872, 3001 Berne, qui transmettra.

Quatre ans après la Conférence de Pékin,
ça bouge sur le terrain des droits des femmes

Une gestation longue... et fructueuse

Il a fallu près de quatre ans à l'administration fédérale pour élaborer un plan national suivant l'engagement pris à Pékin par les Etats présents à la Conférence sur les femmes de 1995. L'attente a été longue, mais le résultat - bien qu'en deçà des attentes - est le meilleur possible dans le contexte politique actuel de notre pays.

La partie concernant la Suisse et ses relations avec les pays du Sud, tout particulièrement la Coopération au développement mérite notre attention; d'une part pour se réjouir des options proposées, mais surtout pour alerter notre vigilance afin que nous veillions à ce les bonnes intentions se traduisent en actes.

Ces mesures touchent les 12 chapitres de la Plate-forme d'action: pauvreté, éducation, santé, droits fondamentaux, environnement, économie, conflits armés, violence, prise de décisions, mécanismes institutionnels, médias, la petite fille, finances et structures.

Chaque mesure s'adresse à des acteurs précis: administration fédérale, ONG, autorités cantonales, offices fédéraux etc... Un calendrier précise le laps de temps - court, moyen, long - dans lequel la mesure devrait être

concrétisée. Bien sûr que les ONG féminines auraient souhaité un texte plus contraignant... Mais il faut bien admettre que ce n'est que grâce à la ténacité du Bureau fédéral de l'égalité que ce plan national a vu le jour; la plupart des secteurs de l'admini-

stration fédérale auraient préféré le schubladiser» (oublier au fond d'un tiroir).

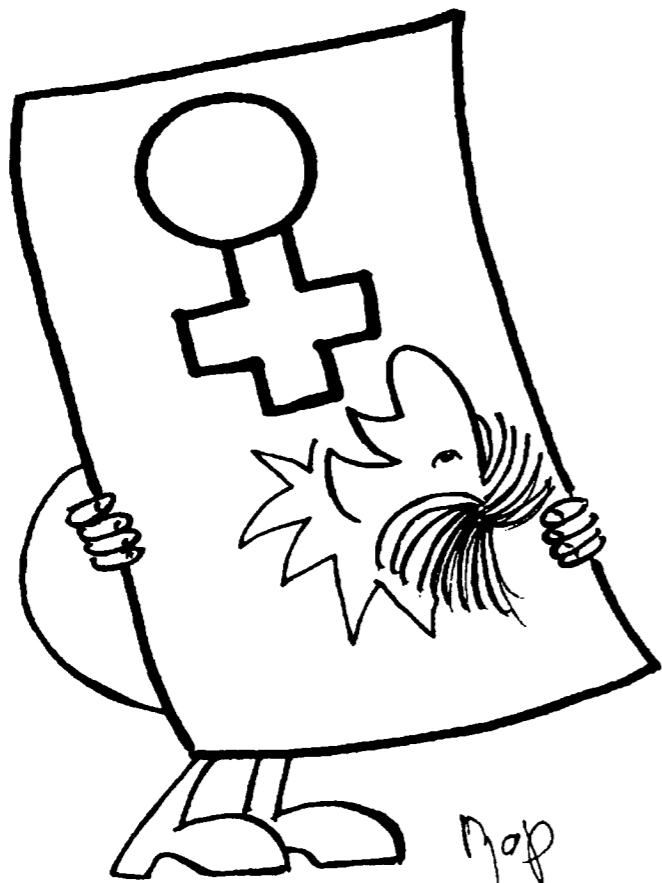
Les mesures proposées sont fort nombreuses, impossible d'en faire la liste, mais trois exemples pour vous inciter à ouvrir la brochure!

- financer des études sur l'impact de la globalisation et de la libéralisation sur les femmes et les hommes dans un certain nombre de pays en développement et promouvoir la participation, dans le dialogue national, d'associations féminines compétentes et représentatives

- mieux intégrer et responsabiliser les hommes dans les programmes touchant à la santé reproductive, pour les deux sexes, améliorer et faire respecter la confidentialité des soins.

- prendre en compte la violation des droits des femmes lors de l'examen d'autorisations d'exportation de matériel de guerre. Est-il utopique de souhaiter que la vigilance de tous les acteurs du développement sur la scène suisse fasse écho à la ténacité dont ont fait preuve les femmes qui ont provoqué la naissance de ce plan national? ■

Maryse Durrer



JAB
1231 Conches
Changement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

COTMEC

Commission Tiers Monde
de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
1205 GENEVE
Tél & Fax:
+41 22 329 26 81
E-mail:
cotmec@worldcom.ch
Web:
www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

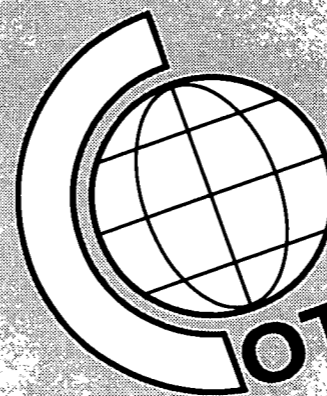
Abonnement: Frs 15.- /an
Rédacteur Responsable:
Dominique Froidevaux
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnées. Merci donc de FAIRE CONNAITRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.

Mensuel - Abonnement annuel Frs: 15.-

N° 215 - Juin 1999



COTMEC
INFO

Mini-dossier
Un tribunal de la dette
au Brésil

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Billet évangélique La dette du sang

Quand pour prier nous empruntons les mots de Jésus, nous demandons au Père de nous pardonner nos "offenses". Il faudrait dire avec plus d'exactitude: "remets-nous nos dettes, comme nous les avons remises à ceux qui en ont envers nous". La logique de cette demande pourrait entraîner notre perte. Par chance, Dieu ne nous prend pas au mot. Comment pourrait-il nous "remettre" ce que nous lui devons, s'il devait prendre exemple sur nous?

De nos jours, la dette a la couleur du papier vert et des traites bancaires. Elle est assortie d'un intérêt qui pèse sur l'obligé. L'Eglise du moyen-âge interdisait aux chrétiens le prêt à intérêt. Seule l'entraide désintéressée était légitime. Plaie d'argent n'était pas mortelle. Ni pour l'emprunteur, ni pour le prêteur.

Toute autre la dette du sang. Comment la remettre? Je reviens de Gorée, petite île au large de Dakar. Avec émotion, des visiteurs - il faudrait mieux dire des pèlerins - descendent dans les souterrains des anciennes "esclaveries". Des hommes, des femmes et des enfants, en partance pour les plantations des Antilles, étaient là entassés, comme des bouteilles dans la cave d'un vigneron. A l'étage, des hommes et des femmes, blancs comme vous et moi, discutaient et fixaient le prix de la "marchandise". En 1992, le pape de Rome s'est agenouillé ici et a imploré, à notre place, "le pardon du Ciel". Et le pardon des Noirs alors?

Que représentent les créances de l'Occident en comparaison du sang et des larmes, versés par les Noirs pour que de ce côté de l'Atlantique les dames puissent s'habiller de cotonnade et les messieurs fumer leur cigare tout en suçant leur café? Le temps n'est-il pas venu d'éponger quelques gouttes de ce sang. Après deux siècles, il n'a pas encore séché. ■

Guy Musy

Edito

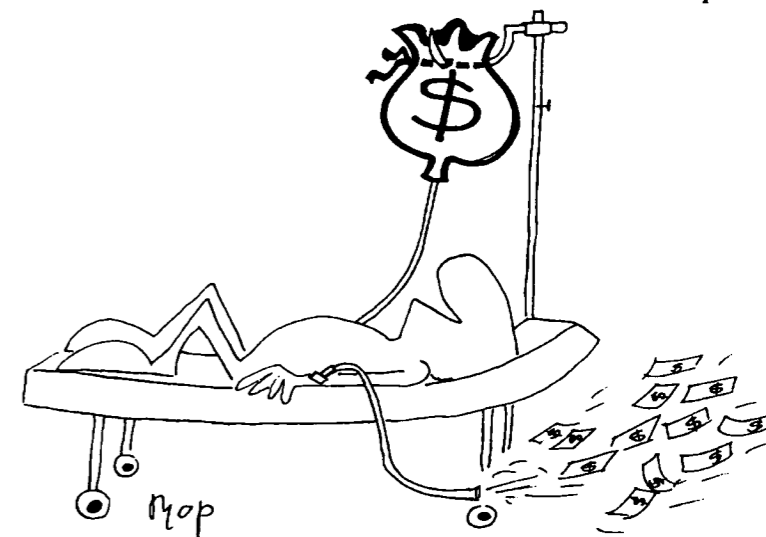
Dettes du Sud et exigence de justice

Nous écrivons ce numéro à la veille de la rencontre du G8 sur la dette, à Cologne (18-19 juin). Vous le recevrez juste après. Nous ne pouvons donc relater ici les mesures qui seront prises par les plus grandes puissances financières de la planète à propos de l'annulation des dettes du Sud. Tout indique que seules des mesures modestes seront envisagées: une remise partielle des créances envers les pays les plus pauvres (réputés insolubles), détenues par les Etats les plus riches (les propositions les plus ambitieuses parlent de 90% de remises de ces dettes). Mais il est fort peu probable que la rencontre de Cologne débouche sur un consensus à propos de l'annulation des dettes dûes au FMI ou à la Banque Mondiale (30 à 75% de la dette extérieure totale des pays de l'Afrique sub-saharienne) ou encore à propos des dettes détenues par des institutions privées. Or, plus de 50% des dettes des principaux pays d'Amérique latine et de l'Asie du Sud-Est sont détenues par des institutions privées (banques, fonds de pension, mutual funds). Le problème de la dette ne sera donc pas résolu après Cologne, quelles que soient les mesures prises.

Nous devons donc revenir sur ce thème en marge de la grande campagne du Jubilé 2000 pour l'annulation de la dette du Sud. L'important, pour nous, est de faire entendre dans ce débat la voix des représentants des sociétés civiles concernées. Vous trouverez en page 3 de ce numéro une remarquable contribution dans ce sens avec l'analyse de notre ami Marcos Arruda, du Brésil. Il soulève, à partir d'un cas concret, plusieurs questions essentielles: celle de la légitimité de certaines dettes héritées de périodes de dictatures, celle de l'augmentation immorale des taux d'intérêts qui enferme les pays débiteurs dans une spirale infernale et, enfin, la question de la volonté réelle des créanciers de résoudre le problème... «Ne trouvent-ils pas un avantage certain à entretenir un système extrêmement lucratif par quelques aménagements de surface?» demande fort à propos Marcos Arruda!

C'est en osant s'attaquer à de telles questions que nous avons quelques chances de trouver une voie de règlement au problème de la dette du Sud qui sera vraiment fondée sur l'exigence de justice. ■

Dominique Froidevaux



COTMEC-info ne paraît pas en juillet-août. L'équipe de rédaction vous souhaite un bon été.

Mondialisation

J'essaie de comprendre ou je joue à l'autruche ?

Qu'on le veuille ou non nous sommes «mondialisés». Alors que faire? Fulminer? Se résigner? Ou plutôt essayer de comprendre, de discerner s'il y a des aspects positifs à la mondialisation et quelles stratégies permettraient de lutter contre les aspects négatifs. C'est la démarche choisie par les auteurs du no 440 (mars-avril) de Vivant Univers (commandes: tél. 026 424 42 35).

En une série d'articles se trouve brossée une réalité complexe, mais universelle! Chaque contribution dissèque les effets de la mondialisation sous un angle spécifique: monde rural africain, secteur informel, nécessité de revoir nos processus redistributifs, renversement des idées toutes faites. Un petit lexique du jargon à la mode et une brève présentation des principaux organismes internationaux aident à acquérir en peu de temps quelques notions permettant de mieux saisir les enjeux et ce qui se cache derrière des mots anodins ou usuels. Mis en appétit par cette formation accélérée? Une liste d'ouvrages vous rendra incolable sur les arcanes de la mondialisation. La lecture de ce numéro est tonique, car elle ouvre des perspectives de résistance, elle rappelle, sous la plume de Ricardo Petrella, qu'être citoyen signifie avoir un pouvoir et l'exercer; il nous exhorte «à sortir le politique du coffre à bagages et à le remettre à la place du conducteur». Tout un programme. ■ Maryse Durrer

«Shelter Don Bosco»

Un lieu d'accueil pour les enfants des rues de Bombay

La silhouette est frêle, le ton mesuré, l'homme porte bien ses 40 ans. Il parle avec passion de son pays, de son projet: le "Shelter Don Bosco" créé en 1987, et dirigé par lui depuis 1991. "Les enfants doivent être célébrés, ils sont faits pour vivre dans la joie" tel semble être son leitmotiv. Xavier Devadas, prêtre salésien, est natif de Bombay. Il connaît, pour l'avoir côtoyé depuis l'enfance, l'âpre existence des enfants de la rue. Il réfléchit depuis longtemps sur comment apporter un soutien efficace à ces enfants oubliés. Nous l'avons rencontré lors de son récent passage en Suisse.

Bombay, capitale économique de l'Inde, mégapole de 16 millions d'habitants où l'opulence cohabite avec la misère. Le rêve de la prospérité a arraché à leurs terres des centaines de milliers de personnes qui sont venues échouer sur les trottoirs de la ville. Avec trois cartons et une bâche ils bâtissent un abri de fortune pour préserver ce qui subsiste de l'intimité familiale. A Bombay, les enfants n'ont donc pas le trottoir pour jouer, parfois ils ne sont même pas admis à y passer la nuit. Aussi descendent-ils dans la rue, en quête de jeux, de nourriture, à la recherche d'un groupe auquel ils puissent appartenir, d'une famille. Ils y découvrent la vie, ils y côtoient aussi fréquemment la mort. Existence menée sur le fil du rasoir que celle de ces enfants que le hasard d'une rencontre, l'esquisse d'un geste ou d'une parole suffit parfois à précipiter dans l'abîme ou, au contraire, à sortir de la rue.

A la création du projet préalable a été posé: respecter la nature et le mode de fonctionnement de ces enfants avant d'imaginer une stratégie pouvant apporter une réponse à cet épineux problème. «Je ne suis rien, je ne suis utile à personne» déclarent-ils souvent. Il est donc indispensable de les persuader avant tout qu'ils sont des êtres dignes de respect et d'amour, que leur existence est digne d'intérêt et revêt un sens. Cette confiance en soi et aux autres est primordiale pour un travail de collaboration et de

réhabilitation. Une maison d'accueil, vitrine du projet, accueille jusqu'à 150 enfants. C'est un lieu de repos où les enfants sont admis, pour une nuit, deux ou plus, parce qu'ils ressentent le besoin de marquer une pause, reprendre des forces avant de retourner affronter la rue. Ils y viennent à leur convenance, à leur rythme, tout simplement quand ils l'estiment utile. Ils y trouvent un accueil, un repas, une petite natte où s'étendre la nuit, de l'eau pour se laver et laver leurs vêtements, des pansements pour les plaies... Par quel biais les enfants apprennent-ils l'existence de la maison d'accueil? Par le truchement des points de contact (dix actuellement) mis en place par le projet et disséminés à travers la ville. Ceux-ci sont destinés à apporter un soutien ponctuel et immédiat aux enfants. Ces centres itinérants sont tenus par des animateurs à l'écoute et à la disposition des enfants. Ils leur apportent l'information adéquate, les protègent et les renseignent sur leurs droits lorsqu'ils sont victimes des rafles de la police, ou tout simplement de l'escroquerie des adultes. Ils leur apportent les premiers soins lorsqu'ils sont victimes d'accidents, et surtout les tiennent au courant de différentes activités du "Shelter Don Bosco" dont celle-ci qui intéressent particulièrement les enfants: Le «Mela» (fête en Hindi). Une fois par mois, le projet organise une journée de rencontre et de divertissement. Tous les enfants y sont conviés. Au programme: repas, musique, jeux, rencontre avec des personnalités connues...

La fête du Mela

Le Mela est un moment important qui permet aux enfants de se retrouver, de sortir de l'ombre et d'effectuer un premier pas vers les autres, vers le projet. Par la suite l'itinéraire évolue au gré des capacités, des attentes, et de l'engagement de chaque enfant, mais également des possibilités et des opportunités offertes par le projet. Ainsi, un contact suivi permet à une minorité d'intégrer le parcours normal de la scolarité. La plupart bénéficient d'un apprentissage dans les différents domaines auprès des unités qui collaborent avec le projet depuis longtemps. L'objectif du projet est d'offrir à ces "Rootless and roofless" (sans racines et sans toit), comme on les appelle à Bombay, la possibilité d'acquérir des outils pouvant les rendre libres,

autonomes et intégrés dans la société. L'étape ultime du projet consiste à aider l'enfant, devenu adulte, à retrouver sa famille. Il y arrive parfois, comme l'illustre le parcours émouvant de Babu, repris dans le document de présentation du projet. La démarche du projet est ambitieuse au vu des moyens disponibles, les responsables en sont conscients, aussi concentrent-ils leurs efforts sur la réalisation des objectifs prioritaires: développement des centres de contact (doubler le nombre actuel), agrandissement de la maison d'accueil... Le projet a bénéficié de l'appui de quelques organisations (Terre des hommes Alle-

magne, Association enfants de rue de Bombay/Suisse) ainsi que de diverses contributions locales. Ces apports restent bien modestes, aussi le projet recherche-t-il d'autres sources de financement afin de mieux répondre à ses besoins. Vous pouvez lui venir en aide en acceptant de parrainer un enfant ou tout simplement en lui apportant une contribution directe. ■

Justin Kahamaile
Pour tout contact ou pour en savoir plus sur le projet: "Association enfants de rue de Bombay" c/o Michel Rapin le Château 1374, Corcelles sur Chavornay Tél: 024/ 441 46 40

Interdiction des pires formes de travail des enfants

Photo: J. Maillard. BIT



C'est ce que prône une nouvelle convention que l'Organisation Internationale du Travail (OIT) devrait adopter ce mois-ci. Les diverses formes d'esclavage, l'exploitation sexuelle, la vente, le trafic et le travail dangereux des enfants devraient être formellement interdits dans tous les pays ratifiant ce nouvel instrument du droit international. Les Etats s'engagent ainsi à mettre en oeuvre des programmes d'action et des mécanismes de contrôle, des systèmes de sanction, des mesures de réadaptation et de réintégration. Enfin cette convention prône sur ces questions une coopération et une assistance internationale entre pays riches et pauvres.

Quelques chiffres:

- Selon le Rapporteur spécial des Nations Unies, en Asie, un million d'enfants seraient impliqués dans le commerce sexuel, souvent dans des conditions difficiles à distinguer de l'esclavage.
 - Dans certains pays, jusqu'à 30% de toutes les personnes prostituées auraient moins de 18 ans.
 - On estime que des dizaines de millions de personnes sont victimes de diverses formes d'esclavage et de servitude, un bon nombre d'entre elles étant des enfants.
 - Dans certains pays, près de 70% des enfants qui travaillent participent à des travaux qui peuvent être qualifiés de dangereux.
- Le programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants rassemble déjà près de 90 pays donateurs et récipiendaires. Avec l'adoption de ces nouvelles normes, l'OIT espère renforcer son pouvoir juridique et moral pour agir efficacement sur le terrain contre ces pires formes d'exploitation des enfants. ■

D. Froidevaux (source: BIT).

Brésil

Entretien avec Marcos Arruda*, économiste et militant brésilien. La dette externe des pays du Sud représente l'un des problèmes les plus graves de la «logique» mondiale actuelle et le Brésil est un exemple aussi typique que dramatique du chaos financier international.

Avec une dette qui a bondi de 3 à 300 milliards de dollars en 35 ans, ce sous-continent de 160 millions d'habitants et de plus de 8 millions de kilomètres carrés est un important laboratoire pour l'avenir. Le Brésil est en effet le symbole de la mise en application des recettes néolibérales sous la tutelle des organismes financiers internationaux. Il est aussi un foyer de réflexion alternative et d'innovation animé par des mouvements populaires extrêmement actifs.

COTMEC-INFO: L'histoire récente du Brésil est celle d'une dette accumulée dont la croissance est exponentielle...

Marcos ARRUDA: Quand la dictature militaire prend le pouvoir en 1964, la dette externe brésilienne n'atteignait pas les 3 milliards de dollars, un montant tout à fait maîtrisé, dont le remboursement ne posait pas de problèmes. Depuis cette date, la dette s'est multipliée par cent. La dictature a sévi à un moment propice pour les finances internationales. Comme bien d'autres pays du Sud, nous avons assisté à l'afflux de capitaux «bon marché» à

* Economiste et éducateur populaire, Marcos Arruda a vécu 7 de ses 11 ans d'exil à Genève, où il travaillait au Conseil oecuménique des Eglises et collaborait étroitement avec Paulo Freire. Encore lié à l'Institut des politiques alternatives pour le Cône Sud, dont il a contribué à la fondation en 1986, Arruda est membre depuis 1975 de l'Institut Transnational, dont le siège est à Amsterdam (Pays-Bas). Au sein de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire, il est animateur du pôle de socio-économie solidaire. A la fin du mois d'avril de cette année, il a été l'un des promoteurs et participants du Tribunal de la dette externe qui a analysé et jugé le cas brésilien à Rio de Janeiro, l'une des expériences les plus originales de tout le continent latino-américain.

La vie aux prises avec la dette

intérêt variable. A la fin des années '70, les Etats-Unis ont décidé unilatéralement de tripler le taux d'intérêt, qui a bondi de 5 ou 6% l'an à 21 ou même 24% l'an. Un relèvement tout à fait immoral, injuste et illégal, qui a multiplié la dette de l'Hémisphère sud. Il a poussé à la faillite le Mexique, le Brésil puis d'autres pays. En résumé, voilà l'évolution qui aboutit à la situation insoutenable actuelle.

Q: Face à cette réalité, y a-t-il des modalités viables de paiement de cette dette?

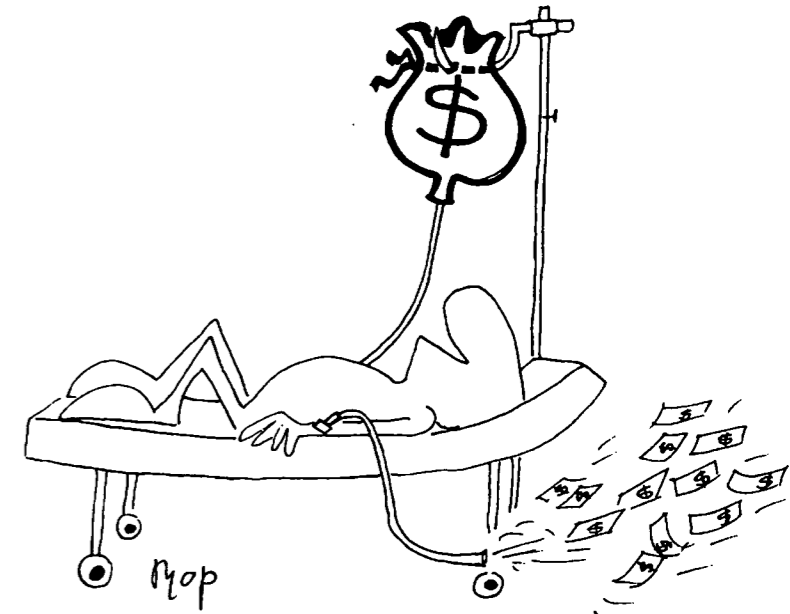
R: Face à la crise de ces dernières années, les créanciers ont envisagé des scénarios catastrophistes. Toutefois, ils n'ont guère tardé à comprendre qu'il s'agissait d'une occasion en or pour les pays du Nord. Ils veulent que la dette devienne éternelle et que les débiteurs ne cessent jamais de la rembourser. Le Nord veut garantir le service continu et, si possible, éternel de la dette. Pour ce faire, il rééchelonne la dette en y assortissant des conditions plus favorables afin que les économies appauvries du Sud puissent en payer le service, en ajoutant une exigence fondamentale: pour rééchelonner et renégocier leur dette, les gouvernements du Sud doivent appliquer des politiques d'ajustement décidées par le Fonds monétaire international. Ces politiques visent en premier lieu le paiement de la dette et passent donc par la réduction des budgets publics et des dépenses sociales, la diminution de l'Etat et la privatisation accélérée du patrimoine public.

Q: Quels en sont les résultats? Le gouvernement a-t-il réussi à contrôler la crise?

R: Le problème n'est pas résolu, tant s'en faut. Le Brésil a la fièvre, des douleurs, la pneumonie. Sa situation financière est délicate et les problèmes de fond n'ont pas été réglés. L'un des plus importants, c'est l'hypertrophie du système financier mondial aux dépens du secteur de la production. Par ailleurs, la privatisation est un euphémisme qui recouvre le transfert du patrimoine public aux mains des monopoles privés et publics d'autres pays. Tout en engrangeant 72 milliards de dollars des privatisations, le Brésil a enregistré une hausse de sa dette externe de 68 milliards! Si l'on ne freine pas cette tendance, nous

courons à l'explosion, à la catastrophe... C'est notre prévision pour le Brésil, un pays qui ne peut plus survivre grâce aux

millénaire libre de dettes. Non seulement sans dettes financières, mais aussi sans dettes sociales, politiques ou



transfusions d'argent frais, comme le crédit de 41,5 milliard de dollars, à taux d'intérêt élevé, que le FMI vient de lui accorder. Deux mois après avoir reçu la première tranche, nous commençons déjà à la rembourser. Conséquence: l'argent destiné à des investissements sociaux est détourné au profit du paiement du nouveau crédit. En résumé: cet argent n'est d'aucun secours pour le Brésil, il ne sert qu'aux investisseurs étrangers qui y sont présents! La situation est insoutenable, comme le Tribunal de la dette l'a constaté sans hésitation.

Q: Pourquoi le Tribunal de la dette a-t-il ajouté le sujet de la dette aux champs d'activités des mouvements sociaux?

R: C'est l'aboutissement d'une longue démarche. La IIIème Semaine sociale brésilienne a été un événement décisif dans la prise de conscience de cet enjeu. Cette rencontre a été beaucoup plus ouverte et oecuménique que les autres et son sujet principal était le Jubilé de l'an 2000. Cet événement a coïncidé avec le moment où le mouvement social s'est rendu compte que la dette entraîne un appauvrissement toujours croissant de notre population. Il était temps que les organisations populaires agissent dans ce sens, contre toutes les oppressions, contre toutes les formes d'exploitation et d'esclavage et en faveur d'un nouveau

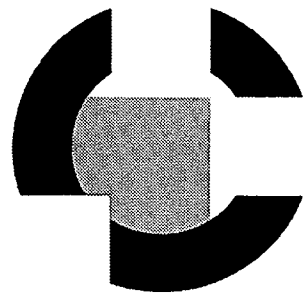
environnementales. Après la séance du Tribunal en avril, l'enjeu pour nous au Brésil est d'élaborer une stratégie pour élaborer une stratégie de désendettement avant la fin de l'an 2000. ■

Tuto Wehrle*, Djalma Costa* et Sergio Ferrari service de presse d'E-CHANGER (*responsables de la Coordination Articulation UNITE-E-CHANGER, Sao Paulo, Brésil)

La dette condamnée

Du 26 au 28 avril, 1200 personnes de tout le pays ont participé à la séance du Tribunal de la dette externe, appelé par de nombreux mouvements sociaux et secteurs de l'Eglise à statuer sur l'endettement du Brésil. Marcos Arruda met en exergue deux aspects importants: «L'on a mis les dettes financières en regard des dettes sociales (en éducation, santé, logement, emploi, etc.); ce qui a eu un grand écho dans la société! L'on a aussi constaté une nouvelle attitude des gens qui commencent à mettre en rapport la dette et leur vie quotidienne. Quand ils disent: je n'ai pas à manger, pas d'école, pas de travail... ils parlent de la dette externe: ils se rendent compte que l'on ne peut pas nier cette réalité» (E-CH).

Il est temps d'envoyer vos réponses!



Consultation œcuménique
sur l'avenir social et économique de la Suisse

Lancée par les Eglises de Suisse en 1998, la Consultation sur notre avenir social et économique entre dans une phase décisive: celle de la restitution des réponses. Nous encourageons vivement tout un chacun, individuellement ou en groupe, qu'il soit lié aux Eglises ou non, à y apporter une contribution. Une simple carte postale avec quelques idées de réflexions à approfondir ou d'actions à entreprendre peut suffire. Et plus si entente...

Il ne s'agit pas d'émettre une opinion définitive sur un sujet aussi complexe. Votre contribution viendra simplement enrichir un débat qui est appelé à connaître de nombreux prolongements. Nous vous tiendrons au courant dans ces colonnes des suites de cette consultation.

D. F.

Nous mettons volontiers à la disposition des personnes intéressées quelques pages publiées avec le journal «Le COURRIER» donnant divers repères sur cette consultation. Vos réponses sont à envoyer jusqu'au 31 octobre 1999 à: Consultation œcuménique case postale 7442, 3001 Berne Tél. 031 382 23 28 Fax. 031 381 83 49

La réponse de la COTMEC

En 1997 déjà, notre commission publiait un ouvrage donnant des repères pour un avenir solidaire de la Suisse dans le monde. Conçu explicitement comme une contribution à la consultation des Eglises, ce livre¹ s'ouvrait sur une vingtaine de propositions concrètes pour agir de manière responsable dans la perspective d'un monde plus juste. Il s'agissait de démontrer que chacun

pouvait agir dans ce sens, qu'il soit simple citoyen, consommateur, travailleur salarié, épargnant, militant dans diverses associations ou mouvements.

Dans le cadre de la consultation, la COTMEC s'est employée à mettre en œuvre certaines des propositions contenues dans ce livre. Ainsi, l'idée d'un impôt mondial de solidarité, qui aurait pu paraître comme une utopie il y a encore quelques années, fait-elle aujourd'hui son chemin, notamment à travers un vaste mouvement social, ATTAC², qui en a fait sa revendication centrale et se développe actuellement en Europe ainsi que dans divers pays du Sud. En portant cette revendication dans le cadre de la consultation, la COTMEC souhaite que les Eglises lui apportent un soutien massif et que l'utopie ait ainsi davantage de chances de devenir réalité.

Donner la parole aux sans-droits

Ayant un mandat d'analyse et de réflexion pour lancer des actions en faveur d'un monde plus juste, la COTMEC a bien sûr une position privilégiée dans le cadre de la consultation. Elle a par ailleurs des moyens que d'autres n'ont pas pour faire valoir ses idées et propositions. Conscients de ces privilèges, les membres de la commission ont exprimé le désir de favoriser la prise de parole d'autres acteurs qui risquaient sans cela d'être ignorés par la consultation. Le choix s'est rapidement porté sur les clandestins. Beaucoup sont originaires des pays du Sud avec lesquels la COTMEC travaille. Rien que dans la région genevoise, on estime leur nombre à plus d'une dizaine de milliers. Ils vivent des situations très diverses, mais la plupart d'entre eux cherchent ici de quoi aider leur famille à se sortir de la misère dans leur pays d'origine. Ils trouvent des emplois au noir dans la restauration ou l'hôtellerie, la construction. Beaucoup, des femmes en particulier, se contentent de petits boulots: ménages, nettoyages. Une sous-commission de la COTMEC est partie à la rencontre des divers réseaux à travers lesquels ces «sans-papiers» tentent de s'organiser. But de cette investigation: recenser les situations de non-droit que subissent ces concitoyens de l'ombre et repérer avec d'autres des pistes pour une action solidaire.

Tolérés parfois dans certains secteurs d'activité économique où l'on a besoin de bras, les

sans-papiers vivent l'exploitation (des salaires de Frs 7.- de l'heure, des horaires surchargés, des conditions de travail ne respectant aucune loi), l'absence de sécurité (pas d'assurance maladie, pas de droit à l'AVS). Sur le plan de l'éducation, leurs enfants ont maintenant droit à fréquenter les écoles sans que les parents soient déclarés au contrôle de l'habitant. Mais ils n'ont aucun droit à la formation professionnelle. Quand survient la maladie, quand un accouchement s'annonce, il n'ose souvent pas faire appel aux services de santé, par peur d'être repérés ou de ne pouvoir payer les frais... Avec divers réseaux actifs sur ce terrain³ les membres de la COTMEC établiront un rapport sur ces situations et les moyens d'agir pour défendre les droits fondamentaux des sans-papiers. Ce rapport sera remis à la Consultation œcuménique des Eglises. On ne saurait en effet penser l'avenir économique et social de la Suisse sans prendre en compte ces situations humaines. Elles sont révélatrices des soubresauts souterrains du monde globalisé - mais fortement inégalitaire - qui est en train de prendre forme sous nos yeux. ■

Lucia Argiroffo
et Dominique Froidevaux

- 1 «Guerre économique, l'heure de la résistance», St-Augustin/Le Cerf, 1997.
- 2 Action pour une Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens. Voir à ce sujet: article en page 2 (brèves) et le Supplément de notre n°211.
- 3 On peut citer ici le travail du Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI) qui tente de regrouper les forces pour une action concertée. Nous reparlerons dans notre prochain numéro des activités du CCSI qui fête bientôt ses 25 ans (tél. 022 304 48 60).

Agenda

Exposition: «Monde du travail, images du sud»; travaux de photographes et de journalistes d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique; organisée par Action de Carême avec le soutien de la Fondation suisse pour la culture Pro-helvetia, Du 2 au 30 octobre, au musée d'ethnographie de Genève, 65, Bd Carl Vogt.

Journée de réflexion: «Résister c'est possible», organisée par la Pastorale Monde du Travail sur le thème de la déstructuration économique, sociale et humaine, avec Marc Maeschalck, philosophe, professeur à l'université catholique de Louvain, Samedi 16 octobre 9h30-17h, Paroisse Notre Dame, Valentin 9, 1017 Lausanne, Rens.: Tél. 022/794 61 08

JAB
1231 Conches
Changeement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

COTMEC

Commission Tiers Monde
de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
1205 GENEVE
Tél & Fax:
+41 22 329 26 81
E-mail:
cotmec@worldcom.ch
Web:
www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO Mensuel

Abonnement: Frs 15.- /an
Rédacteur Responsable:
Dominique Froidevaux
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnés. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.



Billet évangélique

Vincent

Je ne l'avais plus revu depuis dix ans. Quelle émotion quand il m'apparut ce dimanche matin, sous le ciel du Burundi, cheveux blancs ébouriffés, le front et les joues creusés par des rides profondes qui accusent une soixantaine bien entamée. Traits de brésilien typés qui trahissent une aïeule venue d'Afrique dont le sang aurait été mêlé à celui d'un aventurier portugais. Ma surprise ne fut pas mince lorsque je surpris Vincent en train de prêcher dans la langue du pays, avec beaucoup de mimiques et de déambulations. L'auditoire ravi éclatait de rire et applaudissait. La chapelle de terre battue était sise au milieu d'un immense quartier populaire de Bujumbura qui présentait encore les stigmates d'une violence pas trop lointaine. L'assistance était si dense que je ne pus me faufiler à l'intérieur. Je dus me contenter d'entrevoir Vincent à travers une lucarne, sans fenêtre, faut-il le dire. Dès qu'il m'aperçut, il mit fin à son homélie, entonna le Credo, en confia la suite à ses fidèles et sortit m'embrasser sur la petite place de l'église.

Aube et étoile en bataille, il me dit en deux mots son projet. Réaliser au milieu de ce quartier une cité des jeunes, à la Don Bosco, son patron, où il pourrait éponger un peu les enfants et les jeunes de la rue qui se répandent en larges flaques dans la capitale du Burundi. On lisait ce dimanche le récit de la multiplication des pains. Avec moins que rien on pouvait ici aussi rassasier une foule.

J'aurais aimé appeler cet endroit: «Place des Trois Cultures», comme celle de Mexico. Ou encore: «Quand l'évangile fait rencontrer trois continents». Foin de débats filandreux socio-philosophico-théologico-politiques sur l'inculturation chrétienne. Ce jour-là, le Christ s'était arrêté à Buterere. Je me moquais bien de savoir s'il était jaune, noir ou blanc. Je savais seulement qu'il avait ici les traits de Vincent. ■

Guy Musy

Edito

Hommage à

Dom Helder Camara

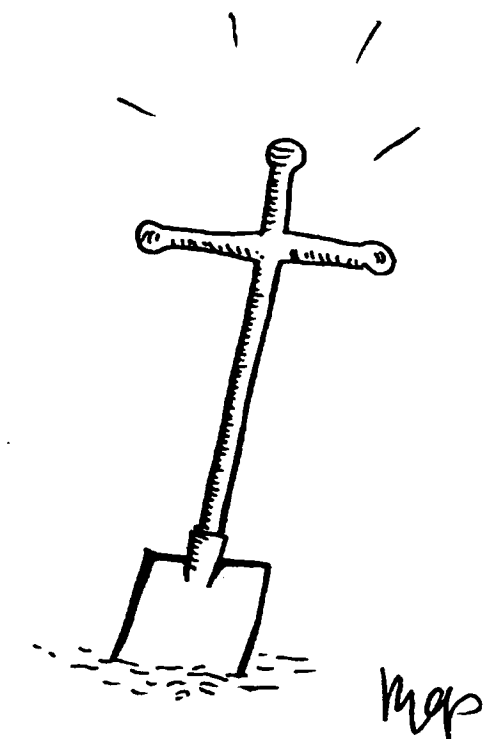
Par Claude Pillonel

J'ai rencontré souvent dom Helder entre 68 et 77 lors de mes engagements dans les diocèses d'Aracaju et de João de Pessoa au nord-est Brésil. On l'appelait «dom» avec un sentiment à la fois respectueux et filial. S'il faut choisir un souvenir, je garderai celui de cette fameuse manifestation contre les propriétaires fonciers où nous essayions de chasser le bétail des petites plantations de manioc saccagées par ces gros boeufs d'engraissement. Je le revois toujours lui, le petit évêque d'Olinda et de Recife, à nos côtés, lui aussi avec sa grande trique, mi-sérieux, mi-sourire, laissant échapper ces mots devenus historiques: «Quel pays! ici, c'est le boeuf qui avance, et l'homme qui recule!»

Dom Helder voulait un christianisme qui soit une bonne nouvelle concrète pour les pauvres, aujourd'hui déjà, et pas seulement dans le royaume des cieux. Pour un travailleur sans terre qui cultive quelques arpents de légumes, la bonne nouvelle, c'est

que lui soit reconnu le droit de travailler sur ce lopin de terre pour nourrir sa famille. Il n'a que faire de bonnes paroles. Il a besoin d'un geste. Et je me souviens encore de cette soirée où toute l'assemblée de J. Pessoa s'était retrouvé entre deux ou trois masures de travailleurs ruraux. Nous voulions manifester notre solidarité à ces quelques paysans. Je revois la file des voitures montant la colline et trouant la nuit, je ressens encore la peur de ces quelques pauvres, terrorisés par l'intendant de la «Fazenda», à cheval, pistolet au poing et défiant ses travailleurs sans défenses, les propriétaires fonciers, eux, vivent en ville. Je vibre encore, après tant d'années, au souvenir de cette célébration dans la nuit, au milieu de maigres lignes de manioc et d'igname piétinées par le bétail. C'était réellement un fils de l'homme écrasé et humilié qu'on célébrait.

Ce soir là, dom Helder n'était pas là, il y avait dom José, l'évêque de la Paraíba, mais c'était bien cette «THÉOLOGIE DE LA BÊCHE», devenue plus tard théologie de la libération qui motivait notre action. Dom Helder voulait que ses prêtres soient insérés dans la réalité rurale de son diocèse. «Je me suis fait paysan avec les paysans». On sait bien sûr ce qu'il est advenu de cet effort pour annoncer l'évangile aux pauvres et comment cet engagement a été jugé suspect. On sait aussi comment tant de pauvres, déçus et désorientés, se sont jetés dans les bras de sectes nord-américaines. Et qu'il est triste alors, ce spectacle du père



UN RÉSEAU D'ESPÉRANCES PARTAGÉES

Les mailles du filet

Le 21 juin, dans son appartement de St-Jean, Béatrice Froidevaux-Fürer rendait son dernier soupir, entourée de ses proches, alors qu'un arc-en-ciel dominait le ciel de Genève. Elle était l'épouse de Dominique, le responsable de la COTMEC, et la maman de leurs trois enfants, dont le dernier n'a que six ans. Nous leur disons ici la sympathie et l'affection des membres de notre commission.

Si nous évoquons ce douloureux événement familial, c'est qu'il retentit bien au-delà du foyer de Béatrice, bien au-delà du cercle de ses parents et amis. Travaillant elle-même auprès de personnes handicapées, Béatrice n'intervenait pas directement dans la vie de la COTMEC. Elle n'en faisait pas moins partie de cet extraordinaire réseau dont Genève est l'un des noeuds et qui s'étend, de proche en proche sur toute une partie de la planète. Un réseau - "tissu à mailles très larges; filet" dit le Robert - de solidarité, d'amitié, de connivences, de luttes communes, d'espérances partagées.

L'existence de ce réseau s'était déjà manifestée d'une manière particulièrement visible, lors des obsèques de Pierre Dufresne, pionnier de la COTMEC et ancien rédacteur en chef du "Courrier", ou celles d'André Fol, le prédécesseur de Dominique. Elle est encore apparue à l'occasion du dernier adieu à Béatrice. Or Dieu "n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants", nous dit Jésus (Mt 22, 32). Dans la foi, nous croyons que Béatrice, Pierre, André et tant d'autres constituent toujours des mailles de ce filet.

Michel Bavarel

Hommage à Béatrice Froidevaux

Une cérémonie d'adieu a réuni familles et amis de Béatrice, le 24 juin en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal.

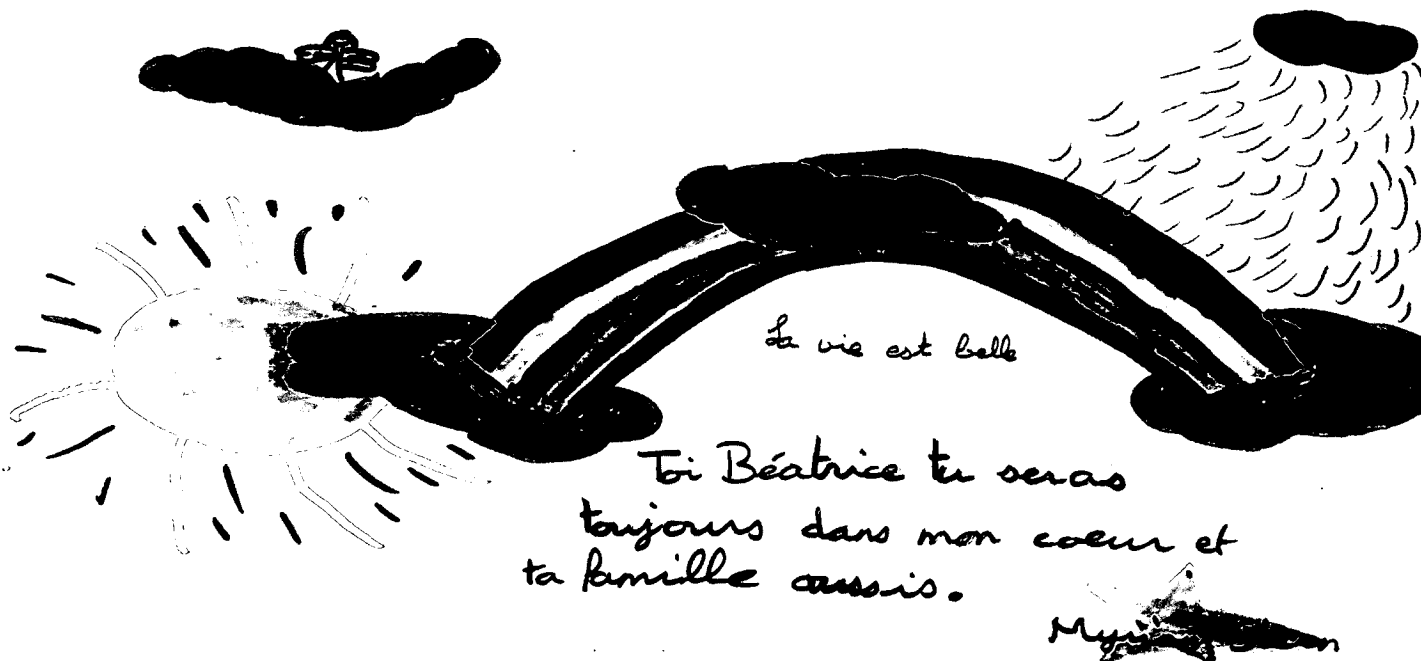
Nous reproduisons ci-dessous les témoignages qui ont été lus, dont celui de Dominique Froidevaux, ainsi qu'un des dessins réalisés par les enfants au cours de la célébration.

Béa,

...Mon coeur a tant de choses à te dire pour te faire un grand Merci, mais il n'y en a qu'une que je dirai maintenant sinon je ne tiendrai pas le coup.

Merci pour ton art de multiplier les petites attentions, les gestes simples qui cultivent l'amitié et la fidélité.

Tu as crié très fort ta révolte contre l'injustice de cette maladie, tu l'as répété; c'est injuste, pour Clément, Mathias, Sylvain, pour moi et toutes celles et ceux que tu aimes. C'est injuste pour toi aussi. Et pourtant, grâce à tout ce que tu as cultivé, tu as transformé cette injustice en une formidable fête de l'amitié et de la fraternité.



Ensemble nous avons choisi L'ARC-EN-CIEL comme symbole de notre Amour pour y mettre toutes les couleurs et la force de la vie – Et ô combien tu aimais cette vie! – avec ses joies et ses peines, ses larmes et ses rires, les colères et les joies du pardon.

Tu as aimé cette vie, même avec ses blessures que tu as su porter avec dignité, force et courage. Juste avant ton dernier souffle, nous avons évoqué cet arc-en-ciel. Nous nous étions dit que nous le tiendrions désormais chacun par un bout, de chaque côté de la vie... Et ce lundi 21 juin au soir il y avait un arc-en-ciel sur Genève. (extrait du message d'adieu)

Dominique Froidevaux

Chère Béa,

Nous avons fait connaissance voici 9 ans, lors d'un repas chez vous. Je venais de participer à une émission de présence au monde à Radio Cité. A l'issue de celle-ci, Dominique, qui aimait alors l'émission, m'avait invité à venir manger à la maison. Genève ne m'était pas encore familière, je connaissais peu de gens, rencontrés à l'IUED ou à l'université de Genève. J'étais nouveau et étranger dans ce pays que j'essayais de découvrir et de comprendre.

Ce qui m'avait frappé d'emblée chez toi, c'était la sincérité dans les rapports humains, l'exigence du respect de la dignité humaine.

Dans nos milieux de solidarité, il nous arrive souvent de pêcher par un excès de bonté, de confondre partage et charité, de privilégier le service à l'écoute, d'oublier que l'autre existe et qu'il existe d'abord et avant tout par ce qu'il est.

Ta générosité n'était jamais envahissante, tu savais faire de la place aux autres. Et ce n'est peut-être pas par hasard que tu avais choisi un métier où on ne triche pas avec les sentiments, un métier où chaque expression d'émotion est une épreuve de vérité.

Plus tard quand j'ai été engagé comme permanent à la COTMEC, il m'a été donné l'occasion de constater à plusieurs reprises combien l'étranger, de quelque horizon qu'il soit, se sentait accueilli chez toi.

La porte de votre appartement est rarement fermée, tous les amis le savent, comme ils savent également que ce geste, dans la réalité, va bien au delà du symbolique.

J'aimerais ici enfin évoquer cet exemple de courage et de tendresse que tu nous as témoigné tout au long de ta maladie. Sophie qui t'a rendu visite deux semaines en arrière, me parlait encore de cette capacité étonnante de présence aux autres que tu as su gardé jusqu'au plus fort de la maladie. Sophie était là, tu étais là, présente. Elle te sentait fatiguée mais elle ne savait pas à quel moment te quitter

Alors pour tout cela, chère béa, je te dis merci. Je te dis merci aussi et adieu au nom de tous les amis de la COTMEC,...au nom de tous les amis du lointain, qui t'ont connue et qui ne sont pas là aujourd'hui avec nous.

Justin Kahamaile

Chère Béatrice,

Nous gardons de toi le souvenir d'une personne qui savait trouver le ton juste avec chacune et chacun: tes amis handicapés, les enfants, les gens de passage à la COTMEC et pour lesquels votre foyer était si accueillant... Nous gardons de toi cette culture de l'amitié pour laquelle tu faisais preuve d'une infinie créativité, d'un humour plein de tendresse et d'une disponibilité sans faille.

**«la vie c'est
un peu de temps donné pour
apprendre à aimer»**

(Abbé Pierre)

Nous gardons de toi cette soif de vivre qui était si forte qu'elle a fini par tout inverser. De ton apparente faiblesse s'est dégagée une force que tu as su insuffler à tout ton entourage. De ta mort se dégage une vie concrète et visible dans l'amour qui unit tes enfants et ton mari, l'amour de ta maman, de ta famille et dans ces formidables liens d'amitié que vous avez su tisser autour de vous.

De notre douleur se dégage une espérance: " la vie c'est un peu de temps donné pour apprendre à aimer " disait l'abbé pierre. La vie t'a laissé peu de temps mais tu as si vite appris que l'amour, lui, demeure.

Nous te disons merci pour ce que tu as apporté à chacune et à chacun et nous. Nous réjouissons de reconnaître ton sourire dans chaque arc-en-ciel

Roland Pasquier

Célébrer la vie

Après le tremblement de terre qu'a été l'annonce de son cancer, avec Dominique et ses proches, Béa a continué à vivre. Jusqu'au bout elle a été très présente auprès de ses enfants et de Dominique, toujours tournée vers l'avenir, avec espérance, au delà des pleurs et des souffrances, avec confiance, au delà du passage par la mort corporelle. Par sa manière d'être, par tout ce qu'elle a donné, Béa a

été source de lumière avant de partir pour aller vers la lumière, de se laisser inonder par ce soleil intérieur qu'elle aimait tant et dont témoignent les fleurs qui sont là.

...Face à la mort de Béa, c'est la vie que nous voulons célébrer.

Choisir la vie, c'est aussi, avec Béa célébrer le Dieu vivant: Il nous accompagne fidèlement même dans la traversée du ravin de la mort, il nous tient unis dans l'amour au delà de toutes les ruptures, dans une grande communion des saints. Ce Dieu de l'évangile a voulu être petit et discret, humble et pauvre, solidaire et victime de tout ce qui blesse l'être humain. (Extrait de l'homélie)

Philippe Baudet

Béa, je t'aime avant et après ta mort. Avec toutes les joies, les tristesses, les silences, les espaces en moi encore cachés. Avec les couleurs de l'arc-en-ciel qui nous lient de la terre au ciel, de l'avant à l'après, des graines à germer aux arbres solides, des ténèbres à la lumière, de la solitude au partage. C'est ce que tu nous as appris: Partager, continuer la vie, reprendre sans relâche, avec humour, avec patience, avec ces petites choses du quotidien qui font bon d'être ensemble. C'est ce que tu nous proposes encore aujourd'hui de vivre et demain aussi.

Danielle et Françoise

Carissima Béatrice

Merci de m'avoir donné un don si grand: La paix dans l'âme! Ce don si précieux est pour moi, pour nous, la possibilité d'en prendre conscience et de le faire fructifier pour qu'il s'exprime dans la beauté, la tendresse (oui, pour reprendre tes mots), l'Amitié. Tu as su nous quitter, permettant à chacun de nous d'être nous même car tu as désiré que ton amour pour la vie s'exprime par la dignité de la mort. Il n'est pas facile de recueillir cette attention si merveilleuse que tu as si généreusement offert, mais, elle est plus qu'une invitation, elle est l'engagement de croire à la force de la transformation. Merci, Béa, profondément spirituelle et profondément belle.

Lavinia Sommaruga

L'esclavage en image

Chapeauté par l'Association Contre l'Esclavagisme Contemporain (ACEC), une exposition du photographe Fausto Pulchinotta dresse le portrait d'employés exploités au sein même de la Genève internationale. A voir dès novembre au Forum de Meyrin.

che derrière la façade dorée de respectables organisations telles que le BIT, l'ONU ou le CICR ! L'abîme est grand entre les discours humanitaires des membre des institutions et les conditions précaires de leurs propres employés...

Sans vouloir désigner des coupables, l'ACEC s'est fixé pour but de dénoncer cette situation. Elle a choisi de le faire au travers d'une exposition sur ce qu'elle nomme "esclavagisme contemporain". Témoignages et photographies y révèlent le contraste entre la dignité

qu'on devrait garantir aux travailleurs en tant que personnes et l'indignité des traitements subis.

Bénéficiant d'un soutien international, l'exposition sera inaugurée à Genève pour s'ouvrir ensuite qu reste de monde. Le mode de l'expo itinérante devrait permettre de sensibiliser différents pays à partir du cas genevois. De sortir de nos frontières, pour donner un visage et un nom aux esclaves du monde entier. ■

Marie et Jonas Pasquier

Urgent

Mission d'observation au CHIAPAS

Le Comité de soutien au Chiapas organise une mission d'observation de 10 jours, du 15 au 24 novembre afin de préparer la visite de Mary Robinson (Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme) sur place. On sait que de telles missions sont souvent décisives pour faire entendre la voix des opprimés. Et le Chiapas connaît à nouveau une situation des plus tendues, alors même qu'aucun média n'en parle. Si vous êtes disponibles pour une telle mission et pouvez y contribuer financièrement, merci de vous adresser au Collectif Viva Zapata, Tél. 022 733 49 57

Filmar en America latina

1er Festival "Regards sur les cinémas d'Amérique latine". Genève, du 7 au 25 novembre 1999



«Cuba Mon Amour»
Film de Carlos Marcovich, avec Yuliet Ortega

Le Cinéma des trois mondes de l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement présente un cycle de films sur l'Amérique latine. Point fort du festival de cette année, une dizaine de films de réalisateurs latinos ou de films documentaires centrés sur les réalités et rêves des jeunes de ce continent, avec notamment la petite marchande de roses (Victor Gaviria) et Diario en Madelin (Catarina Vilar). Ces films sont tournés avec des enfants de la rue ou de la violence en Colombie. D'autres films permettront de mieux comprendre la Colombie (films sur les populations autochtones mais aussi de magnifiques films de fiction). Les films de Cesar Paes (Brésil) mettent en évidence les richesses culturelles des pays du Sud et le bouillon d'Awara constitue un plaidoyer pour le métissage culturel. ■ Gérard Perroulaz

Les projections auront lieu au cinéma Les Scala, à l'Alhambra (10 au 14 novembre) et à l'IUED. Pour recevoir le programme complet, veuillez téléphoner au 906.59.54 ou 906.59.27

Agenda

CINEMA

-Du 7 au 25 novembre, 1er festival "Regards sur les cinémas d'Amérique latine" (voir texte dans ce numéro)
Programme, Tél 906 59 54 ou 906 59 27

-Du 8 au 14 décembre, au cinéma les scala, rue des Eaux-Vives 23, Genève, "Les Films du sud", sélection du 13ème Festival international de films de Fribourg 1999. Organisation: festival international de films de Fribourg, Passion Cinéma. Contact et renseignement: Passion Cinéma, Tél. 032/721 12 52, Cinéma les Scala, Mme Perrière, 022/736 04 22

EXPOSITION

-Du 1er au 15 novembre, au Centre paroissial de la jonction, 24, rue Gourgas, Genève: "Nos surprenants ancêtres" exposition itinérante relatant l'expérience des premiers missionnaires en Afrique australe, à l'occasion de la commémoration du 125ème anniversaire de la mission vaudoise en Afrique australe par le Département missionnaire - Echange et mission. Contact: DM échange et mission, Tél. 021/643 73 73

COTMEC

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
1205 GENEVE
Tél & Fax: +41 22 329 26 81
E-mail: cotmec@worldcom.ch
Web: www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

Abonnement: Frs 15.- /an
Rédacteur Responsable: Dominique Froidevaux
Imprimerie: Fornara / GE

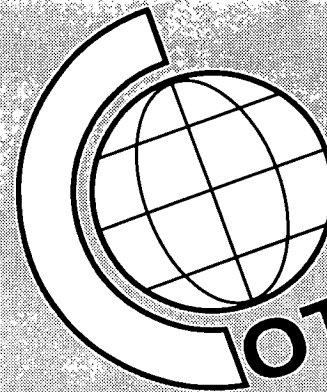
AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnés. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires.
Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.

JAB
1231 Conches
Changement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

Mensuel - Abonnement annuel Frs: 15.-

N° 217 - Octobre 1999



COTMEC
INFO

Page 3:
Signez l'initiative
Pour une taxation des
gains en capitaux

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Billet évangélique

Eloge du franc

La majorité des lecteurs de ce bulletin, je parie, n'ont jamais entendu parler de Pauline Jaricot: Lyonnaise du siècle passé, fille de «soyeux» catholiques et royalistes qui compromet l'honneur de sa famille en vivant comme une ouvrière de manufacture. C'est elle qui inventa le «sou pour les missions», qui allait devenir l'«oeuvre de la propagation de la foi». Grâce à Pauline, l'Eglise catholique put financer son expansion sous les tropiques. Les petits canaux forment les grandes rivières!

Aujourd'hui encore, un franc suisse -le sou de Pauline-, exporté en Afrique, continue à faire merveille. Je n'y peux rien, mais c'est ainsi ! Alors qu'il me faut deux et bientôt trois pièces semblables pour me déplacer en tram de Grange-Canal à Cornavin, je suis en mesure avec la même somme de fournir à un gamin de Bujumbura tous les cahiers scolaires dont il aura besoin pour un trimestre. Mais je crois vous entendre: «Quel est ce néo-colonialiste qui s'achète quelques sourires en utilisant la puissance monétaire de son pays? Ne ferait-il pas mieux d'investir ses fonds dans l'économie du Burundi pour que disparaissent des alentours des marchés ces enfants qui mendient des bics et des cahiers? «Sans doute. Mais l'argent suisse investi dans un projet du Burundi ne cesse pas d'être suisse pour autant et multiplie par quatre, cinq ou dix l'apport «indigène». Les étudiants africains qui vivent en Europe le savent bien. Avec quelques francs prélevés sur leur pécule, ils opèrent des «miracles» sur leurs lointaines collines.

Peut-être notre système monétaire est-il pervers. Faut-il en attendant sa révision, supporter que des millions de personnes meurent de misère? Pourquoi ne pas utiliser une partie de cet argent pour sauver dès maintenant quelques-uns? Autant de pris à l'ennemi, finalement! Notre amie Pauline avait compris à sa manière le fameux conseil évangélique: «faites-vous des amis avec l'argent trompeur». Pourquoi, les «fils de la lumière» devraient être malhabiles à faire le bien, alors que les «fils des ténèbres» mettent tant d'astuces à amonceler des profits malhonnêtes? ■

Guy Musy

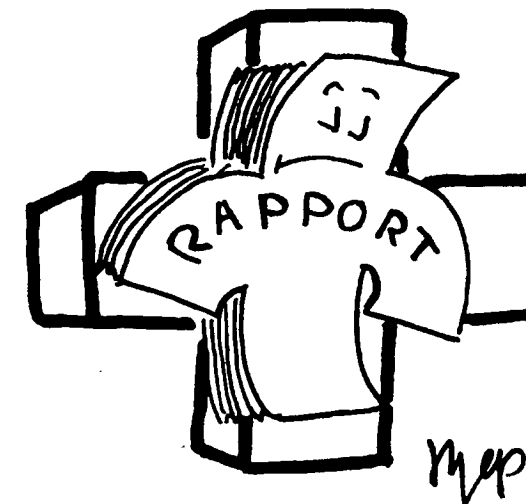
Edito

Suisse-Afrique du Sud

L'aveu du Conseil fédéral

Par Dominique Froidevaux

Début octobre, en réponse à diverses interventions parlementaires et à la pression médiatique provoquée par la campagne «pour une annulation des dettes héritées de l'apartheid», le Département fédéral de l'économie (DFE) publiait un volumineux rapport sur les relations de la Suisse avec l'apartheid. Cette étude, fruit d'une collaboration interdépartementale, est encore lacunaire. Elle ne reflète que le point de vue de l'administration sur une période trouble de notre histoire. Mais elle permet de dresser un premier bilan à partir du rassemblement de divers documents d'archives et, surtout, l'analyse qui en ressort engage la responsabilité du Conseil fédéral.



C'est en fait la première fois que notre gouvernement consent à une amorce d'autocritique digne de ce nom. Jusqu'ici, les faits dénoncés par les milieux anti-apartheid étaient systématiquement minimisés et la position de la Suisse justifiée par la sacro-sainte politique de neutralité. Ce rapport retentit donc comme une sorte d'aveu: oui, l'attitude frileuse de la Suisse à l'égard des sanctions économiques ne «dénotait pas d'une vision très large, et ne serait plus défendable aujourd'hui». Oui, durant les périodes les plus pénibles de l'apartheid, lorsque la communauté internationale tentait de met-

tre l'Afrique du Sud au ban des nations, les capitaux affluaient dans ce pays depuis la Suisse. Oui, le fameux «plafond» mis en place par le Conseil fédéral pour freiner ces exportations de capitaux - et préserver l'image de la Suisse à l'étranger - n'était en fait qu'une passoire. Oui, la Suisse semble avoir joué un rôle déterminant dans le commerce de l'or et des diamants sud-africains, mais nos autorités, révèle le rapport, n'y ont jamais apporté une attention suffisante, négligeant d'entreprendre les investigations nécessaires pour le rendre plus visible... Oui, reconnaît encore le rapport, il existe des différences significatives entre les statistiques suisses et sud-africaines dans de nombreux registres, ce qui dénote un manque de transparence de la part de notre administration! ... Par contre le chapitre sur la coopération nucléaire entre la Suisse et l'Afrique du Sud est absolument insuffisant et se limite aux expor-

Vous pouvez soutenir l'action des Sud-africains!

Page 2

tations/importations d'uranium. Par ailleurs, un second rapport est annoncé à propos de la coopération militaire et des relations avec les services secrets sud-africains, nous aurons donc à en parler.

Dans tous ces domaines, le rapport souligne que des recherches nouvelles sont nécessaires pour y voir plus clair. La campagne «pour une annulation des dettes héritées de l'apartheid» veillera à ce que celles-ci soient menées de manière aussi indépendante que possible, notamment avec le concours de chercheurs sud-africains. Mais les responsables de cette campagne soulignent qu'un simple projet national de recherche financé par la Confédération, chose que le Parlement a d'ores et déjà consenti, ne suffira pas. Et qu'il est impensable de mener de telles recherches sans permettre un accès aux archives privées des banques et des entreprises, ce qui impliquerait des mesures spéciales que le gouvernement ne semble toujours pas disposé à prendre.

«Les dettes? C'est pas notre problème!»

Enfin, le rapport aborde la question de la remise des dettes héritées de l'apartheid en l'esquissant magistralement : en gros, ce ne serait pas l'affaire du gouvernement puisque l'Afrique du Sud n'est endettée qu'après du secteur privé. Pourtant c'est bien le gouvernement qui a aménagé et entretenu des conditions favorables aux profiteurs de l'apartheid. Il a donc une responsabilité aujourd'hui pour prendre des mesures de réparation en faveur de la société sud-africaine et les milieux économiques suisses qui ont soutenu le régime de l'apartheid et en ont tiré profit. C'est ce que réclamait une délégation d'ONG sud-africaines qui a rencontré des parlementaires et divers hauts fonctionnaires helvétiques en juin dernier, en soulignant que la Suisse pourrait même jouer un rôle de premier plan pour que ce processus de négociation s'élargisse au niveau international. La campagne suisse «pour une annulation des dettes héritées de l'apartheid» soutient ces revendications. ■

Dominique Froidevaux

1 Le rapport de Mascha Madörin, rendu public en février dernier, à Genève, avec un succès retentissant, mettait déjà en évidence tous ces aspects des compromissions de

la Suisse avec le régime de l'apartheid. Un résumé en français de ce rapport est disponible sur notre site : www.cath.ch/cotmec, à la rubrique "ACTIONS", ou à notre secrétariat.



A vous d'agir!

Vous pouvez participer à la campagne

en envoyant des cartes postales ou des courriers électroniques à la Présidente de la Confédération, selon le modèle ci-après. Votre action viendra ainsi appuyer la campagne de lettres initiée dans le monde entier par les partenaires sud-africains de la «campagne pour une annulation des dettes héritées de l'apartheid». Pour des renseignements complémentaires, merci de consulter nos pages sur la toile : www.cath.ch/cotmec, rubrique «Actions» ou de téléphoner au secrétariat de la COTMEC : tél. 022 329 26 81.

Concerne: Modèle de lettre relations Suisse-Afrique du Sud

«Madame la Présidente de la Confédération. Nous, soussignés, soutenons les revendications exprimées par les réseaux du «Jubilée 2000-Afrique du Sud» demandant une annulation des dettes héritées de l'apartheid ainsi que des mesures de réparation en faveur des victimes de ce système. Le Conseil fédéral que vous présidez aujourd'hui se doit en effet d'assumer avec dignité les conséquences des compromissions passées avec un régime reconnu coupable de crimes contre l'humanité. Avec vos collègues du gouvernement, vous avez donc la responsabilité de créer les conditions-cadre permettant aux représentants de la société civile sud-africaine de faire valoir leurs droits en Suisse, auprès de la Confédération tout comme auprès des milieux privés qui ont tiré profit de l'apartheid. Comme l'ont souligné les associations membres de «Jubilée 2000-Afrique du Sud», La Suisse devrait par ailleurs jouer un rôle de premier plan pour favoriser la tenue de telles négociations à un niveau international. Nous suivons avec intérêt toute initiative de votre part allant dans ce sens.»

N'oubliez pas votre signature!

Adresse: Mme la Présidente de la Confédération, Palais fédéral, 3003 Berne. Par e-mail: ruth.dreifuss@gs-edi.admin.ch

Et merci de nous envoyer une copie de votre message! COTMEC campagne Afrique australe 16 Pont d'Arve / CH-1205 Genève e-mail: cotmec@worldcom.ch

Pêcheurs sénégalais floués

Exemple d'une action pour défendre le droit à se nourrir

Jusqu'ici, la pêche était la ressource essentielle de la population côtière du Sénégal. D'abord parce que le poisson est la principale nourriture des habitants et, ensuite, parce que c'est un bien d'exportation important (surtout depuis que la production d'arachides a été anéantie par la sécheresse, et que l'exploitation du phosphate souffre de la crise pétrolière). Or cette nourriture sortie de la mer est en train d'être pillée d'une façon aussi injuste que révoltante.

Exemple parmi d'autres, FIAN (mouvement international pour le droit à se nourrir), a révélé que le gouvernement sénégalais avait conclu (en mai 97) des accords de pêche avec l'Union Européenne. Accords valables pour 4 ans. C'est ainsi que 76 bateaux de pêche au thon, 50 chalutiers à filets et 22 vaisseaux à surgelés ont obtenu la permission de pêcher autour du Sénégal. Inutile de dire qu'une telle flotte ratisse littéralement les fonds marins et qu'aujourd'hui déjà certaines espèces de poissons ont disparu. Selon la FAO, les bateaux européens ont pêché une quantité de poissons double de celle que ramènent les pêcheurs du pays. Et comme une grande partie de la production artisanale de ces derniers est exportée vers l'Europe, la situation alimentaire de 600'000 personnes se détériore de plus en plus (le poisson étant leur principale source de protéines). Les poissons pêchés par ces Européens sont ceux dont a besoin le Sénégal pour répondre à l'augmentation de sa population. Ironie du sort: si l'U.E. pille les fonds marins d'Afrique, c'est pour préserver les pêcheurs européens, lesquels ont déjà vidé leurs propres réserves locales! Résultat? Ils empêchent la pêche artisanale et industrielle locale, privant la population du droit de se nourrir....

Aucune contrepartie

On pourrait croire que le profit financier que tire le Sénégal de ces accords pourrait combler ce manque à gagner et à manger des pêcheurs du pays. Pas du tout! Sur les douze millions d'écus que l'Etat du Sénégal reçoit cha-

que année, il était prévu que quatre millions seraient destinés au développement du secteur artisanal. Or les pêcheurs artisanaux ne les reçoivent jamais. Il faut savoir enfin que cette flotte étrangère ne respecte même pas les accords et pêche illégalement près des côtes. Rien que la première année, vingt Sénégalais trouvèrent la mort lors de collisions avec des bateaux européens pêchant de nuit avec des phares aveuglants... Face à de si scandaleux abus, le FIAN, qui défend les victimes de l'injustice économique, a lancé une action auprès des autorités du Sénégal, pour qu'elles remédient à cette situation. ■

Jacques Perroux



FIAN est l'organisation internationale de droits humains active pour le droit à se nourrir. Fondée en 1986, elle compte des membres dans plus de 50 pays. En Suisse, l'action de FIAN est encouragée par la COTMEC qui, grâce au soutien de l'Eglise catholique à Genève, peut partager avec elle une partie de ses locaux. Vous pouvez participer aux actions de ce mouvement en vous adressant à la section suisse: **FIAN-Suisse** Case postale 2338 1211 Genève 2 Tél. 022 328 27 00

Campagne pour la réforme agraire

En collaboration avec VIA CAMPESINA, qui regroupe diverses organisations paysannes de par le monde, FIAN-international lance ce mois d'octobre une vaste campagne pour renforcer les mouvements nationaux qui luttent pour la réforme agraire, un moyen, souligne l'organisation «de se solidariser avec les millions de paysans qui souffrent de la faim et de l'oppression. Nous en reparlerons dans un prochain numéro. Mais vous pouvez d'ores et déjà obtenir des renseignements auprès de la section suisse de FIAN (voir adresse ci-dessus). D.F.

Taxons les gains en capitaux!

Initiative de l'Union syndicale suisse

En solidarité avec le mouvement ATTAC (Action pour une taxation des capitaux pour l'aide aux Citoyens, voir nos précédents numéros), nous vous proposons de signer l'initiative de l'USS présentée ci après.

Attention, il ne reste que quelques semaines pour la récolte de signatures! L'expérience nous montre qu'une récolte rapide en dernière minute est souvent plus efficace qu'une action qui s'annonce lointaine... et nous laisse le temps d'égarer les documents!

Merci, donc, de faire bon usage, rapidement, de votre feuillet de signatures et de le renvoyer aussitôt que possible, même s'il est incomplet!

Depuis quelques mois circule - ou plutôt malheureusement circule peu ou mal - une initiative intéressante de l'Union syndicale suisse visant à taxer les gains en capital. Par «gains en capital», on entend le bénéfice tiré de la revente de «produits» tels que les actions, les obligations, les participations dans des fonds de placements et autres titres boursiers. L'initiative est partie de plusieurs constats:

- la Suisse est le seul pays d'Europe - exception faite de la Grèce - à ne pas taxer les échanges sur biens mobiliers (même le Luxembourg y a recours et les Etats-Unis ont réussi à résorber leur déficit budgétaire grâce à cet impôt);
- les ventes de produits immobiliers (bâtiments) ou les salaires ne peuvent, eux, échapper à l'impôt et l'on peut parler d'injustice fiscale à ce propos;
- en 1997, les gains comptables en capital (gains sur des actions, des obligations ou des spéculations en bourse) ont dépassé le montant total des salaires versés en Suisse;
- cette même année, les 60 milliards de francs « gagnés » par les 250 personnes les plus riches de Suisse provenaient d'une augmentation de la valeur de leurs actions;



- les 5 % personnes les plus fortunées de Suisse sont plus riches que le 95 % restant de la population;
- durant la première moitié des années nonante, il y avait en Suisse 73 000 millionnaires et 390 000 personnes en dessous du seuil de pauvreté. Ces chiffres sont en augmentation.

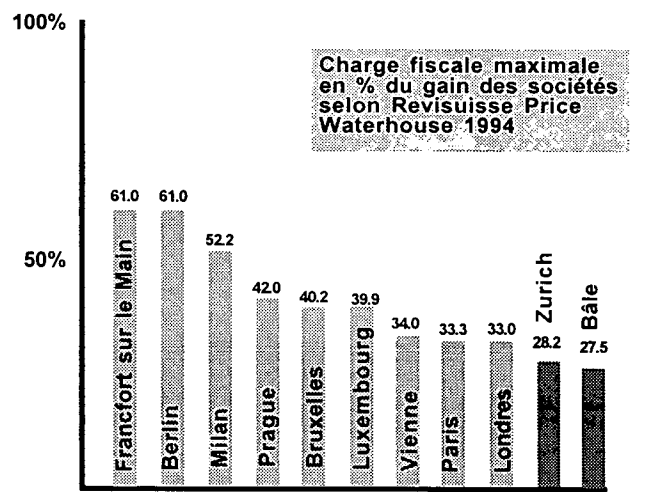
moyenne par an (22 % pour les années 90), les initiants ont calculé que ce nouvel impôt pourrait rapporter entre 400 millions et un milliard de francs par an.

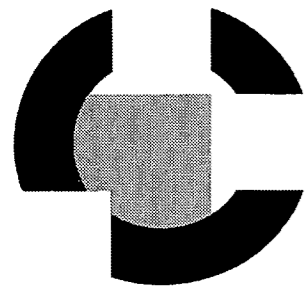
Elargir le débat sur les recettes fiscales

Si la faisabilité d'une telle taxation est difficile à déterminer, l'initiative a le mérite d'élargir le débat sur de nouvelles possibilités de recettes fiscales. Il n'est en effet plus possible de faire reposer ces dernières majoritairement sur la taxation du travail dans un contexte de chômage structurel et de ralentissement économique. L'augmentation de la TVA n'est pas forcément la panacée à un moment où de plus en plus de ménages voient leurs revenus baisser et doivent pas conséquent réduire leurs dépenses budgétaires. Or, comme le souligne l'Union syndicale suisse, il est important de préserver un système fiscal permettant à l'Etat de réduire les inégalités sociales afin de préserver la cohésion du pays. Un appel qui n'est pas anodin à l'heure où les fractions entre les diverses catégories de la population (étrangers/Suisse; jeunes/vieux, Romands/alémaniques) s'exacerbent. ■

Sophie de Rivaz

Ce sont les entreprises suisses qui paient le moins d'impôts en Europe





Consultation oecuménique
sur l'avenir social et économique de la Suisse

Comprendre pour dépasser l'impuissance

Dans les 1020 contributions faites à la Consultation oecuménique, les inquiétudes quant aux transformations actuelles de la société ont été nombreuses à s'exprimer. Des idées ont également été formulées pour une économie au service de l'homme. Mais il reste un sentiment d'impuissance. Que pouvons-nous faire?

Pour répondre à cette question, les organisateurs de la consultation proposent une journée de formation afin de mettre en lumière les potentialités des changements en cours et montrer, à l'aide d'un outil d'évaluation expérimenté durant la session, qu'il est possible pour chacun et chacune de contribuer à des changements porteurs d'avenir à partir du terrain pastoral qui est celui des Eglises.

Intervenants:

Des promoteurs de projets novateurs partageront leurs expériences. Dominique Froidevaux, sociologue et responsable de la COTMEC (Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève) proposera une analyse des dynamiques de changement.

Inscription:

(à renvoyer jusqu'au 1er février 2000):
Au CCRFP Centre catholique romand de formation permanente), Chemin des Mouettes 4, 1007 Lausanne
Tél.: 021 613 23 93
Fax: 021 613 23 34

Organisation:
Action de Carême, CCRFP, Evangile et Culture, Justice et Paix, Pastorale du Monde du Travail

Préparation:
Yolande Boinard, Marcel Durrer, Stéphanie Genoud-Maiz, Jean-Claude Huot, Corine Richard, Charles Ridoré.

Dates et lieux:

- Vendredi 11 février 2000, de 9h15 à 17h00
Paroisse du Sacré Coeur, Beau-Rivage 1, 1006 Lausanne
- ou Samedi 12 février 2000, de 9h15 à 17h00
Maison de Paroisse, rue Pestalozzi 6, 1400 Yverdon les Bains.

Droits de l'enfant

Si les Droits de l'Homme sont quinquagénaires depuis le 10 décembre 1998, les Droits de l'Enfant ont plus d'une génération de retard, puisqu'ils ont juste dix ans (le 20 novembre).

A l'occasion de ces jubilés rapprochés, la Fondation Education et Développement (FED) édite ou réédite plusieurs brochures, dossiers pédagogiques et jeux pour aborder les droits fondamentaux de la personne humaine avec ceux qui sont les plus concernés: les enfants et les adolescents.

«J'ai tous mes droits»

Cette phrase est souvent prononcée par les enfants d'âge scolaire et montre qu'à l'évidence ils connaissent l'existence de leurs droits. Mais en connaissent-ils, et en connaissons-nous vraiment la teneur?

La fondation Education et Développement entend bien faire des droits humains une véritable matière à enseigner de sorte que cette référence universelle devienne également une référence pédagogique. A travers les différents documents proposés, l'enseignant-e est invité-e à transformer son approche souvent inconsciente et implicite, en un lien conscient et explicite avec ce code de conduite valable dans le monde entier.

Connaissances, compétences et attitudes

Sur le plan du savoir, en premier lieu. Les élèves doivent connaître les droits et comprendre qu'ils sont l'affirmation du respect inconditionnel de la dignité humaine.

Sur le plan du savoir-faire, ensuite. Il s'agit d'acquérir, les compétences qui permettent de mettre activement en pratique ces droits, par exemple à travers le dialogue et la médiation.

Sur le plan du savoir-être, enfin. Il convient de développer des points de vue et des attitudes personnels, d'approfondir la réflexion, par exemple en prenant conscience des normes et valeurs qui sont les nôtres.

En nous offrant toute une palette de situations concrètes vécues dans toute la Suisse, la FED est convaincue qu'il est possible que l'école devienne un microcosme dans lequel on exerce et réalise ce qui fait partie des compétences humaines fondamentales. Et qu'à vivre ensemble ces droits -auxquels on reproche parfois le fait de ne défendre que la liberté individuelle- chacune et chacun en vienne à découvrir que sa liberté commence où commence celle de l'autre. ■

Roland Pasquier

A commander (notamment) auprès de la FED, 1, av, de Cour, c.p.164, 1000 Lausanne 13
Tél. 021 612 00 81, fax 021 612 00 82 :

- Des jeux pour des droits (4-8 ans)
- Mais d'quels droits -dossier pédagogique (10-12 ans)
- Estalos -jeu de rôle (dès 14 ans)
- Droits devant -14 expériences pratiques à l'école- brochure

Les Films du Sud

Une sélection du Festival international de films de Fribourg parcourt chaque année 35 villes de Suisse... A Genève, ce sera au Cinéma Les Scala (Tél 022 736 04 22) du mercredi 8 au mardi 14 décembre 1999.

Nous vous recommandons vivement la cuvée '99 avec des films de l'Inde, du Kazakhstan, du Burkina Faso, du Sri Lanka, de la Corée du Sud et d'Argentine
Infos complémentaires: D. Botti, tél 032 725 74 03

JAB
1231 Conches
Changement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

COTMEC

Commission Tiers Monde
de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
1205 GENEVE
Tél & Fax:
+41 22 329 26 81
E-mail:
cotmec@worldcom.ch
Web:
www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

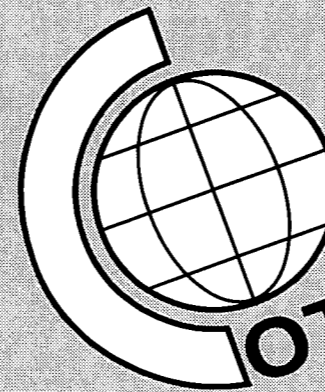
Abonnement: Frs 15.- /an
Rédacteur Responsable:
Dominique Froidevaux
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnés. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires.
Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.

Mensuel -Abonnement annuel Frs: 20.-

N° 218- Novembre 1999



COTMEC
INFO

Mini-dossier
enquête sur les
volontaires de retour

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Billet évangélique Embouchons la trompette

J'aimerais, si j'en étais capable, faire retentir un vigoureux coup de trompette et célébrer en fanfare l'entrée en scène de l'année "jubilée". Elle annonce la remise des dettes. Que les pauvres exultent et soient en fête! Voici venir le temps de leur délivrance!

Les pauvres! Pensons d'abord aux peuples qui plient sous le joug d'une dette, accumulée depuis le temps de leur prétendue indépendance. Une mobilisation extraordinaire d'hommes et de femmes - ils sont 17 millions - ont signé la pétition réclamant sa suppression. Ils en ont fait part aux délégués du G7, réunis à Cologne l'été dernier. Des responsables d'Eglise ont soutenu leur démarche. Nous savons aussi que les "riches" ont effacé une partie de l'ardoise. Geste dérisoire, semble-t-il, puisqu'ils ont remis des sommes qui précisément étaient insolubles! Le reste de la créance continue de peser lourd. Le combat continue.

Nous ne nous faisons aucune illusion cependant. On a beau emboucher la trompette jubilaire, la majorité des citoyens demeure de marbre face à ce genre de problèmes. Raison de plus pour "crier à pleine voix" contre l'oppression permanente et sournoise que subissent les faibles. Si notre pratique du jubilé ne se limitait qu'à quelques coûteux pèlerinages ou à acheter des indulgences pour effacer des délits sans proposer de réparation, n'ajouterions-nous pas l'hypocrisie à l'injustice? " Vos néoméies et vos fêtes, je les déteste, elles me sont un fardeau... Vos mains sont pleines de sang. Lavez-vous et purifiez-vous!" (Isaïe 1, 14-15).

Tant pis ou tant mieux si la trompette jubilaire sème la cacophonie dans nos salles de concert bien capitonnées. Tant mieux si nous chantons à contre voix et ne suivons pas la partition proposée par le chef d'orchestre - anonyme? - qui conduit à la baguette le monde entier. ■

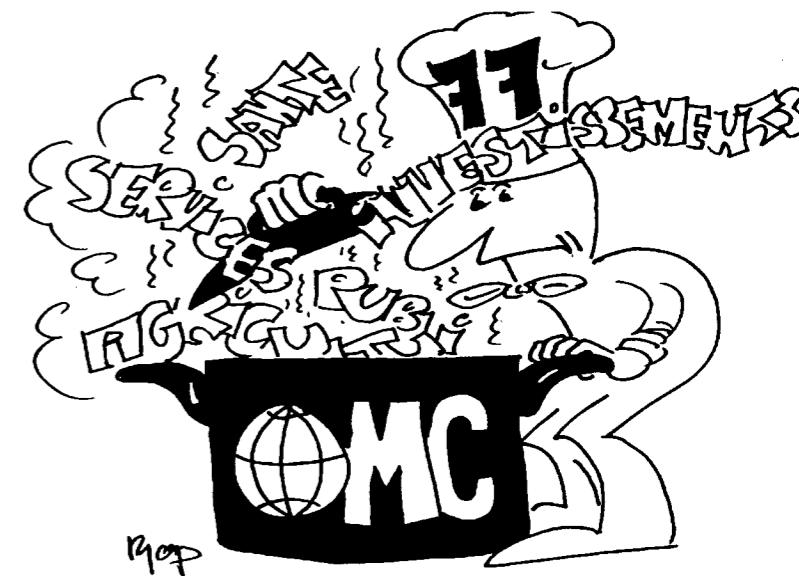
Guy Musy

Voir notre SUPPLEMENT: «Dette»

Edito

OMC Alternatives en débat

Par José Parrà



Seattle, fin novembre, l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) statuera sur la poursuite de la libéralisation du commerce mondial. Au menu: l'agriculture, les services publics, la propriété intellectuelle et les investissements. Malgré le succès de la mobilisation internationale contre l'AMI*, le nouveau cycle de négociations baptisé «Cycle du Millénaire» s'engage ainsi résolument pour un marché mondial libéralisé sans même avoir pris le temps d'évaluer les effets des règles mises en place jusqu'ici par l'OMC.

Les plus puissants parmi les négociateurs partent du présupposé que la libéralisation apporte des résultats nécessairement positifs. Or rien n'est aussi simple dans les rap-

Bulletin vert annexé!

Il est temps de renouveler votre abonnement!

Amis lecteurs,
Après 5 ans sans aucune hausse de prix, nous sommes contraints à porter l'abonnement à COTMEC-info à 20 Frs/an (pour les personnes que cela mettrait en difficulté un arrangement est toujours possible). Motifs: la hausse du prix du papier et, surtout, les nouvelles directives de la Poste. Celle-ci vient en effet d'établir des règles plus strictes qu'auparavant pour les allègements tarifaires destinés aux publications telles que la nôtre. Seuls les abonnements payants doivent en bénéficier désormais. Comme vous le savez, l'abonnement à notre mensuel est gratuit pour nos lecteurs du Sud. C'est grâce à la solidarité des lecteurs établis en Suisse que nous avons toujours pu financer ces envois gratuits. Nous devons donc à l'avenir payer ces envois plus chers, puisqu'ils ne bénéficieront plus d'aucun rabais de la part de la Poste. Nous espérons pouvoir continuer à compter sur votre fidélité qui se vérifie d'année en année, puisque le nombre de lecteurs de COTMEC-info est en progression constante (voir annexe). Avec nos vifs remerciements et nos meilleurs messages (Réd.)

points commerciaux à l'échelle mondiale. Dans le domaine de l'alimentation, on voit ainsi l'OMC forcer l'ouverture des marchés africains tout en autorisant la politique de «dumping» de l'Union Européenne qui subventionne allégrement l'exportation de ses surplus de viande bovine. Conséquence : les éleveurs africains ne peuvent rivaliser avec les prix extrêmement bas de la viande européenne, ce qui les prive de leurs propres moyens de subsistance. L'économie traditionnelle se trouve déstructurée et, à terme, la dépendance accrue de l'étranger pour l'alimentation fait planer de nouvelles menaces de faim et de malnutrition pour certaines catégories de la population locale.

Les contradictions d'une telle politique sont mises en évidence par FIAN- «Mouvement international pour le droit à se nourrir». La libéralisation à l'aveugle de l'économie mondiale est aussi fortement contestée, en Suisse, par les organisations syndicales, paysannes, de développement et de protection de l'environnement. Pour l'instant, disent ces organisations dans une déclaration commune, «les avantages d'une économie libéralisée sont loin d'être prouvés, alors que des alternatives existent». Le «Groupe 77», représentant 130 pays en développement, a ainsi formulé des propositions très concrètes : examiner de près les répercussions des règles actuelles de l'OMC, corriger leurs retombées négatives, engager des réformes en faveur des pays pauvres, promouvoir la défense des intérêts de leurs populations, mieux intégrer les préoccupations sociales et environnementales, au Nord comme au Sud. La déclaration commune des ONG helvétiques demande au Conseil fédéral de prendre en

compte les revendications du Groupe 77.

Sans cela, la poursuite d'une politique de libéralisation à outrance pourrait avoir de graves conséquences. La libéralisation totale de l'agriculture suisse remettrait en cause le consensus sur la nouvelle politique agricole, basé sur des normes écologiques et sanitaires, qui vient d'être accepté en votation. Face à de tels enjeux, le département de Pascal Couchepin ne peut faire l'économie d'un débat public. Car, enfin, ni le public ni le Parlement ni les secteurs concernés n'ont donné carte blanche au Conseil Fédéral pour sa politique au sein de l'OMC. Les ONG exigent que le mandat de la délégation suisse à Seattle face l'objet d'un débat public.

Les revendications du Groupe 77 et de la déclaration commune suisse sont une alternative sérieuse aux ambitions hégémoniques des grandes puissances commerciales qui dominent les débats au sein de l'OMC. Une alternative qu'il s'agit de faire connaître et de soutenir si l'on souhaite s'engager en faveur d'une société plus juste, solidaire et respectueuse de l'environnement ■

José Parrà
FIAN-Suisse

* AMI : Accord multilatéral sur les investissements, accord privilégiant les intérêts exclusifs des investisseurs au mépris des peuples et des souverainetés nationales, voir Cotmec-info n° 203 et 205.

Le 27 novembre, une série de manifestations anti-OMC sont prévues, notamment à Genève et à Seattle.

Pour en savoir plus sur les actions de protestation contre les abus de pouvoir de l'OMC : Tél. 734 65 69 (Coordination suisse anti-«Millennium Round»).

Défense des réfugiés continuer plus que jamais!

Le groupe Asile.CH, prenant acte du vote du peuple suisse du 13 juin 1999 apportant de nouvelles restrictions au statut des réfugiés, étudie d'autres moyens de lutte contre le démantèlement du droit d'asile.



Cette étude est d'autant plus nécessaire, qu'outre l'alarmante progression de l'UDC, des initiatives extrêmement dangereuses s'annoncent déjà, telle celle qui voudrait limiter à 18% de notre population le nombre des étrangers. Cette initiative, qui s'inscrit dans la politique suisse d'immigration, fait craindre qu'elle ait également des répercussions sur les conditions d'accueil des réfugiés.

Le comité d'Asile.CH collabore avec la «Coordination genevoise pour la défense du droit d'asile», qui regroupe les organisations d'entraide travaillant sur le terrain avec les réfugiés. Constatant que ces dernières sont absorbées par leur travail au jour le jour, Asile.CH, qui compte également des représentants de ces organisations, pourrait - voire devrait - être un lieu de réflexion et d'action politique. C'est ainsi qu'Asile.CH a récemment sensibilisé les candidats genevois aux Chambres fédérales, pour qu'ils s'engagent, en signant une charte, à défendre le droit d'asile sans cesse attaqué. D'autres actions se préparent. Ainsi, Asile.CH a décidé d'étudier les récents documents de l'Office fédéral des réfugiés sur la politique suisse de l'asile. Documents largement diffusés, notamment dans les écoles et les paroisses. Tous les milieux s'occupant de la situation des réfugiés craignent qu'il ne s'agisse là que de propagande fondée sur des critères hautement critiquables pour évaluer le bien-fondé des demandes d'asile...

Comme on le voit, pas question pour le comité genevois d'Asile.CH de se démobiliser. Au contraire, il met tout en oeuvre pour sensibiliser l'opinion, afin que la loi ne vienne pas à se durcir encore davantage.

Jacques Perroux (avec la collaboration du comité genevois)

Informations: ASILE.CH: Y. Brutsch, tél. 807 07 00

Volontaires au Sud hier, acteurs de développement au Nord aujourd'hui

L'expérience au Sud n'est pas une parenthèse

Les volontaires apportent au moins autant à la société suisse qu'aux pays du Sud qui les ont accueillis. C'est ce que nous démontrent les résultats révélateurs de la recherche «Echanger et changer... ici et maintenant», menée par Chantal Furrer Rey, ethnologue valaisanne, mandatée par le mouvement E-CHANGER, avec l'appui de la Plateforme UNITE et de la Direction du Développement et de la Coopération suisse

Le séjour de quelques années dans un pays du Sud ne représente pas une «parenthèse» dans la vie des volontaires. Les volontaires ne se transforment pas non plus en «marginiaux» incapables de se réadapter à la vie en Suisse. En fait, dans la grande majorité des cas, le retour en Suisse implique «une continuité dans l'engagement solidaire, mais avec des changements d'orientation significatifs.»

L'auteur démontre l'existence de changements importants entre l'avant et l'après terrain, avec d'une part un net renforcement de l'engagement professionnel (69% de réorientation), et d'autre part un recentrage des engagements de type associatif et tiers-mondiste.

Les volontaires de retour se réinsèrent de manière prioritaire (60%) dans les secteurs sociaux, et plus de la moitié d'entre eux remplissent au moins une fonction à fort potentiel de changement au sein de leur nouveau poste (leadership, mise en réseau, formation, etc...).

Autre particularité que signale Furrer : «les volontaires assument globalement un plus grand nombre de fonctions dans leur profession au retour qu'avant leur départ. Cette polyvalence accrue se traduit par une présence renforcée dans les fonctions d'échange, d'encadrement, de direction, de gestion de crise ou de conflits, de formation d'adultes et de conseil.»

L'expérience de terrain en Afrique ou en Amérique Latine ouvre de nombreux horizons, à tel point que 8 volontaires sur 10 entreprennent au retour une formation complémentaire. «Lors de leur séjour au Sud, les volontaires sont amenés à remettre en question quotidiennement leurs savoirs, leurs pratiques; à développer de nombreuses compétences. Au retour, ils-elles chercheront à compléter leur formation professionnelle, poursuivant une stratégie de structuration des savoirs acquis au Sud sur le tas ou auprès d'organismes

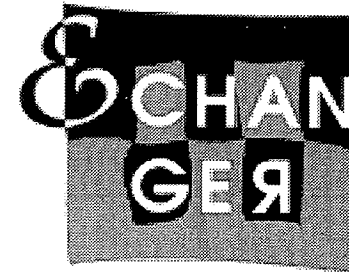
locaux. Ces formations complémentaires servent en outre à obtenir une reconnaissance formelle de ces acquis par la société suisse.»

Le travail minutieux d'investigation débouche sur une conclusion quelque peu inattendue, qui remet en question certains préjugés fortement répandus dans la société suisse. «La plupart des savoir-faire acquis ou renforcés au Sud sont largement utilisés dans le domaine professionnel, et de manière un peu moindre dans l'engagement associatif au retour.» Quoi de plus provocateur face au concept traditionnel d'une coopération comprise comme transfert de ressources et de savoirs du Nord au Sud...? Nous pouvons dès lors abandonner le concept à sens unique du volontaire suisse qui va au Sud pour enseigner, apporter, transmettre, aider... Et adopter une image plus réaliste : celle du volontaire qui acquiert de nouvelles compétences grâce aux échanges avec ses partenaires du Sud, puis les réadapte et les applique dans ses engagements au retour, prolongeant ainsi la démarche de lutte contre le mal-développement au Nord !

Se sensibiliser pour sensibiliser

Le travail de recherche met également en valeur l'effet multiplicateur de l'expérience de terrain. «Parmi les volontaires se renforce l'articulation entre pensée globale et agir local. Au retour, ils s'engagent de manière accentuée dans des mouvements de solidarité et des associations locales.»

La cause de l'économie solidaire touche ainsi 39% des volontaires au retour. Un quart des volontaires s'engagent dans des associations de solidarité Nord-Sud en lien avec leur pays d'affectation. Et 16% d'entre eux ont eu un mandat rémunéré - le plus souvent de haute responsabilité - dans le cadre d'une association de solidarité Nord-Sud. Il suffit d'observer les postes à responsabilité des ONGs et institutions de solidarité locale ou Nord-Sud pour y rencontrer un grand nombre d'anciens volontaires...



Ce qui fait la richesse et la spécificité du volontariat, c'est cette rencontre à la fois active et personnalisée entre le Nord et le Sud au travers des volontaires - êtres humains qui «se transforment en passerelles entre deux sociétés civiles», ajoute Furrer.

Et c'est ce que l'enquête démontre, chiffres à l'appui. Plus de 1600 citoyens suisses ont fait partie d'un groupe de soutien à un volontaire E-CHANGER. Plus de 8000 foyers ont reçu une information directe et personnalisée du terrain au travers de lettres circulaires.

«Le nombre de personnes touchées par les actions de sensibilisation réalisées par les volontaires E-CHANGER de retour (conférences, visites dans les paroisses et les écoles, entretiens dans la presse locale, régionale et nationale...) est difficile à estimer, mais sur l'échantillon étudié (1982-1996), il peut se situer entre 100'000 et 200'000. C'est le fruit d'une stratégie systématique d'information, d'implication des proches, de sensibilisation de la population sur les problématiques Nord-Sud.»

Un apport significatif qui nous permet de penser le monde d'une autre manière, plus interdépendant: un monde plus solidaire, plus interculturel, avec une perspective de la responsabilité de chacun par rapport au bien commun et à la survie d'une planète unique qu'il s'agit de protéger.

Sergio Ferrari
Service de presse
E-CHANGER*

* Organisme de partenariat avec le Sud, membre de la Plateforme UNITE

Relations

Suisse-Afrique du Sud

Un grand Merci pour votre participation active à la «Campagne pour l'annulation des dettes héritées de l'apartheid» (voir Cotmec-info N° 217). Des centaines de lettres sont parvenues à la Présidente de la Confédération et aux Conseillers fédéraux Couchepin et Deiss. L'action continue! Renseignements sur nos pages sur la toile (www.cath.ch/cotmec, rubrique «Actions») ou à notre secrétariat: tél.: 022 329 26 81.

Attention: l'adresse de l'électronique de la Présidente de la Confédération a changé: il faut désormais utiliser l'adresse suivante: doris.brunner@qs-edl.admin.ch en indiquant clairement sur le message: "A l'attention de Mme Ruth Dreifuss, Présidente de la Confédération"

Merci de continuer à maintenir la pression. Nous vous tiendrons au courant des suites de cette action.

Les oeuvres suisses d'entraide et le désendettement créatif

Le débat est lancé sur fond de crise

A l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération (en 1991), six des principales oeuvres suisses d'entraide ont lancé, dès 1989, la pétition «Le désendettement : une question de survie» signée par 250'000 personnes. Les abonnés de COTMEC-INFO y avaient activement contribué. Le point sur cette initiative, avec un de ses artisans.

En 1991, le Conseil fédéral et les Chambres ont approuvé la création d'un fonds de 500 millions de francs pour financer un programme de désendettement de certains pays du Sud.

Depuis cette date, le Programme a investi quelque 270 millions de francs, ce qui a permis d'éliminer une petite portion, d'une valeur nominale proche d'un milliard de francs, de la dette de douze pays : Bolivie, Honduras, Jordanie, Tanzanie, Pérou, Zambie, Côte-d'Ivoire, Sénégal, Equateur, Philippines, Egypte et Guinée.

Huit ans après, «le concept même de désendettement créatif n'a rien perdu de son intérêt», même si l'instrument des fonds de contrepartie a été dépassé par les circonstances. En effet, un tel instrument avait été prévu comme une solution bilatérale au problème de la dette des pays du Sud, alors que le problème s'est actuellement déplacé sur la scène multilatérale.

C'est l'opinion qu'avance, dans un entretien exclusif avec COTMEC-INFO, Bruno Stöckli, l'un des responsables à Berne du Service de désendettement de la Communauté de travail qui regroupe l'Action de Carême, Caritas, Pain pour le Prochain, Helvetas et Swissaid.

Le désendettement créatif consistait à annuler une partie de la dette des pays bénéficiaires du programme au profit de la création de fonds de contrepartie, en monnaie locale, destinés à financer des projets de développement, tant dans le social que dans la production.

Création de nouvelles structures

« Un aspect très intéressant de cette expérience provient de la création d'une structure d'exécution des projets, différente dans chaque pays, composée de représentants du gouvernement local et du gouvernement suisse, de la société civile et des ONG, ainsi que du secteur privé, etc. Il s'agit d'un espace très intéressant d'échange, de réflexion et d'action », résume Stöckli.

Bien que la proposition de désendettement à l'helvétique n'ait pas fait école en Europe ou dans le Nord en général, contrairement à ce que l'on espérait au début, la Communauté de travail en fait néanmoins une évaluation positive.

Certains aspects de ce programme doivent être revus et corrigés. Dans l'ensemble, on peut cependant souligner qu'il a contribué à maintenir une pression citoyenne sur des organismes financiers comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Les ONG ont un rôle à jouer

Stöckli ajoute que c'est grâce à cette pression que «de nouvelles options sont maintenant envisagées dans ces organismes... C'est déjà un progrès, même si le chemin est encore long, jusqu'à ce que le FMI reconnaisse que les ONG devraient participer à l'avenir à la solution des problèmes de fond ou qu'il accepte que le critère de la pauvreté doive entrer en ligne de compte pour évaluer la capacité de remboursement d'un pays, même dans l'initiative des pays très endettés (HIPC).»

Dans la perspective des populations marginalisées et appauvries du Sud, comment peut-on comprendre et accepter la trilogie «désendettement-ajustement structurel-conditions», sur laquelle repose l'initiative HIPC, proclamée haut et fort par les organismes internationaux, acceptée par la Suisse et même, non sans réserve ni divergence, par d'importantes oeuvres d'entraide ?

Il y a toujours des conditions. Actuellement, le grand débat est de savoir si le service de la dette est supportable pour le pays. Si l'idée qui prédominait jusqu'à présent dans les organismes financiers était de subordonner, par exemple, la capacité d'un pays à rembourser sa dette à sa capacité à exporter, nous, les oeuvres d'entraide, nous nous attachons à faire reconnaître le social comme l'aune à laquelle mesurer la capacité de remboursement. Si un pays n'a pas de budget pour l'éducation ou la santé publique, le remboursement n'est pas supportable. Toutefois, il n'est pas facile de trouver des critères valables pour tous... il faut analyser la réalité de chaque pays. Une proposition aussi difficile est en quelque sorte en porte-

à-faux par rapport à la tendance dominante. Lorsque le FMI et la BM proposent de résoudre par la voie multilatérale, plutôt que bilatéralement, la dette des 41 pays les plus pauvres du monde, les particularités sociales et nationales de ceux-ci ne semblent pas peser lourd dans la balance.

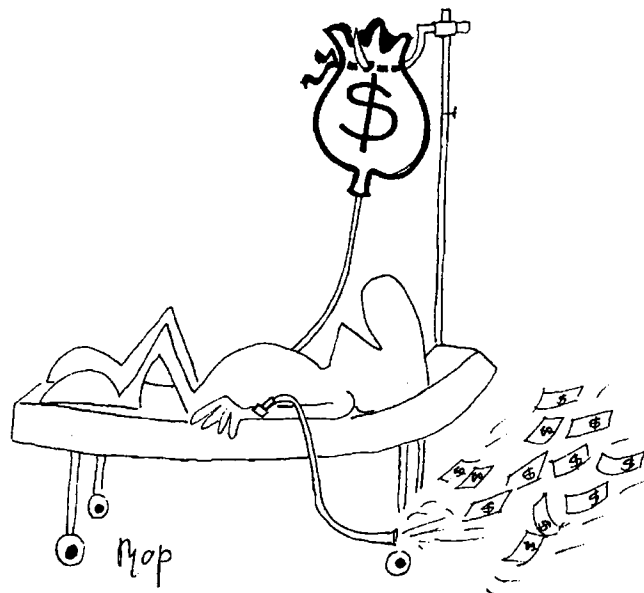
Un débat de fond

Pour résumer, Stöckli explique que nous nous trouvons dans un débat de fond. « Nous devons trouver des options, des propositions prometteuses. Pour nous, il est essentiel que la société civile des pays du Sud en question puisse participer activement au désendettement, quel que soit le mécanisme choisi. Au travers, par exemple, d'une conférence nationale où tous les acteurs, nationaux et internationaux, se réuniraient pour débattre à fond et rapprocher leurs positions relatives à la dette ».

Impossible de conclure sans poser une question qui pousse à prendre parti : quelle est votre opinion du Sommet du G7 à Cologne, en juin, où les pays riches ont parlé de la dette du Sud ?

« Il y a malgré tout un progrès. Ils ont parlé de dette et de pauvreté, et le passage de la solution bilatérale à la voie multilatérale s'est confirmé, une option que nous préconisons, à l'instar du gouvernement suisse... Nous avons perçu un certain rapprochement avec la position que nous défendons depuis des années, même si nous avons encore beaucoup de pain sur la planche. »

Sergio Ferrari Traduction Jean-François Cuennet Service de presse E-CHANGER



COTMEC-info
Novembre 1999
Supplément

Enjeux Nord Sud



Edito

Jusqu'ici, nous vous avons proposé, au fil des pages de COTMEC-INFO, divers points de vue du Sud sur la crise internationale de la dette: le regard des organisations non-gouvernementales sud-africaines sur la «dette odieuse» héritée de l'apartheid (N° 206 et 217), le regard d'un économiste, puis d'un évêque brésiliens sur la spirale infernale qui crée, à partir de la gestion de la dette, de nouveaux mécanismes d'asservissement des peuples du Sud (N° 215 et 216).

Dans le présent supplément, consacré entièrement à ce problème, nous vous proposons de faire le point sur les initiatives de réduction de la dette discutées en juin 1999 au Sommet du G7 (les pays les plus industrialisés de la planète) à Cologne et sur les revendications plus radicales exigeant une annulation totale des dettes du Sud. Nous profitons, au passage, de dresser un bilan de la stratégie, amorcée en Suisse, de «désendettement créatif».

Nous reviendrons encore sur ce thème de la dette que notre comité de rédaction a défini comme priorité majeure. Il nous permet en effet de mettre le doigt sur une des causes déterminantes du scandale des inégalités croissantes entre riches et pauvres. Toutes les belles paroles sur la «mondialisation à visage humain» ne sont que de la poudre aux yeux, si elles ne conduisent pas à la lucidité à propos des défis à relever pour enrayer définitivement ces nouvelles formes de mal-développement.

Dominique Froidevaux

La dette du Sud en question

Sommaire

- 2-3 Crise de la dette: les pays riches se contentent de mesures cosmétiques.
Interview d'Eric Toussaint
- 3 Annuler la dette... Est-ce bien raisonnable?
Interview de Paul Dembinski et Edouard Dommen
- 4 La Suisse et le «désendettement créatif»
Interview de Bruno Stöckli

Crise de la dette

«Les pays riches se contentent de mesures cosmétiques»

Entretien avec Eric Toussaint

Eric Toussaint est directeur du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (CADTM), dont le siège est à Bruxelles. Chercheur de référence pour tout ce qui touche à la dette (voir encadré en bas de page), Eric Toussaint est souvent apprécié des ONG et gouvernements du Sud car son expertise les aide à décoder les mécanismes de l'endettement et à développer à ce sujet un regard indépendant des discours établis. Dans le concert de protestations contre l'injustice de la dette, il soutient - en la fondant sur des analyses fouillées - une exigence radicale pour une annulation totale de la dette. Et il n'a de cesse de souligner que ce combat ne se gagnera pas sans un fort engagement citoyen.

Une telle somme ne représente que le 12 % de la dette totale des 41 pays les plus pauvres (qui, selon la Banque mondiale, s'élevait à 205 milliards de dollars en 1998) et à peine le 2 % de la dette totale des pays du Sud.

Q : En septembre et en octobre, tant la Communauté européenne que le président des Etats-Unis en personne ont répété, à grands renforts de déclaration, leurs propositions d'annulation... Qu'il y a-t-il de vrai dans cette nouvelle offensive médiatique des pays riches ?

R : A la fin septembre, le président Clinton a proposé au Congrès d'annuler les crédits octroyés par son pays aux 36 Etats les plus pauvres du monde.

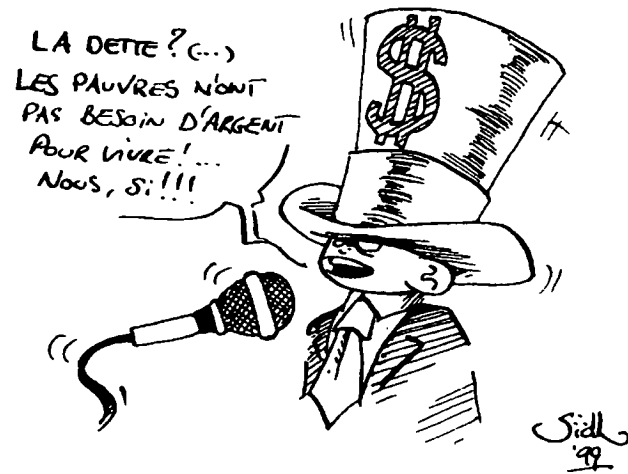
Atteignant à peine 1 milliard de dollars sur quatre ans, ce montant ne constitue même pas le 1 pour mille du budget militaire des Etats-Unis pour la même période.

Par ailleurs, ce milliard ne représente que le 0,05 % de toute la dette du Tiers Monde, qui oscille actuellement autour de 2030 milliards de dollars (selon la Banque mondiale, Global Development Finance 1999, Washington), un chiffre qui ne tient pas compte de la dette des pays de l'Est.

Il est surprenant, et aussi scandaleux, qu'une proposition aussi mesquine venant de la première puissance mondiale ait reçu un accueil aussi chaleureux dans la presse et, ce qui est pire, dans une partie des organisations non gouvernementales. Il est lamentable que certaines personnes qui luttent en faveur de l'abolition de la dette externe accueillent avec bienveillance cette nouvelle offensive médiatique de Washington, que même des économistes de droite comme Jeffrey Sachs jugent totalement insuffisante.

Q : Insuffisante et plutôt cynique, si l'on tient compte des dimensions réelles du problème de la dette ?

R : Tout à fait. Par ailleurs, une telle offensive passe sous silence un élément historique de première importance. La grande crise de l'endettement du Tiers Monde, qui a éclaté en 1982, était due en grande partie à l'effet conjugué de la brusque hausse des



taux d'intérêt dictée par la Réserve Fédérale des Etats-Unis à la fin 1979, de la chute du cours des produits d'exportation et de la restriction des crédits bancaires.

Il convient, ici, de citer des chiffres qui permettent de bien situer l'ampleur du problème : entre 1982 et 1998, soit moins de deux décennies, les pays de l'hémisphère sud ont remboursé, en tout, plus de quatre fois ce qu'ils devaient. Malgré cela, le montant total de la dette était, en 1998, trois fois et demie supérieur à celui de 1982 !

Une telle explosion est par ailleurs assortie d'une tendance de plus en plus irréversible : les créanciers internationaux, qu'il s'agisse de la Banque mondiale (BM), du Fonds monétaire international (FMI), du Club de Paris (qui regroupe les gouvernements du Nord en leur qualité de créanciers) ou le Club de Londres (les banques privées du Nord), dictent leurs conditions aux pays endettés.

Q : Quelles sont ces conditions ?

R : La pièce maîtresse de ces conditions, c'est l'application de plans d'ajustement structurel (PAS). Et ces PAS constituent un outil permettant de domestiquer les pays du Sud et de l'Est. Ces plans entraînent une augmentation du chômage (23 millions d'emplois perdus en Asie du Sud-Est depuis la crise de 1997), la réduction brutale des dépenses sociales, l'accélération des privatisations, la dégradation de la santé et de l'éducation, la libéralisation des conditions de travail, l'augmentation vertigineuse du nombre de personnes qui vivent au-dessous du seuil de la pauvreté absolue...

Q : Qu'en est-il de l'initiative en faveur des pays les plus pauvres très endettés (PPTe ou HIPC en anglais) ?

R : Je viens de rentrer d'un voyage de travail au Mali et au Sénégal, deux des pays les plus endettés faisant partie de l'initiative HIPC. Dans le cas du Mali, je puis affirmer que les mesures adoptées à Washington à la fin septembre par la BM et par le FMI, avec l'appui du Club de Paris, constitueront, dans le meilleur des cas, une réduction de 8 pour cent de sa dette externe en tout et pour tout. En outre, il est très probable que ce que le Mali paiera après la "réduction" de sa dette soit en fait supérieur au montant payé ces dernières années, qui dépassait déjà le 20 pour cent des recettes du fisc ! Pas de quoi fêter !

Actuellement, plus du 80 pour cent des 10 millions d'habitants du Mali sont analphabètes et plus du 70 pour cent vit au-dessous du seuil de la pauvreté absolue. Les classes comptent 80 élèves (et jusqu'à 110 à la cam-

pagne), moins de 10 pour cent de la population a l'électricité et il y a deux lignes de téléphone pour mille habitants. Un malien sur trois mourra avant d'atteindre l'âge de 40 ans !

Q : Pour vous, l'optimisme officiel affiché par les gouvernements et une partie des ONG du Nord n'est donc pas de mise ?

R : Tout à fait. La résolution complète de la crise de la dette représente un défi énorme, qui reste à relever et qui exige un renforcement de la mobilisation des citoyens et citoyennes, en croissance lente depuis longtemps. Nous constatons que nombreux sont les citoyens et les initiatives du Sud comme du Nord qui, de Jubilé 2000 à ATTAC, soutiennent l'abolition générale de la dette publique des pays dominés et l'affectation des ressources ainsi libérées au bien-être des populations et au développement durable.

Notre comité, le CADTM, soutient la même revendication qu'ATTAC international. Nous précisons que le produit de la taxe Tobin - à laquelle va notre appui - doit aller à un fonds de développement national contrôlé par les mouvements sociaux.

Mobilisation, mobilisation et encore mobilisation, conformément à ce que nous avons décidé en juin lors de la rencontre internationale organisée par ATTAC en collaboration avec le CADTM, la Coordination contre les clones de l'AMI, le Forum mondial des alternatives et DAWN (Development of Alternatives for Women in a New Era). Nous y avons fixé des rendez-vous phares à ne pas manquer, comme le prochain sommet du G7 à Okinawa en juillet 2000, une occasion en or pour exiger à nouveau l'annulation de la dette des pays du Sud et de l'Est.

Sergio Ferrari
Service de presse d'E-CHANGER
Traduction Jean-François Cuennet

Annuler la dette... Est-ce bien raisonnable ?

En septembre dernier, l'Observatoire de la finance, organisme de recherche et de conseil établi à Genève, a tenté de faire le point avec des spécialistes sur une question des plus cruciales: «A quelles conditions l'exigence de remboursement des dettes est-elle légitime?» Une rencontre à huis clos dont une publication devrait bientôt rendre compte. Nous avons cependant demandé à Edouard Dommen et Paul Dembinski, deux des chevilles ouvrières de ce colloque, de nous livrer déjà quelques éléments de réflexion, en réponse à quelques questions.

Quel est le principal apport de votre rencontre sur la question de la légitimité du remboursement des dettes ?

P. Dembinski: nous avons pu comparer diverses traditions juridiques avec des experts en la matière. A notre grande surprise, nous avons découvert que toutes ces traditions prévoient des cas où il est légitime de ne pas rembourser. Par ailleurs on constate que la pratique du remboursement (ou du non-remboursement) des dettes se fait plus souvent qu'on ne le croit par le biais de négociations.

E. Dommen: il ne faut pas oublier que la crise de la dette engage en fait non seulement la responsabilité du débiteur mais aussi celle du créancier. Dans la crise internationale de la dette les créanciers ont pris des décisions - comme le relèvement des taux d'intérêt - qui ont rendu la

crise incontournable. Dans une négociation pour un règlement de la crise ceci doit être pris en compte. Or on a tendance à faire peser tout le poids du règlement de la crise sur les débiteurs. Ce n'est pas acceptable moralement, car les créanciers abusent ainsi de leur pouvoir, et c'est économiquement tout à fait aberrant.

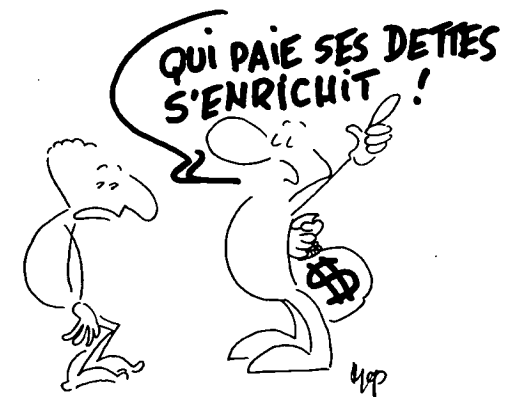
Dans le débat sur la dette du Sud, les revendications les plus fortes exigent une annulation totale. Est-ce possible ?

P. Dembinski: il y a un problème de fond, dans la mesure où tout le système du crédit repose sur la confiance dans le contrat établi entre créancier et débiteur. C'est pour cela que, lorsque l'on passe une dette par pertes et profits, on le fait habituellement de manière très discrète, dans le cadre d'arbitrages faisant appel à des experts en la matière. L'arbitrage est ainsi une des activités peu connues de la place financière genevoise. Selon divers experts, il y a des pistes à creuser pour développer ces arbitrages au niveau international.

E. Dommen: la revendication d'une annulation totale de la dette a le mérite d'être sans ambiguïtés. Pour une campagne de mobilisation de l'opinion publique à grande échelle, c'est un atout essentiel.

Mais est-ce une revendication réaliste? Certains prétendent que cela pourrait paralyser le système financier international...

E. Dommen: C'est la crise de la dette qui para-



lyse actuellement l'économie des pays pauvres et c'est là qu'il y a urgence. Toutes les banques créancières ont fait des réserves importantes pour faire face au risque de non-remboursement, réserves qui sont, au passage, l'occasion de réductions fiscales importantes. Les banques peuvent donc puiser dans ces réserves pour amortir le choc. Les dettes du Sud ne représentent finalement que des «peanuts» pour le monde des affaires. Dans ce monde, perdre sa mise n'est jamais agréable, mais c'est chose courante. La récente faillite des banques japonaises a ainsi été absorbée sans grands dommages par le monde financier. Or cette faillite a fait disparaître des montants qui sont plus de trois fois supérieurs au montant de la dette officielle de l'ensemble des pays africains.

La seule chose qui reste gênante, dans la perspective d'une annulation totale, c'est ce que l'on appelle l'aléa moral d'une remise des dettes sans distinction: ce ne sont pas les dictateurs qui doivent profiter des remises de dettes! En cela, le système du désendettement créatif expérimenté en Suisse a quelque chose d'intéressant (voir page suivante).

Propos recueillis par Dominique Froidevaux

Eric Toussaint est notamment l'auteur de «La bourse ou la vie», (ouvrage coédité en Suisse par le Centre Europe Tiers Monde-CETIM)

Cette réflexion sur la crise de la dette dans le cadre de la mondialisation de l'économie est remarquable à plusieurs titres:

- reposant sur des analyses fouillées, elle se présente néanmoins sous la forme d'un voyage au coeur de la finance mondiale qui est exposé de manière simple et pédagogique;

- ce livre ne s'en tient cependant pas seulement à l'analyse, il met en débat plusieurs pistes d'actions alternatives.

Eric Toussaint, «La Bourse ou la vie», CADTM, Bruxelles 1998. Disponible au CETIM (022 731 59 63)

Visitez le site WEB de la COTMEC

www.cath.ch/cotmec

De nouvelles informations sur nos actions, De nouveaux liens sur la solidarité, les droits humains, les droits de l'enfant!

Agenda

Suisse

Afrique du Sud

«Faire mémoire pour assumer le présent»

- Un atelier pour se souvenir des relations des Eglises avec l'Afrique du Sud
- Un séminaire dans le cadre de la campagne: «désendettement et réparations en Afrique australe»

Date: 14 et 15 janvier 2000
Lieu: Matran (Fribourg)
Maison St-Joseph.

Organisation: Le groupe de travail Afrique australe
Terre Nouvelle des oeuvres protestantes d'entraide et de mission
et la table ronde «Afrique australe» du Conseil Missionnaire Catholique Suisse.

Renseignements et inscription: Conseil Missionnaire Catholique Suisse, Vignettaz 48, Case 187, 1709 Fribourg, Tél. 026 422 11 20, Fax 026 422 11 24, E-mail: missio@mission.ch

Consultation oecuménique

Comprendre pour dépasser l'impuissance, Journée de formation organisée par Action de carême, CCRFP, Evangile et Culture, Justice et Paix, Pastorale du Monde du Travail, dans le cadre de la consultation oecuménique sur l'avenir social et économique de la Suisse, 11 février 2000 à Lausanne (paroisse du Sacré coeur, Beau rivage 1) et 12 février 2000 à Yverdon les bains (Maison de la Paroisse, rue Pestalozzi 6)
Renseignements et inscription: CCRFP, Tél.: 021 613 23 93

Médias Nord-Sud

16ème Festival Médias Nord-Sud: «avoir 20 ans en l'an 2000» 6-7, 10-14 avril, Genève.
Renseignements, programme et conditions de participation au concours: Festival médias nord-sud C/o Télévision suisse romande, 20 quai Ernest A nsermet 1211 Genève 8, Tél. 022 708 81 93, fax 022 328 94 10, E-mail: nordsud@vtx.ch

Droits des Femmes afghanes Pétition de soutien

Le Comité de soutien à la démocratie et aux libertés en Algérie (COSDAL) fait signer en ce moment une pétition en leur faveur, pétition émanant de la Commission socialiste de solidarité internationale (CSSI). Il y a plusieurs années que le sort des Afghanes nous préoccupe; en fait, depuis que les Talibans - des étudiants en religion - ont pris le pouvoir en 1996.

Du jour au lendemain, les femmes ont dû abandonner leur travail - quel qu'il soit - et n'ont plus eu l'autorisation de sortir de chez elles sans une tenue qui les couvre de la tête aux pieds: le burqa qui n'est, en plus, pas à la portée de toutes les bourses. Après la guerre avec l'URSS qui a fait de nombreux morts, les veuves, souvent chargées d'enfants, n'ont aucun moyen d'existence et la misère s'installe...

L'Afghanistan qui était plutôt un pays ouvert et à l'avant-garde quant à l'émancipation féminine, se retrouve maintenant au Moyen-Age. A l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars 1998, année du 50e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, un groupe d'ONG s'était mobilisé pour alerter l'opinion publique et le Parlement européen avait invité la communauté internationale à réagir. Des Afghanes réfugiées à Genève avaient lancé le projet «Un tchador pour la paix». Il faut préciser que ce tchador est un léger voile de couleur qu'elles posent sur leurs cheveux et que le burqa ne figure en aucun cas dans leur habillage traditionnel. Une ancienne coutume veut que les vieilles femmes jettent leur tchador aux pieds des belligérants pour les contraindre à faire la paix. Le projet «Un tchador pour la paix» tendait à faire pression sur les

pays étrangers pour qu'ils cessent leurs livraisons d'armes aux combattants d'aujourd'hui.

Sont particulièrement visés le Pakistan, l'Arabie saoudite et les Etats-Unis. On n'a pu attendre des deux premiers qui sont des pays islamistes extrémistes qui n'ont aucune idée de ce qu'exige la démocratie. Quant aux Etats-Unis d'Amérique, ils ne sont pas très regardants non plus sur la question des droits humains: plusieurs de leurs Etats pratiquent encore la peine de mort, tout en se réclamant du christianisme, et ils n'hésitent pas à laisser en prison pendant des années et sans jugement, des prévenus très nombreux, même mineurs.

La pétition fait état de profondes dépressions dont sont victimes certaines femmes, qu'on ne peut soigner faute de médicaments, de suicides, voire de lapidations publiques pour celles qui enfreignent la loi. Quand les droits de la personne sont bafoués à ce point, notre indignation doit se manifester de façon concrète. Signons donc cette pétition que l'on peut se procurer au COSDAL, C. P. 207, 1211 Genève 4, lequel la transmettra ensuite à Mme Mary Robinson, Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'Homme.

Les Talibans qui, en 1996, avaient transformé les cinémas en lieux de prière et brûlé les films dans les rues, s'en sont pris ensuite aux musiciens. L'un d'eux qui a fui son pays avec son Zerbaghali (petit tambour), a donné récemment un concert à Genève. Il a déclaré au journaliste du «Courrier»: «En Afghanistan, toute exécution musicale est blasphématoire. J'ai vu les talibans s'emparer d'un harmonium et pendre en promettant le même sort à celui qui en jouerait». Une tradition menacée. Raison de plus pour signer la pétition! ■

Christiane Piffaretti
Femmes pour la Paix

MERCI à toutes celles et ceux qui ont fait bon usage de leur bulletin de versement (rose) agrafé au précédent numéro de COTMEC-INFO pour payer leur abonnement.

Merci à celle et ceux qui le feront encore.

Merci également pour vos multiples encouragements qui nous sont précieux! (Réd.)

JAB
1231 Conches
Changement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

COTMEC

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
1205 GENEVE
Tél & Fax: +41 22 329 26 81
E-mail: cotmec@worldcom.ch
Web: www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

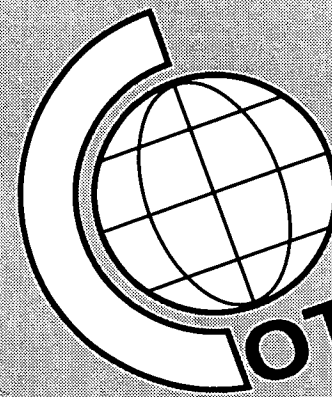
Abonnement: Frs 20.- /an
Rédacteur Responsable: Dominique Froidevaux
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnés. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires.
Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.

Mensuel - Abonnement annuel Frs: 20.-

N° 219 - Décembre 1999



COTMEC
INFO

Bien avec vous
vers
l'An 2000

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Billet évangélique

Jésus et Stéphane

On a beaucoup disserté sur le jeune Raoul, remis, sans menottes, à ses parents par un juge américain; on a moins parlé de Stéphane, fils d'un père suisse et d'une mère marocaine que nos juges fédéraux voudraient bien envoyer se brunir sous le soleil des Atlas. Si possible avec sa mère. Pour l'instant, on est à la recherche de son délinquant de père. Qu'en fera-t-on quand on l'aura trouvé? Cela ferait mauvais genre que de l'expédier aux Marocains. Mais son fils de huit ans est si peu suisse qu'on peut bien s'en défaire! Le problème, semble-t-il, est inextricable et, au moment où j'écris, on ne voit poindre aucune solution.

Mais, courage, M. le Conseiller d'Etat "se penche sur la question"! En témoigne la presse bien pensante, soucieuse des formes et des convenances. Donc, du haut de son piédestal, Monsieur le conseiller se penche. Mais sur quoi se penche-t-il? Sur un problème ou sur un enfant?

Vous recevez ce billet à l'approche de Noël. Un certain Hérode s'est aussi penché sur le "cas" d'un enfant. Pas facile à classer celui-là, puisque, à cette époque, le "problème" s'appelait "Jésus".

Depuis ce premier Noël, aucun chrétien ne devrait dormir tranquille quand la vie ou l'avenir d'un jeune est en jeu. Contre ce fait, aucune loi, aucune ordonnance, ne peut contraindre notre conscience. Pas même l'arrêt d'un Tribunal Fédéral.

Marie de Bethléem aussi s'est penchée sur son bébé. Figurez-vous que l'âne et le boeuf en ont fait tout autant. Mais c'était pour lui sourire et le réchauffer. ■

Guy Musy

P.S. Dernière nouvelle: Stéphane et sa mère, si tout va bien, pourront bénéficier d'un délai d'une année avant d'être expulsés de la libre Helvétie. On chuchote même que cela pourrait durer plus longtemps. Merci tout de même, Monsieur le Conseiller!

Edito

«Quand on rêve tout seul,
ce n'est encore qu'un rêve.
Quand on rêve ensemble,
c'est déjà la réalité.»

Nos contemporains sont très préoccupés par l'approche d'un nouveau millénaire. Mais pour nous, chrétiens, le défi est encore plus grand: ce nouveau millénaire, c'est le troisième de l'ère chrétienne. Depuis vingt siècles, qu'avons-nous fait des enseignements et des exemples du Christ? L'une des constations les plus tristes, c'est que le petit groupe de pays, toujours plus riches, qui domine la majeure partie de l'humanité, est, au moins d'origine, composé de pays chrétiens. Et la partie chrétienne du monde pauvre répète les mêmes injustices de la chrétienne Europe, de la chrétienne Amérique du Nord...

Partout où je vais, en n'importe quel pays, je rencontre des gens, des groupes qui, au-delà de leur race, de leur religion, de leur idéologie, ont un dénominateur commun: une soif de justice, une faim de paix qui les poussent à vouloir bâtir un monde plus fraternel; ils se sentent membre de la famille humaine. J'aime bien la chanson brésilienne qui dit: "Quand on rêve tout seul, ce n'est encore qu'un rêve. Quand on rêve ensemble, c'est déjà la réalité". L'utopie partagée, voilà le ressort de l'histoire.

Dom Helder Camara

Témoignage recueilli par J. Toulat
(Editions du Centurion)

Ensemble nous pouvons
poser des actes
qui permettent à nos
utopies partagées
de prendre corps.

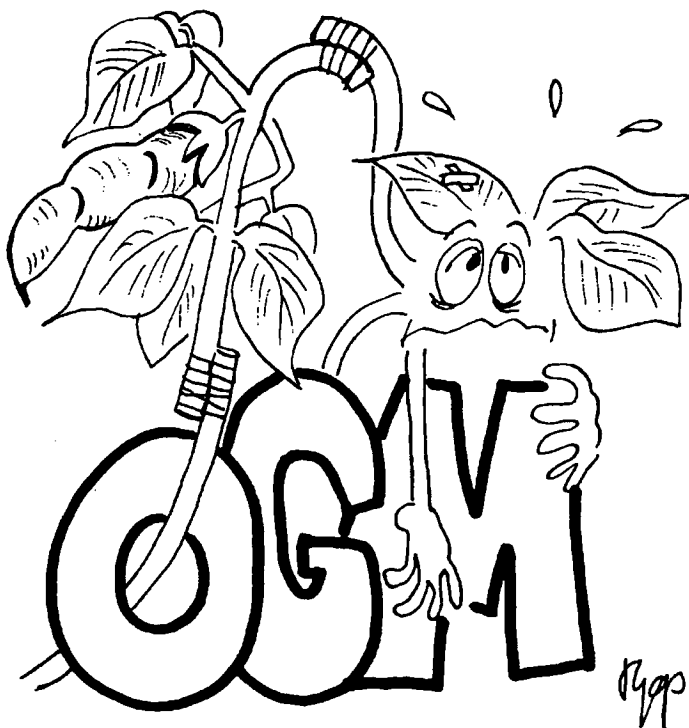
Toute l'équipe de rédaction
vous souhaite ses
meilleurs vœux
à l'occasion de ce
passage à un
nouveau millénaire.



MOP

Résistances au Brésil Soja transgénique au placard

Le débat sur les OGM prend de l'ampleur. Les Etats Unis, l'Argentine et le Brésil sont les trois plus grands producteurs de soja au monde. Le Brésil, dont les 90% de la production sont destinés aux marchés européens, est le seul à n'avoir pas encore introduit officiellement les variétés génétiquement modifiées. Cette situation aurait pu changer à partir du mois d'octobre s'il n'y avait pas eu des réactions à la décision du Ministère de l'Agriculture d'autoriser la Monsanto, liée à l'entreprise américaine Monsanto, à produire et commercialiser 5 variétés de semences transgéniques dans le pays.



L'événement déclencheur de la polémique date de l'année passée, lorsque la CTNBio (Commission Technique Nationale de Biosécurité), autorité compétente dans le domaine de la Biosécurité, avait donné son aval à la commercialisation des semences et exempté l'entreprise américaine d'une étude d'impact environnementale, normalement exigée par la loi. Suite à cette décision, l'Institut de Défense du Consommateur (IDEC) et Greenpeace avaient saisi la justice - avec une requête de mesures provisoires - pour que cette étude soit exigée avant l'utilisation commerciale du soja en question. Contre toute attente de la Monsanto, le juge fédéral a émis une mesure provisionnelle et tous les projets de l'entreprise sont pour l'instant suspendus.

Au sein du gouvernement fédéral, les positions des différents Ministères sur ce sujet sont très contrastés. Au niveau des Etats, 7 d'entre eux sont directement concernés par la question du soja transgénique car ils sont considérés comme des zones de production de soja. Le Mato Grosso do Sul et le Rio Grande do Sul, ont été les premiers à s'être prononcés ouvertement contre la décision du Ministère de l'Agriculture et à avoir présenté un projet de loi pour interdire l'entrée des OGM sur leur territoire.

Au mois de juin le Séminaire International de la Biodiversité et les OGM s'est tenu à Brasilia à

l'initiative des députés du Parti des Travailleurs. Pendant la manifestation, le Front National pour le Moratoire des Transgéniques a été créé. Son but: L'obtention d'un délai de 5 ans avant l'introduction de produits transgéniques dans le pays afin de poursuivre les recherches et mieux connaître leur impact. Du côté de la société civile, beaucoup d'actions ont été entreprises pour que la population brésilienne connaisse les enjeux du débat. Organisations non-gouvernementales, mouvements sociaux, partis politiques et associations des petits producteurs agricoles, épaulés par une aile de la communauté scientifique, ont été les acteurs principaux d'un processus qui, ces derniers mois, a vu se multiplier le nombre d'articles, documents, séminaires et conférences à ce sujet.

Un frein aux monopoles privés

A côté des arguments éthiques et environnementaux qui ont caractérisé le débat dans nos pays, le discours des opposants brésiliens repose aussi sur des éléments liés au contexte économique-politique du pays. Premièrement il y a la crainte d'une mise en jeu de la souveraineté nationale en matière de production alimentaire par la multinationale américaine qui disposerait du monopole sur la vente des semences et des pesticides

(et en matière de multinationale, le Brésil ne manque pas d'expérience). Deuxièmement, l'introduction des OGM dans la production agricole contraste avec un modèle d'agriculture visant à aider les petits agriculteurs, les «oubliés» de la politique agricole du gouvernement de Fernando Henrique Cardoso, et à viabiliser la réforme agraire,

Un axe de solidarité Brésil-Europe

La position fortement réticente de l'Europe face aux OGM a sûrement joué un rôle important dans le soulèvement et l'orientation de la polémique au Brésil qui a également pu compter sur la participation de scientifiques européens dans les débats publics, et sur des liens commerciaux assurant l'achat de la prochaine récolte non-transgénique. D'autre part, en raison de l'importance de la production agroalimentaire du pays et de sa position stratégique pour les entreprises des OGM, le sort du Brésil en matière de produits transgéniques dépasse les frontières du pays et nous concerne tous. ■

*Nadia Piemontesi
Volontaire suisse au Brésil.*

*Service de presse
E-CHANGER
membre de la Plateforme
UNITE*

Bouffée de chaleur chez les cathos!

Pour les catholiques demeurés fidèles à l'esprit du dernier Concile, un vent plutôt froid a soufflé ces dernières années. En recentrant et en resserrant son autorité, le Vatican a heurté l'espérance et la sensibilité de beaucoup. Mais voici qu'un peu de chaleur est venu leur rendre espoir. Coup sur coup, un cardinal et un évêque ont montré que l'Eglise devait se faire présente au monde.

Mgr Albert Rouet, évêque de Poitiers et sociologue, a écrit un long article dans la revue «foi et développement», intitulé «la mondialisation, problème spirituel». L'évêque montre dans quel sens les chrétiens doivent s'engager pour humaniser une globalisation qui se déroule comme une guerre économique, et fait des masses de victimes. Jadis, le colonialisme était une mondialisation avant la lettre, et se faisait déjà au détriment des peuples les plus faibles. Aujourd'hui où «la mondialisation des hommes est très en retard sur la globalisation de choses», le problème spirituel de notre époque consiste à passer de la globalisation à l'humanisation...

Bien entendu, on ne peut résumer huit pages d'analyse pointue en quelques lignes. Disons simplement qu'à la fin, l'évêque propose un triple combat: soulager les pays écrasés par leur dette, taxer la recherche effrénée de profits spéculatifs, et lutter pour l'humanisation des conditions de production. En conclusion, Mgr Rouet écrit: «La réponse à la globalisation n'est pas la mondialisation du caritatif, mais la collaboration à créer une humanité à l'image de la Trinité». C'est-à-dire fille d'un Dieu relationnel qui est l'Amour...

L'autre bouffée de chaleur émane du cardinal Martini, évêque de Milan. Lors du récent synode des évêques européens à Rome, le prélat a reconnu que bien des noeuds avaient surgi durant les quarante années qui nous séparent de Vatican II. Citons-en quelques-uns: manque de prêtres et de vocations, place de la femme dans la société et l'Eglise, sexualité, discipline du mariage, pratique pénitentielle, rapports avec l'orthodoxie et l'espérance oecuménique. Tous problèmes urgents aux yeux des catholiques les plus conscients. Pour les résoudre, le cardinal pense qu'un synode est insuffisant, et propose «un instrument collégial plus universel et qui ait autorité». N'est-ce pas là le souhait d'un nouveau Concile?

Cette volonté qu'exprime un évêque à vouloir humaniser la société civile, et un cardinal à vouloir humaniser la société ecclésiale, rend espoir à beaucoup de catholiques. Surtout à ceux qui souffrent de voir l'Eglise-institution stagner, quand elle ne recule pas. ■
Jacques Perroux

Xanana Gusmao, le chef de la résistance indépendantiste, est de retour à Dili après plusieurs années d'exil. Le Timor oriental s'apprête à se doter de son premier gouvernement de l'état indépendant. C'est l'aboutissement d'une longue et éprouvante lutte menée pendant longtemps dans l'indifférence, quand ce n'était pas la complicité, de la communauté internationale. Nous revenons ici sur la session extraordinaire de la commission des droits de l'homme tenue à Genève les 23, 24 et 27 septembre dont le compte rendu témoigne du peu d'intérêt que nombre de délégations accordent au respect du droit des peuples même quand ceux-ci se trouvent gravement menacés. J.K.

Une session de la Commission des Droits Humains, au Palais des Nations de Genève, à toujours quelque chose de surréaliste. Décor feutré, conciliabules de couloirs, défilé de diplomates cravatés. Et pourtant dans cette salle aseptisée on entend des mots qui évoquent des viols, des mutilations, des assassinats, des déplacements forcés d'hommes et de femmes et d'autres horreurs référées et débitées en langage terne et sans émotions, comme si on n'y croyait pas. (Devant moi, le secrétaire d'une délégation mâche sa gomme comme s'il suivait un match à la T.V.)

C'est la quatrième fois depuis son institution que la Commission se réunit en session extraordinaire. Cette fois-ci à la demande du Portugal qui voudrait bien se rappeler à lui-même et faire souvenir aussi à la communauté internationale qu'il colonisa l'île de Timor il y a bien quatre siècles. L'île fut ensuite partagée entre portugais et hollandais, et sa portion orientale, demeurée portugaise jusqu'à la «révolution des oeillots» fut envahie par l'armée indonésienne, sans que les Nations Unies ne reconnaissent et légalisent cette annexion forcée. Faut-il rappeler encore que le peuple timorais ne put que subir ce que les chancelleries et les armées étrangères lui imposèrent, en se moquant éperdument de ses intentions.

L'ONU à Timor

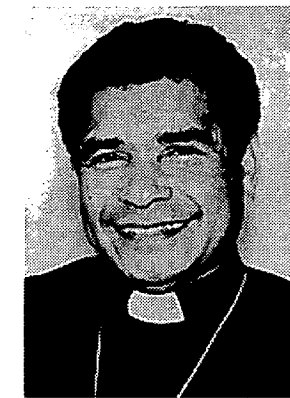
Cette fois-ci, la coupe déborda. Près de 80% des électeurs timorais-orientaux eurent le courage de se prononcer en faveur de l'indépendance de leur moitié d'île, malgré l'intimidation des milices pro-indonésiennes qui sévissaient déjà. Le scrutin fut contrôlé par les Nations Unies et le résultat avalisé par les autorités indonésiennes. On connaît la suite. Mme Robinson, Haut Commissaire pour les Droits de l'Homme, fit pour la Commission un rapport circonstancié des atrocités commises par des milices anti-indépendantistes, soutenues et encadrées par l'armée indonésienne, dès qu'elles eurent pris connaissance des résultats de la consultation. Le pays a été mis à feu et à sang et dévasté sur toute son étendue. Les survivants ont été embarqués de force et conduits dans des camps de concentration situés dans d'autres provinces indonésiennes où ils continuent de subir des sévices.

Voilà les faits. Et maintenant, qu'en est-il des débats de la commission?

Arguties procédurières à la Commission des droits de l'Homme

Réunie le 23 septembre à Genève, la Commission se paya le luxe d'un débat de procédure qui dura presque la moitié de sa première séance. Une minorité de blocage regroupant les représentants asiatiques auxquels s'ajouta l'ambassadeur cubain et celui du Soudan contesta la validité de sa convocation, sous prétexte qu'un pays - le Rwanda - n'avait donné son accord écrit qu'une heure après les délais prévus. (Une panne d'un Fax à Kigali risquait de remettre en cause la tenue de la session.) C'est avec peine qu'il fallut écouter ces arguties procédurières, alors qu'à Timor des hommes, des femmes et des enfants n'en finissaient pas de souffrir et mourir. Quelle dérision! La manoeuvre camouflait d'autres arguments : sainte alliance de régimes autoritaires et militaires, refus de déplaire à un voisin puissant, intérêts commerciaux et allergie à toute ingérence, fut-elle humanitaire. Pour déjouer la prise de décision, l'Indonésie fit savoir qu'elle avait mis sur pied sa propre commission d'enquête pour dépister les violations des droits humains. Par conséquent, la mise en place d'une commission onusienne, comme le demandait Mme Robin-

Mgr Carlos Filipe Ximenes Belo



son, devenait inutile et inopportune.

Les témoins remettent les faits au centre des débats

Les interventions des ONG changèrent le ton de la session. Des témoins directs firent entendre un autre langage : celui des faits. Mgr Belo, évêque de Dili, arrivé à Genève inopinément, alors que certains diplomates se réjouissaient déjà de son absence, fit grande impression; de même que le témoignage de M. José Ramos Horta qui partagea avec l'évêque le Prix Nobel de la Paix.

Ces interventions consolidèrent le bloc «européen» qui trouva des alliés en Afrique et en Amérique Latine pour déposer un projet de résolution qui, même édulcoré, demeura assez ferme. Le Secrétaire Général de l'ONU fut prié d'établir une commission internationale d'enquête qui coopérerait avec la commission nationale indonésienne des droits de l'homme. Même amendée, cette résolution fut finalement acceptée par une toute petite majorité des Etats membres de la Commission; les Etats asiatiques s'y opposèrent et une dizaine d'autres votèrent blanc.

Le succès de cette mission sur le terrain dépend de la volonté de coopération des autorités indonésiennes ainsi que des autres forces armées asiatiques qui, avec l'Australie et d'autres pays européens, constituent la force onusienne d'intervention. Les enquêteurs envoyés par Mme Robinson seront-ils libres de faire leur travail? Tiendra-t-on compte des résultats? Les assassins seront-ils punis selon les normes du droit international? Et



José Ramos Horta

surtout, la population expulsée par la violence sera-t-elle libre de retourner chez elle?

Le principe d'une responsabilité internationale dans la défense des droits humains fait son chemin

Quels échos chez les Timorais, encore cachés dans leurs lointaines montagnes, des débats de Genève? J'ose croire qu'ils leur parviendront d'une manière ou d'une autre. Tout d'abord, leur malheur a été reconnu et désigné par son nom. A travers les ONG, l'ONU a fait parler les sans voix. Le principe d'une responsabilité internationale dans la défense des droits humains fait son chemin, même si elle doit se concrétiser par une intervention militaire. Le droit d'ingérence devient lentement un droit reconnu. N'importe quel tyran qui s'autoproclame chef d'Etat, ne peut plus se permettre de faire n'importe quoi à n'importe qui.

Enfin, le témoin helvétique des débats, tout d'abord humilié de voir la place congrue réservée à notre délégation - parmi les pays observateurs, à côté du Saint-Siège! - s'est réjoui du soutien porté par notre pays à la rédaction de la résolution finale et de son engagement concret (financier) dans l'intervention onusienne à Timor. Un bon point pour la nouvelle (?) diplomatie de M. Deiss. A quand notre participation plénière à l'ONU? ■

*Guy Musy
de l'ONG
Franciscains international
and Dominicains*